

# PIC

PROTECTION INDIVIDUELLE & COLLECTIVE



PAGE 3  
**CAHIER SPÉCIAL**  
**DISTRIBUTEURS**  
**ET FABRICANTS**

N° 128 - MAI/JUIN 2021 - 26 €  
WWW.PIC-MAGAZINE.FR

LE MAGAZINE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL



## PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES TMS DE VOS SALARIÉS

DOSSIER P.31

**NOUVELLE  
RUBRIQUE!**

### Équipements de sécurité

**CHAUSSURES  
DE SÉCURITÉ,**

les tout-terrain  
ont la cote  
p.42



Entretien p. 26  
**XAVIER LORGE,**  
ingénieur qualité sécurité  
environnement chez Cardem

### Prévention des risques

**L'ÉTÉ APPROCHE:**

anticipez  
les fortes  
chaleurs  
p.50

### Solutions métiers

**LOGISTIQUE:**

organisation  
et technologies  
p.58

# Ansell

## Solutions de sécurité pour les environnements d'entreposage et de logistique



### COMPRENDRE LES DANGERS DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL AVANT DE CHOISIR L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE ADAPTÉ

Le secteur de l'entreposage et de la logistique est un environnement complexe où le maintien de la sécurité peut être difficile. Les travailleurs sont souvent confrontés à de multiples risques, tels que la manipulation de charges lourdes, la manipulation d'objets tranchants ou l'exposition à des conditions abrasives. Quand humains et machines se retrouvent au même endroit, le potentiel de blessure est réel. Ansell comprend ces dangers répandus et propose une gamme de solutions de protection destinée à répondre aux besoins de sécurité spécifiques des travailleurs opérant dans une multitude d'applications et de secteurs d'activité.



HyFlex®  
11-840



HyFlex®  
11-644



RINGERS  
R-065

➔ Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.ansell.com/warehousing-and-logistics](http://www.ansell.com/warehousing-and-logistics)

## INDÉPENDANTS

### Un début d'année positif pour Protecthoms

**Nouveaux showrooms, croissance externe... le distributeur mayennais poursuit son développement. Tout en s'engageant pour promouvoir, avec ses partenaires fabricants, une démarche RSSE pour une filière EPI responsable...**



## 2 questions à...

Laurent Lairy,

**PRÉSIDENT DE PROTECTHOMS**

**Avant d'en venir à votre engagement au profit d'une filière EPI plus responsable, comment se porte Protecthoms ?**

L'entreprise va bien et se développe en déroulant un projet d'entreprise partagé par ses collaborateurs, Ambition 2025. Preuve du bien-fondé d'ailleurs de notre volonté de porter une vision responsable de la production et distribution des EPI. Nous avons ouvert mi-mars un nouveau showroom de 1000 m<sup>2</sup> à Tourcoing pour offrir à nos clients plus de services, de prestations (comme un espace formation), de valeur ajoutée à l'achat d'EPI et de vêtements de travail. Nous y mettons aussi à disposition de nos clients un espace formation. Le premier trimestre a également été marqué par le rachat de deux entreprises à Bordeaux : le distributeur Cmaths qui travaillait avec nous depuis 2010, et une petite unité de marquage et d'embellissement EPI. Tout ça fait qu'aujourd'hui Protecthoms dispose de 14 magasins (dont un en Belgique), emploie 200 collaborateurs et réalise un CA de 46 millions d'euros. En visant les 50 millions cette année.

**Protecthoms plaide et se bat pour rendre la filière EPI visible, responsable, équitable...**

**Qu'est-ce que cela recouvre ?**

Aujourd'hui, quand on achète un EPI à bas prix importé d'Asie ou d'ailleurs, on ne se rend pas compte de l'impact environnemental et sociétal de cet EPI : le prix écrase la valeur dans toute la chaîne. Nous n'avons plus les moyens d'acheter moins cher ! C'est dans cet objectif que, le 7 avril, nous avons organisé une convention digitale, réunissant 180 fabricants partenaires, pour accélérer la mise en place d'une filière EPI qui offre de tracer les produits, de la matière première à l'EPI fini. Nous voulons porter la mise en place d'un label, garanti par un cabinet indépendant, SGS, qui va accompagner les fabricants dans une démarche valorisant le premium. Il faut comprendre que le prix est un leurre dont on n'est pas toujours capable d'expliquer la valeur.

**A**

près la création d'un site au Havre en octobre dernier, ceux de Lille et de Roubaix viennent de rejoindre un tout nouvel espace à Tourcoing, tandis que les sociétés CMATHS et Adhoc, basées à Bordeaux, ont rejoint le groupe en qualité de filiales.

Protecthoms compte désormais au total 14 points services répartis sur l'ensemble du territoire français (Hexagone et La Réunion) et belge. Inscrite dans une logique de développement durable depuis son origine en 1993, la petite société mayennaise a fait du chemin en devenant un groupe et en confortant sa réussite grâce à un projet d'entreprise qui fait la part belle au développement durable.

#### **La RSSEE au service de la croissance**

«Protéger les femmes et les hommes au travail, c'est déjà toute une raison d'être RSE par nature, explique Laurent Lairy, son président fondateur. Cela passe par la distribution d'EPI Premium, 100 % socialement responsables, qui invite à se donner les moyens de respecter une chaîne de valeurs équitable pour tous. Aujourd'hui, il faut que chacun se rende compte qu'on a plus les moyens d'acheter moins cher et que la financiarisation excessive qui écrase cette valeur n'est pas une fatalité. On peut faire autrement.» Avant de conclure : « C'est toute la philosophie déployée depuis plusieurs années, au sein du groupe Protecthoms, avec des actes concrets et tangibles. En cela, la RSSEE, quand on active bien les deux S, social et sociétal, et les deux E, environnemental et économique, permet d'apprivoiser l'incertitude dans le business, d'amortir les chocs et de lier résultats et pérennité. Pour preuve, le groupe n'a jamais autant investi dans sa démarche RSSEE et, depuis trois ans, ses résultats sont à + 20 % tout comme son niveau d'activité qui augmente de 12 % chaque année. La RSSEE est un centre de développement. » ■



# ACTUALITÉS DISTRIBUTEURS



DR

## RSE MARTIN BELAYSOUD SE DOTE D'UNE FEUILLE DE ROUTE

La RSE constitue pour le Groupe Martin Belaysoud un pilier central de la stratégie à long terme du groupe. Sa feuille de route RSE 2021-2025, lancée pour la première fois cette année, réaffirme l'engagement du Groupe, membre du pacte mondial des Nations Unies depuis 2003, en faveur du développement durable de ses activités. En présentant les actions et les ambitions de l'entreprise, cette feuille de route RSE permet d'identifier, de structurer et de prioriser les enjeux sur lesquels Martin Belaysoud se concentre jusqu'en 2025. Pour cela, elle est construite autour de neuf engagements, s'inscrivant eux-mêmes dans quatre piliers majeurs, correspondant aux objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU : Agir en employeur responsable, préserver l'environnement, développer les achats responsables, avoir un impact positif sur son territoire.



DR

## INDÉPENDANT BE ATEX : CHAMPION DE LA CROISSANCE

Le Toulousain, spécialiste des solutions dédiées risques gaz (détection gaz et EPI classe 3), intègre le palmarès des champions de la croissance 2021, établi par *Les Échos* et son partenaire Statista. Ce classement distingue les 500 entreprises françaises et indépendantes qui ont réalisé les plus belles croissances entre les années 2016 et 2019.

Avec un taux de croissance annuel moyen d'environ 33 %, Be Atex est classé à la 218<sup>e</sup> place au niveau national et quelques chiffres expliquent cette réussite :

- > un chiffre d'affaires en croissance de 137,9 % sur la période 2016-2019.
- > 24 nouveaux collaborateurs embauchés entre 2016 et 2019.



Foussier

## DISTRIBUTION FOUSSIER OUVRE DEUX NOUVELLES AGENCES, À ANGOULÊME ET À SAINT-OUEN- L'AUMÔNE

Foussier, spécialiste de la distribution quincaillerie, outillage et fournitures industrielles, membre du réseau d'indépendant Equip, a inauguré le 23 mars dernier sa 66<sup>e</sup> agence à Isle-d'Espagnac, à proximité d'Angoulême. Sur une surface de vente de 550 m<sup>2</sup>, le point de vente propose plus de 4500 références sur stock, comme les produits du bâtiment, d'électricité et de plomberie. Sur ce site, il dispose d'un showroom dédié aux équipements de protection individuelle ainsi que d'un espace pour pouvoir tester du matériel électroportatif. Le 28 avril, c'est à Saint-Ouen-l'Aumône (95) qu'une 67<sup>e</sup> agence de 400 m<sup>2</sup> a été ouverte, la neuvième en région parisienne. Là aussi, le distributeur sarthois a choisi de faire la part belle aux EPI avec une zone showroom qui leur est entièrement consacrée.



DR

## DISTRIBUTION DOMPRO ENTRE DANS LE GIRON DU GROUPE MIRWALT

Après plusieurs mois de négociation, DomPro, filiale du groupe Adeo depuis 2004, a rejoint en début d'année, Mirwault, groupe familial mayennais de négoce s'articulant autour de deux pôles d'expertise distincts : un pôle cheval/nature spécialisé dans la distribution d'articles pour l'équipement du monde professionnel du cheval et un pôle Formusson Distribution, spécialisé en quincaillerie d'agencement, d'ameublement et de bâtiment au travers de ses réseaux Experts (Qama, Faille industrie, Arena, Hubert quincaillerie, etc.). Créé en 1996, DomPro est un réseau de distributeurs indépendants qui met à disposition un ensemble de services dans les domaines d'activité de la quincaillerie, fournitures industrielles, fournitures de matériels pour le bâtiment et les équipements de protection individuelle. Avec l'arrivée de 110 adhérents et environ 160 points de vente, le groupe Mirwault voit bondir le chiffre d'affaires de son pôle quincaillerie et peut ainsi compléter son maillage territorial.

# Interview Franck Meyer

« NOUS NOUS REFUSONS À VENDRE  
DES SOLUTIONS QUI N'ONT, À NOS YEUX,  
AUCUNE VALEUR AJOUTÉE. »

**EN AVRIL DERNIER, LE DISTRIBUTEUR NANTAIS A FÊTÉ SES DIX ANS. CHAMPION DE LA CROISSANCE DU CLASSEMENT LES ÉCHOS, PROTEXTYL ENTAME UNE NOUVELLE ÉTAPE DE SON DÉVELOPPEMENT. FRANCK MEYER, PRÉSIDENT DE PROTEXTYL, A RÉPONDU À NOS QUESTIONS.**



**Tout a commencé il y a dix ans sur internet.**

**Où en êtes-vous aujourd'hui ?**

En effet, en avril 2011, j'ai lancé un site internet pour vendre des pantalons multipoches de Projob. Au bout de quelques mois, l'activité a commencé à démarrer et, assez vite, nous avons pu ouvrir, fin 2012, notre premier magasin, à Nantes. Avec la volonté, outre la vente, de proposer du conseil, du service... à nos clients. C'est d'ailleurs cette volonté d'apporter de la valeur ajoutée à la vente de vêtements de travail et d'EPI qui nous a conduits à nous positionner clairement sur des gammes premium. Nous nous refusons donc à vendre des solutions qui n'ont, à nos yeux, aucune valeur ajoutée, hormis l'économie réalisée, pour le client final. Nous ne savons pas et ne voulons pas vendre des chaussures à 30 euros.

**Cette volonté de vendre des solutions premium ne vous interdit-elle pas d'accéder à certains marchés, d'autant plus que l'univers de la distribution d'EPI et de workwear est particulièrement concurrentiel ?**

Il est évident qu'acheter du premium n'est pas la préoccupation de nombreuses entreprises. Le moins-disant est encore, malheureusement, monnaie courante pour de nombreux appels d'offres. Une fois cela dit que fait-on ? C'est à nous de convaincre nos clients et acheteurs potentiels qu'acheter du premium est économiquement viable, répond à une logique. Les produits de qualité ont une durée de vie plus élevée, sont souvent mieux acceptés par les utilisateurs... Par ailleurs, il y a des clients qui ont compris qu'acheter un EPI, un vêtement de travail a un sens, un enjeu social...

**Que représente aujourd'hui, en France, Protextyl ?**

Nous travaillons beaucoup avec les artisans et les grosses ETI. Nous sommes aujourd'hui capables de fournir nos clients sur l'ensemble du territoire, avec cependant une plus forte présence dans l'Ouest. Notre site internet nous ramène aussi pas mal de business. Aujourd'hui, nous avons trois magasins en propre dont le dernier, de 450 m<sup>2</sup>, a ouvert à Rennes, au sein du Pôle d'activités sud-est à Cesson-Sévigné. L'inauguration de ce nouveau magasin est la suite logique de notre volonté de développement sur la totalité du territoire national, après Nantes, notre siège social, La Roche-sur-Yon et le magasin de Vitrolles.

**Quels sont vos objectifs pour les années qui viennent ?**

Nous voulons continuer à croître et avons l'ambition d'ouvrir, dans les sept ou huit ans qui viennent, 30 à 40 nouveaux magasins en France. La crise sanitaire, que nous avons plutôt bien traversée, nous a permis d'augmenter notre chiffre d'affaires. Ce qui va donc nous permettre de continuer à investir. Nous allons d'ailleurs ouvrir deux nouveaux magasins dans les mois qui arrivent. Et nous voulons nous implanter dans l'est de la France, en région parisienne et dans la région lyonnaise. Nous nous sommes fixé un objectif clair : atteindre un chiffre d'affaires compris entre 60 et 80 millions d'euros dans d'ici sept à huit ans. ■



« NOTRE FORCE C'EST D'ÊTRE AGILE, FLEXIBLE ET DE SAVOIR SE REMETTRE EN QUESTION POUR TROUVER UNE SOLUTION AUX DEMANDES DE NOS CLIENTS. »

## Interview Guillaume Wambergue,

DIRIGEANT DE COVEPRO



### Quelle est l'activité de Covepro ?

Fondé en 1963, Covepro est importateur spécialiste dans le domaine des vêtements de travail et des EPI. Notre clientèle est constituée de trois grandes familles de distributeurs : les spécialistes EPI, les professionnels de la quincaillerie et fournitures industrielles et les grandes surfaces de bricolage et jardinerie. À ceux-là s'ajoutent quelques pure players, qui diffusent leur offre uniquement sur internet. Aujourd'hui, nous tenons à disposition de nos clients environ 3500 références en stock sur une plateforme logistique située en Touraine.

### Pourquoi avoir choisi de sous-traiter la logistique ?

À chacun son métier ! Faire appel à un logisticien, c'est pouvoir faire preuve de réactivité pour traiter des flux qui peuvent être très variables d'un mois sur l'autre. Nous sommes sur un marché saisonnier, avec des pics

de commandes en fin d'année. Nous pouvons ainsi moduler les capacités de stockage et de préparation aux volumes réels pour répondre efficacement aux besoins de nos clients.

### Quelle est votre valeur ajoutée sur ce marché très concurrentiel ?

Tout d'abord notre expertise : cela fait près de soixante ans que nous évoluons dans le monde du workwear et des EPI, et notre connaissance des fabricants, des produits et des modes de distribution est un véritable atout. Certains clients peuvent trouver chez nous des produits qu'ils ne pourraient pas importer directement en raison du franc de port très élevé. Nous avons également passé des accords d'exclusivité pour la France avec de grandes marques reconnues au niveau mondial.

### Quelles sont ces marques ?

Nous en avons plusieurs : Caterpillar, Amblers, Nitras pour n'en citer que quelques-unes. La plus emblématique est très certainement Caterpillar que nous commercialisons depuis 2008. Nous avons réussi à fédérer des industriels licenciés Caterpillar afin de proposer une gamme complète, de la tête aux pieds. Pour les distributeurs, proposer dans leurs points de vente les produits Caterpillar assure une puissante attractivité commerciale. La notoriété de la marque, l'une des plus reconnues au monde, est extrêmement forte tant auprès des distributeurs que des utilisateurs.

### Votre rôle va-t-il au-delà de la simple revente ?

Tout à fait, et c'est là l'une de nos forces : être agile et flexible et savoir se remettre en question pour trouver une solution aux demandes de nos clients. Par exemple, pour Caterpillar, nous avons travaillé pour européeniser la gamme avec les industriels détenteurs de la licence. Dans ce cas précis, il s'agissait de retrouver

les caractéristiques qui font la valeur de la marque : look, résistance et de les adapter aux standards européens avec des textiles plus stretch qui correspondent aux attentes des porteurs en termes de confort. Nous avons également suivi une démarche identique pour les chaussures, notamment en ce qui concerne la flexibilité de la semelle et de la tige qui sont très différentes entre les États-Unis et l'Europe.

### Comment abordez-vous 2021 ?

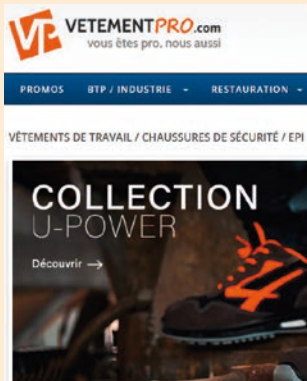
Entre la crise sanitaire et le Brexit, le début de l'année ne s'est pas présenté sous les meilleurs auspices. Toutefois, nous poursuivons certains chantiers entamés récemment et qui semblent d'ores et déjà porter leurs fruits. La facturation dématérialisée est désormais effective pour tous nos clients. Nous accélérons notre digitalisation avec le lancement d'un site marchand entièrement repensé et des campagnes de communication sur les réseaux sociaux (Instagram, YouTube, etc.). Nous commençons des partenariats avec des influenceurs afin de renforcer notre notoriété. Enfin, nous sommes ouverts à de nouveaux partenariats. Nous devrions être à même de proposer de nouvelles marques qui correspondent à l'attente de nos clients dans les prochains mois. ■

### COVEPRO C'EST

- > Un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros.
- > Six salariés et une douzaine d'agents commerciaux.
- > Des marques exclusives : Cat (Caterpillar), Amblers, Nitras.



Caterpillar, une des marques exclusives détenues par Covepro.



Commersens

### INDÉPENDANT COMMERSENS A LANCÉ SON BLOG VETEMENTPRO.COM

Le Lyonnais Commersens, spécialiste de la distribution d'EPI et vêtements de travail, a lancé son blog [Vetementpro.com](http://Vetementpro.com). Outre les actualités de la société, Commersens y annonce aussi le lancement de nouveaux produits, de nouvelles marques. On peut également y trouver de nombreuses informations sur les tissus, les normes et les produits. Ainsi que des guides d'achat généralistes de type « Comment choisir une chaussure de sécurité » et des guides d'achat spécifiques, dédiés à une profession ou un secteur d'activités. Par exemple, « Comment choisir une chaussure de sécurité adaptée aux travaux de toiture ». À noter, parmi les récentes actualités du blog : l'arrivée au catalogue de nouvelles chaussures de sécurité Puma, pour hommes et femmes, ainsi que l'intégration d'un large choix de vêtements professionnels hommes et femmes du Belge Herock Workwear.

## RECYCLAGE

# Mewa recycle les vêtements usagés

**L'** Autrichien Pankl conçoit et fabrique des systèmes techniques spéciaux, destinés à la course automobile, aux voitures de luxe et à l'aéronautique.

Le siège de Pankl et ses deux sites de production emploient 1000 collaborateurs. Tous sont habillés avec des vêtements de travail Mewa. Chaque salarié possède trois jeux d'équipements composés d'un pantalon ou d'une salopette et d'un blouson. Les vêtements propres sont stockés dans des casiers individuels, spécialement mis à disposition par Mewa. Les affaires sales sont, quant à elles, collectées dans des sacs à linge dédiés. Mewa fournit donc des vêtements professionnels aux collaborateurs de l'entreprise, mais assure aussi la propreté des locaux, des outils et des machines avec ses lavettes industrielles, ses tapis de sol absorbants et ses fontaines de dégraissage. « Une fois par semaine, nous récupérons les vêtements sales chez notre client et rapportons les vêtements lavés », indique Wolfgang Wolf, chargé de clientèle chez Mewa. Si un vêtement est abîmé, nous le réparons ou l'échangeons. Les collaborateurs disposent toujours de vêtements propres et fonctionnels dans leurs casiers. » ■



DR



DR

### EPI PARADE CONNECT DÉSORMAIS OUVERT À LA VENTE AUX DISTRIBUTEURS

Les chaussures Parade Connect sont désormais disponibles à la vente via les distributeurs. Les Parade Connect sont des chaussures de sécurité connectées qui veillent sur les travailleurs isolés. En cas de chute importante et brutale, le système lance une alerte géolocalisée vers les contacts d'urgences définis. La gamme Parade Connect est composée de huit modèles normés S3 et SRC. Leurs semelles souples sont adaptées à tous les usages et aux environnements à risque : l'industrie, la logistique, le BTP, l'agroalimentaire ou encore les métiers d'intervention. La semelle intérieure est confortable et anatomique pour limiter la fatigue.

## EXOSQUELETES

### ErgoSanté ouvre sa première filiale à l'international

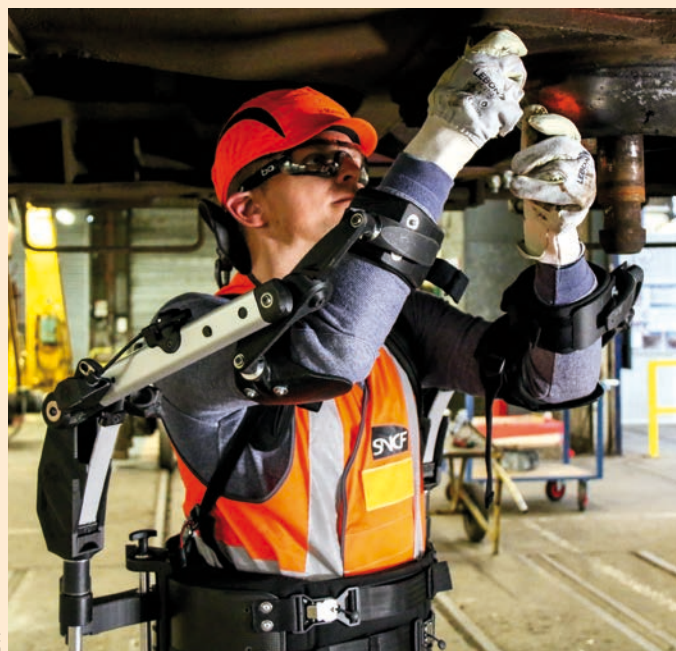
**L**

e fabricant d'exosquelettes ErgoSanté accélère son développement à l'international avec l'ouverture de sa première filiale, ErgoSchutz, basée à Öhringen (Allemagne).

Cette filiale va permettre à la société de commercialiser sur le marché allemand ses solutions dont son dernier exosquelette, le Hapo, un harnais de posture destiné à toute personne ayant besoin d'une assistance pour le dos et/ou aux personnes dont le poste de travail peut être pénible pour le dos. Le Hapo diminue les efforts lombaires et préserve les disques intervertébraux en redirigeant les efforts du haut du corps vers les cuisses grâce à des ressorts en fibres de verre et une puissance d'assistance pouvant atteindre 14 kg.

Comme le souligne Samuel Corgne, dirigeant fondateur d'ErgoSanté : « Depuis la sortie de ses exosquelettes en 2019, ErgoSanté enregistre un fort intérêt à l'international et exporte déjà ses produits notamment aux Etats-Unis, en Italie, au Canada et au Brésil. Nous accélérons désormais notre développement à l'export à travers l'ouverture de nouvelles filiales. L'Allemagne est la première étape de ce mouvement d'internationalisation. » Expansion soutenue par un marché mondial des exosquelettes en pleine croissance. Ainsi, le cabinet d'analyses Research and Markets estime que le marché mondial des exosquelettes pour les sept prochaines années pourrait atteindre un montant de 4,2 milliards de dollars en 2027, suivant un taux de croissance annuel de plus de 26 %.

\* Research and Markets, Wearable Robots and Exoskeletons  
- Global Market Outlook (2019-2027), June 2020. ■



DR



DR



Herock Workwear

### CHAUSSURE DE SÉCURITÉ LE SYNAMAP ET LE CTC ÉDITENT DES FICHES SUR LE BON USAGE DES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ

Le Synamap, la Fédération française de la chaussure et le CTC (Conseil national du cuir) viennent de lancer une série d'outils destinée à faire connaître les bonnes pratiques d'utilisation des chaussures de sécurité. Disponibles sur le Web, les brochures thématiques peuvent être imprimées. Les utilisateurs se verront rappeler que décidément non, « les chaussures de sécurité ne sont pas des marteaux et elles ne doivent pas servir à plier les pointes ou des objets coupants ! ». Surtout, ils trouveront toute une série de conseils utiles pour faire bon usage de ces chaussures et en optimiser le confort. Outre les recommandations pour choisir une chaussure adaptée, le Synamap et le CTC ont édité des fiches sur : l'hygiène du pied. Quand faut-il changer de chaussures EPI? Comment bien lacer les chaussures? Comment choisir et utiliser les chaussettes en été et en hiver? D'autres thématiques viendront prochainement compléter ces premières brochures. À découvrir via le lien [ctcgroup.com/chaussures-EPI-confort](http://ctcgroup.com/chaussures-EPI-confort).

### WORKWEAR/EPI HEROCK WORKWEAR : DES GAMMES POUR TOUS LES BESOINS

Herock Workwear est une société belge créée en 2009, spécialisée dans le vêtement de travail, présente dans de nombreux pays bien au-delà de l'Europe, à travers un réseau de revendeurs partenaires. Ses différentes gammes d'EPI sont pensées pour chaque professionnel. Ainsi, la gamme Essentials qui répond aux exigences de base de tout travailleur. Ou sa gamme Additional pour ceux qui recherchent un article conçu pour un travail spécifique ou un produit aux caractéristiques uniques. Et enfin, la gamme Experts, exclusivement conçue pour ceux qui ont besoin des meilleurs équipements possibles avec des articles les plus exclusifs et les qualités de matière les plus durables. Au-delà de son aspect esthétique, la collection Herock se veut avant tout fonctionnelle. Par exemple, l'utilisation correcte du système trois couches est la garantie d'une efficacité optimale qui permettra de travailler aussi librement et confortablement que possible. Pour soulager au maximum la pression exercée sur les muscles et articulations, ses designers veillent à renforcer les points cruciaux d'un pantalon ou d'une veste, à répartir le mieux possible le poids des outils et autres instruments de travail.



« LE SAVOIR-FAIRE DE LEBEURRE EN MATIÈRE DE WORKWEAR SUSCITE UN INTÉRÊT CROISSANT EN EUROPE ET BIEN AU-DELA. »

WORKWEAR

## Interview Vincent Buisson,

DIRECTEUR COMMERCIAL LMA LEBEURRE



LMA Lebeurre



**Vous faites partie des rares entreprises familiales du secteur du textile français qui peuvent se vanter d'avoir dépassé un siècle d'existence. À quoi peut-on attribuer cette longévité ?**

Effectivement, Lebeurre est une société familiale créée en 1880, qui a toujours à sa tête un membre de la septième génération de la famille fondatrice, Thomas Lebeurre. À l'origine, l'entreprise a bâti sa réputation sur les tenues pour les agriculteurs en velours côtelé, résistantes et confortables. Des tenues encore appréciées en zone rurale et pour les loisirs au grand air ou pour la chasse ! Mais la longévité de Lebeurre peut sans doute s'expliquer par son adaptation à l'évolution de la société. Alors que la France s'industrialisait et s'urbanisait, Lebeurre a su s'ouvrir à de nouveaux marchés en designant des tenues professionnelles et des EPI pour l'industrie et de nombreux autres secteurs. En 2012, la société a pris un véritable tournant

en redéfinissant ses gammes et ses canaux de distribution, pour proposer une offre bien au-delà du monde rural. Un changement qui s'est avéré bénéfique : en 2010, le chiffre d'affaires de la société s'établissait à 7,5 millions d'euros, en 2020, malgré la crise sanitaire, nous atteignons notre objectif de 30 millions et nous visons 36 à 37 millions pour 2023, uniquement sur une croissance organique.

**Quelle est, aujourd'hui, l'étendue de votre offre ?**

Nous avons plus de 8000 références au catalogue, comprenant du workwear et de plus en plus d'EPI. Une de nos forces est de pouvoir répondre sur stock à des demandes allant d'une dizaine de pièces à plusieurs milliers. Cela demande une excellente réactivité, mais aussi de grandes capacités de stockage. Nous possédons une plateforme de 6000 m<sup>2</sup> près de notre siège de Querrieu dans la Somme, que nous projetons d'agrandir fin 2021 – soit 18000 m<sup>2</sup>, avec possibilité d'extension ultérieure. Cette plateforme nous permet d'avoir la réactivité attendue par le secteur professionnel, très exigeant en termes d'approvisionnement et de délais.

**Où confectionnez-vous vos produits ?**

Nous cherchons à travers nos produits à optimiser le rapport qualité/prix et dans cette optique, la confection en France n'est plus envisageable. En revanche, l'expertise que nous avons acquise tout au long de l'existence de Lebeurre nous permet de maîtriser la totalité de la chaîne de production. Les produits sont conçus par notre bureau d'études et de design à Querrieu. Nous travaillons avec des tisseurs partenaires pour définir précisément nos tissus. Nous fournissons 100 % des tissages et des accessoires (fermetures, boutons, etc.) aux usines de confection. En fonction du savoir-faire de chacune, nous faisons fabriquer dans différentes parties du monde, au Maghreb ou en Asie. Nous suivons au plus près la confection afin de s'assurer que le produit est conforme à notre cahier des charges.

**Comment commercialisez-vous vos vêtements ?**

Nous avons fait le choix de travailler exclusivement avec des distributeurs, qui eux iront toucher le client utilisateur. Nous avons engagé une politique forte d'innovation, puisque nous lançons une cinquantaine de nouveautés par an. Notre force de vente de quatorze commerciaux est présente pour soutenir les distributeurs dans la présentation de nos produits. Nous mettons à leur disposition de nombreux outils d'aide à la vente : shop in shop pour ceux qui disposent d'un showroom, vidéos 360° pour les sites Web de nos distributeurs, catalogues personnalisés, etc.

**Êtes-vous présent à l'étranger ?**

Il y a quatre ans encore, nous étions uniquement sur le marché français. Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait un véritable intérêt pour notre savoir-faire en dehors de nos frontières. En 2019, nous avons ouvert une filiale au Canada. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, nous avons un bureau en Irlande et dans les prochains mois, nous serons présents aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. Le chiffre d'affaires à l'export est encore modeste, mais nous tablons sur 20 % d'ici trois ans. ■

### LMA LEBEURRE EN BREF

- > 70 collaborateurs.
- > 30 millions de chiffre d'affaires, dont 10 % à l'export.
- > 8000 références, workwear et EPI.
- > Conception et prototypage à Querrieu (80).
- > Une plateforme logistique de 6000 m<sup>2</sup>.



Polytex

## GESTION DES VÊTEMENTS PRO BEAU MARCHÉ POUR POLYTEX

Polytex continue de se développer sur le marché français puisque sept hôpitaux ont adopté sa solution de gestion des vêtements professionnels entièrement automatisée qui permet d'assurer aux personnels de santé une meilleure protection. Au cours des douze derniers mois, Polytex a donc décroché des contrats au sein de grands hôpitaux français à Rouen, Rennes, Pithiviers, Dax, Poissy, Ajaccio et auprès d'un important groupement hospitalier de la région parisienne. Ceci est sans compter les huit hôpitaux et un site industriel pharmaceutique dans différentes régions du pays, qui ont déjà installé la solution Polytex de gestion des blouses et des vêtements professionnels. La solution Polytex est entièrement automatisée et permet la distribution et la collecte des uniformes sans contact humain. Le système lui-même est fermé, ce qui permet de conserver les vêtements dans un environnement propre, uniquement accessible aux professionnels de la blanchisserie pour la collecte et le réapprovisionnement. Le système est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Actuellement plus de 3000 unités Polytex sont utilisées dans 20 pays, dont les États-Unis, la France, l'Allemagne, l'Espagne et Israël, ainsi que dans des pays d'Europe de l'Est et d'Asie.

## PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLÉ

### Dati Plus à l'honneur

**O**rganisés par Sageret, en partenariat avec la Capeb, les Mat d'or récompensent les matériels les plus innovants grâce à l'organisation d'un vote en ligne auprès de professionnels du BTP.

Dati Plus, dispositif d'alerte pour travailleur isolé, développé par T2S associé à Nov'In, a reçu le prix «Élu Innovation par les professionnels du BTP». Dati Plus s'appuie sur l'intelligence artificielle ce qui permet d'avoir une alerte fiable pour porter secours rapidement. Ainsi, il s'ajuste automatiquement à l'activité du porteur et calibre la détection d'immobilité, perte de verticalité, etc. L'alerte peut être déclenchée manuellement via le bouton SOS. Une plateforme Web service permet de faciliter le déploiement et le suivi par l'encadrement. Ce dispositif évite le risque d'oubli de la protection ; il est intégré dans un EPI haute visibilité ou un brassard Eleksen. Très facile d'utilisation, le porteur est libre de ses mouvements. L'interface lumineuse permet de minimiser le nombre de fausses alertes et de garantir une visibilité maximale en cas d'accident. Parfois, le travailleur isolé peut intervenir dans des milieux à faible luminosité. Dans ce cas, les leds ont une double fonction : voir et être vu. En cas d'accident, l'EPI led Eleksen se connecte au réseau GSM multicanal et envoie une alerte à une chaîne d'aidants (salariés de l'entreprise ou télésurveillance externalisée). Le travailleur isolé est directement mis en relation avec l'aidant via un kit mains libres (micro et haut-parleur intégrés). Ce dernier peut ainsi connaître la gravité de la situation en temps réel et intervenir rapidement (géolocalisation uniquement en cas d'alerte). Ce lien établi avec la victime permet de la maintenir consciente et le rassurer jusqu'à l'arrivée des secours. ■



T2S



Initial

## VÊTEMENT DE TRAVAIL INITIAL LANCE ID.TRACK, POUR LA TRAÇABILITÉ ET LE SUIVI DES VÊTEMENTS DE TRAVAIL

ID.Track est un service proposé à partir du marquage RFID UHF des vêtements de travail (articles textiles et équipements de protection individuelle) dans une démarche de transparence et de simplification du suivi des collectes et des livraisons. Premier acteur du secteur à avoir initié cette technologie, Initial avait mené deux projets pilotes concluants en 2018. Résultat d'une longue période de recherche et développement, le dispositif est désormais utilisé par plus de 1500 clients dans les secteurs de l'industrie, de la restauration et du paramédical notamment. Ce service permet de garantir aux usagers d'assurer la traçabilité des articles en temps réel tout au long des cycles de rotation, depuis la collecte du linge sale jusqu'à la livraison du linge propre sur le site du client. Conçu comme un service clé en main, le service ID.Track est accessible depuis l'espace client Web d'Initial où le gestionnaire peut notamment retrouver toutes les informations sur : la date et l'heure de livraison et de collecte du vêtement, le site sur lequel le linge a été livré et collecté, le type d'article dont il s'agit et sa taille, etc.

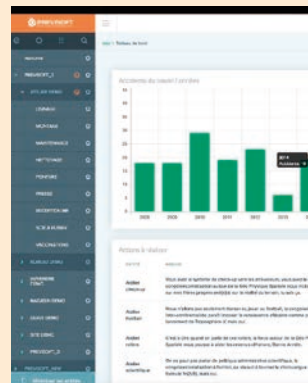
## EXOSQUELETTE

# Japet reçoit le prix Santé et bien-être au travail de la fondation Carcept Prev

**L**

a start-up, créée en 2015, vient de recevoir un prix de la fondation Carcept Prev qui confirme l'intérêt de ses innovations dans le domaine des transports.

Afin de valoriser les entreprises qui luttent pour la santé et le bien-être des salariés, et qui s'investissent pour une meilleure qualité de vie au travail, la fondation Carcept Prev a remis le 23 février dernier les prix Santé et bien-être au travail qui récompensent les initiatives et solutions innovantes en la matière. Japet, entreprise lilloise spécialisée dans la conception et la commercialisation d'exosquelettes fabriqués en France, a reçu la médaille d'or et un chèque de 7500 euros, dans la catégorie « Innovation Express' », qui valorise les entrepreneurs sociaux et les start-up qui ont su démontrer un impact positif sur les besoins prévention spécifiques des salariés de la branche Transport. Japet s'appuie sur l'alliance des sciences médicales et de la robotique pour prévenir et soulager les troubles musculosquelettiques. ■



## SST LEFEBVRE SARRUT ACQUIERT PREVISOFT

Cette acquisition permet au groupe de renforcer son offre sur le marché HSE (hygiène, sécurité, environnement). Fondée en 2007, la société Previsoft propose aux organisations de toutes tailles un logiciel d'évaluation et de pilotage des risques professionnels. Ce logiciel, conçu par des préventeurs, représente une solution full web, flexible et ergonomique déjà adoptée par plus de 1000 organisations publiques et privées. Pour Olivier Campenon, président du directoire de Lefebvre Sarrut : « Previsoft vient renforcer la suite métier HSE du groupe sur un sujet de compliance absolument majeur pour les organisations, aujourd'hui comme demain. » Rappelons que Lefebvre Sarrut est un des spécialistes de la mise à disposition d'informations juridiques et de veilles réglementaires. Ses principales marques en France sont les Éditions Francis Lefebvre, Dalloz, les Éditions législatives, Élegia Formation, Dalloz Formation, Francis Lefebvre Formation, CSP Docendi.

## WORKWEAR MASCOT POURSUIT SON INVESTISSEMENT AU LAOS

Présent au Laos depuis 2013, Mascot augmente ses capacités de production en construisant une extension de son usine de 21 650 m<sup>2</sup>. À terme, le nouveau site passera ainsi de 2400 à 3500 employés. Le confectionneur danois, qui détient également des usines au Vietnam depuis 2008, est l'un des plus gros investisseurs étrangers au Laos. Propriétaires de ses sites de fabrication, la marque assure un contrôle total sur la planification de la production et investit également dans des conditions de travail sûres et appropriées garanties avec la certification RSE SA 8000.

## WORKWEAR

### Rappel du Synamap

**L**e 5 mars 2021, la Commission européenne a publié au JOUE une liste de 12 nouvelles normes européennes harmonisées se rapportant aux EPI et élaborées à l'appui du règlement 2016/425 (décision d'exécution UE 2021/395 de la Commission du 4 mars 2021 modifiant la décision d'exécution (UE) 2020/668 en ce qui concerne les normes harmonisées relatives aux propriétés électrostatiques des vêtements de protection, aux vêtements de protection pour les sapeurs-pompiers et les motocyclistes, à l'habillement de protection destiné à la pratique du surf, aux vêtements de protection portés par les opérateurs appliquant des pesticides et pour les travailleurs de rentrée, à l'équipement de visualisation améliorée pour des situations à risque modéré, à l'équipement d'alpinisme et d'escalade et aux vêtements de protection contre les dangers thermiques d'un arc électrique - JOUE série L 77 du 5 mars 2021).

Il est à noter que la date de retrait de la présomption de conformité des normes remplacées est fixée au 05/09/2022, soit dans 18 mois. À titre d'information, les services de la Commission européenne mettent à disposition une liste consolidée des normes européennes harmonisées au titre du règlement 2016/425 sur les EPI.

> Retrouvez ces documents sur : [https://ec.europa.eu/growth/single-market/european-standards/harmonised-standards/personal-protective-equipment\\_en](https://ec.europa.eu/growth/single-market/european-standards/harmonised-standards/personal-protective-equipment_en) ■



Getty Images



Versoo

### RECYCLAGE VERSOO SE LANCE DANS LA COLLECTE ET LE RECYCLAGE DE MASQUES À USAGE UNIQUE

Versoo, spécialiste du recyclage de gobelets en plastique et en carton, vient de lancer un nouveau service de collecte et de recyclage de masques à usage unique destiné aux entreprises. L'entreprise propose des formules comprenant la mise à disposition de containers de collecte spécifiques pouvant contenir 350 masques à usage unique Covid, l'enlèvement des containers et le recyclage sur son site industriel.

Après avoir été isolés, hygiénisés, triés, broyés et extrudés, les masques sont transformés en granules de polypropylène pour la production d'objet par des plasturgistes. Une étude est menée pour créer des objets recyclés Versoo. Les barrettes métalliques vont dans le flux de recyclage dédié. Versoo est aujourd'hui en mesure de proposer la prestation sur toute la France métropolitaine.



Dickies Workwear

### VÊTEMENTS DE TRAVAIL MARQUE UNIQUE POUR DICKIES

Le fabricant a réuni ses marques Work et Life en Europe. Jusqu'alors indépendantes, elles sont désormais réunies sous une même marque, proposant à la fois des vêtements de travail et des produits lifestyle, sous le nom de Dickies Europe. Le nouveau site e-commerce Dickies ([www.dickiesworkwear.com](http://www.dickiesworkwear.com)) continue de séparer les vêtements de travail et les collections lifestyle qui s'en inspirent.

### TEXTILES BRAGARD A 88 ANS !

Depuis quatre-vingt-huit ans, le fabricant installé dans les Vosges, 88, est un des noms du vêtement professionnel français. Particulièrement reconnu et utilisés dans la restauration, les vêtements Bragard ont pu, pour célébrer cet anniversaire, compter sur des grands noms de la gastronomie française, comme : Michel Guérard, meilleur ouvrier de France (MOF), propriétaire du palace Les Prés d'Eugénie à Eugénie-Bains, triplement étoilé au guide Michelin, qui souffle, lui aussi, ses 88 bougies cette année. Bragard a lancé dernièrement le t-shirt Bragard X Ceramiq Wear qui bénéficie de la technologie Gold Reflect'Line afin d'augmenter la température interne du vêtement tout en gardant la respirabilité du tissu.

## SERVICES

# CleanWay célèbre ses 25 ans d'existence !

Depuis vingt-cinq ans, Edenred, créateur du Ticket Restaurant, propose aux entreprises à travers CleanWay une solution globale de gestion de l'entretien des vêtements de travail. A l'aube de son quart de siècle d'existence, la société engage une grande campagne promotionnelle pour mieux faire connaître ses services.



## 3 questions à...

Alexandre Véret,

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

**Pourquoi les entreprises choisissent-elles le système Cleanway pour l'entretien des vêtements professionnels ?**

Il s'agit d'un système extrêmement souple : l'entreprise indique le type de vêtements à laver et la fréquence des lavages souhaités et remet à ses collaborateurs une carte CleanWay avec le nombre de points nécessaires à l'entretien mensuel.

**Comment les entreprises peuvent-elles être certaines d'avoir un pressing partenaire à proximité ?**

Notre appli mobile de géolocalisation permet à chaque collaborateur de géolocaliser le pressing le plus proche. Nous avons un réseau partenaire de 1300 pressings sur tout le territoire et nous étudions la possibilité d'intégrer au réseau partenaire des Esat spécialisés dans le nettoyage des vêtements de travail.

**Certains distributeurs de workwear proposent d'associer Cleanway à leur offre. Quel est l'intérêt de ce partenariat ?**

De plus en plus d'appels d'offres de collectivités ou d'entreprises demandent d'apporter des solutions complètes : les vêtements et l'entretien. Cela leur permet de faire une offre complète y compris pour des vêtements qui ne passent pas en nettoyage industriel.

## CLEANWAY C'EST

- > Un département d'Edenred France (Ticket Restaurant – Kadéos...)
- > 700 entreprises clientes et 1300 pressings partenaires en France métropolitaine et sur les COM. 120 000 cartes Cleanway en circulation.
- > Environ 20 personnes.
- > 2,3 millions d'articles traités par an.

**A**u cours des ans, cet acteur est devenu indispensable à de nombreuses entreprises qui souhaitent simplifier la gestion de l'entretien de leurs tenues de travail. Aujourd'hui, CleanWay fête ses vingt-cinq ans d'existence : «À l'instar de Ticket Restaurant, nous avons développé une solution de gestion du nettoyage des vêtements de travail, unique sur le marché, qu'il s'agisse d'entretenir les uniformes d'entreprises de luxe comme Cartier ou des vestes de chantier, explique Alexandre Véret, directeur des ventes France de CleanWay. Notre rôle est double : optimiser les dépenses des entreprises en leur négociant un tarif avantageux auprès de nos 1300 partenaires pressings, et de générer un chiffre d'affaires régulier aux commerçants locaux. Mais notre service ne s'arrête pas au simple rôle d'intermédiaire et de négociateurs de tarif. C'est tout un écosystème que nous mettons à disposition des entreprises, afin de suivre au mieux leurs dépenses liées aux vêtements de travail.»

### 88 % de taux de satisfaction

La société, pour ses vingt-cinq ans, a mis en place un espace client beaucoup plus convivial et ergonomique. En un simple clic, l'entreprise peut suivre les dépenses et facturations, commander des cartes, ajuster ses besoins... CleanWay avait déjà lancé une appli mobile permettant au porteur de trouver le pressing le plus proche. «La solution est appréciée, car l'entretien des vêtements de travail est tracé au plus près – une obligation légale pour les EPI, mais le porteur a une entière autonomie quant au choix du pressing. De plus, de travailler avec des artisans, experts de l'entretien des textiles, permet aux entreprises de choisir les vêtements qu'ils souhaitent. Elles ne sont plus limitées aux vêtements qui acceptent un traitement industriel et elles peuvent décider du rythme et du mode d'entretien. Un bénéfice pour tous. Un système qui nous a valu 88 % de taux de satisfaction lors de notre dernière enquête de satisfaction\*.» Pour 2021, CleanWay lance des offres promotionnelles de découverte pour toutes les entreprises qui ne la connaissent pas encore. \*Étude de satisfaction GMV – janvier 2019. ■



# NE CHERCHEZ PLUS! TROUVEZ!



## e-salon-securitetravail.fr

Visitez le 1<sup>er</sup> salon online sur la Sécurité et la Santé au Travail,  
choisissez tranquillement le matériel ou produit dont vous  
avez besoin et contactez directement le fabricant !



1

Vous sélectionnez les catégories de produit que vous recherchez : protection de la tête, workwear, protection des pieds, travail en hauteur...

2

Vous sélectionnez les produits selon vos critères de recherche.

3

Vous consultez tranquillement les fiches techniques des produits, visionnez les vidéos de démonstration, les documentations techniques, les catalogues, faites en direct des demandes de devis...

Si vous souhaitez faire figurer vos produits sur ce salon online, merci de nous contacter : [info@pic-magazine.fr](mailto:info@pic-magazine.fr)

# Sommaire - édito

NUMÉRO 128  
MAI - JUIN 2021

## FOURNISSEURS

Actualités des fabricants & distributeurs **P. 03**

## ACTUALITÉS HSE

SST Vers un label qualité santé au travail en Europe **p. 16**

SST Une réforme qui ne fait pas l'unanimité... **p. 18**

LOI SANTÉ AU TRAVAIL Sortir de la logique de réparation **p. 19**

SST Les patrons mosellans se mobilisent **p. 19**

PREVENTION LUNPG et le SNBPE lancent  
« Passeport Sécurité » **p. 20**

COVID-19 Quelles modalités pour la vaccination  
en entreprise ? **p. 20**

EPI Publication de nouvelles normes  
pour la protection des yeux **p. 21**

QVT Bouygues Construction à l'honneur **p. 22**

PREVENTION Halte au bruit ! **p. 22**

SST « Lean construction » au service de la prévention ? **p. 23**

PREVENTION DES RISQUES Plus de 200 entreprises  
Mase en Afrique **p. 24**



## ENTRETIEN

### XAVIER LORGE,

ingénieur qualité sécurité environnement  
chez Cardem (groupe Vinci-Eurovia) **P. 26**

## DOSSIER

Prévenir et réduire les TMS de vos salariés **P. 31**

## ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

Chaussures de sécurité, les tout-terrain ont la cote **P. 42**

## PRÉVENTION DES RISQUES

L'été approche : anticipez les fortes chaleurs ! **P. 50**

## FOCUS

Outillage sécurisé **P. 56**

## SOLUTIONS MÉTIERS

Logistique : organisation et technologies **P. 58**

## SOMMAIRE MANAGEMENT **P. 65**

Ce numéro comprend un encart CCI Vesoul



**2**  
**NOUVELLES**  
**RUBRIQUES!**  
> FOCUS  
> SOLUTIONS  
MÉTIERS

## Sortir de la pure logique économique ?



Les débats sur la proposition de loi santé au travail ont remis, pour un temps, la SST et la prévention des risques professionnels sur le devant de la scène. C'est d'ailleurs à l'occasion de l'examen de ladite proposition de loi que le Gepi, groupement de préventeurs interentreprises, a décidé de « pousser » son projet de label qualité de la santé au travail. Son objectif : faire de l'engagement en matière de SST des entreprises un véritable atout concurrentiel. L'idée est louable. D'ailleurs, certains professionnels de la filière réfléchissent aussi à la mise en place d'une approche éthique de la filière EPI. Des matières premières aux produits finis. Label en santé au travail, approche éthique de la production et de la vente des EPI et autres vêtements de travail... Il semblerait que certains, experts de la prévention, fabricants d'EPI, distributeurs et même certains utilisateurs, aient pris conscience – et décidé d'agir – pour sortir de la pure logique économique en matière de prévention des risques et de santé et sécurité a travail.



Christophe Lapaz [cl@pic-magazine.fr](mailto:cl@pic-magazine.fr)



Magazine édité par TP Media - 20, rue des Petites Ecuries 75010 Paris - Tél. : +33 (0)1 45 23 33 78 - Fax : +33 (0)1 48 00 05 03 - info@pic-magazine.fr. Tous droits de reproduction, textes et illustrations, même partiels, sont soumis à l'accord préalable de la publication. Bimestriel de la Sécurité et de la Santé au Travail. Directeur de la publication : Vincent PERROTTE, E-mail : vp@pic-magazine.fr. Commission Paritaire : 0325 T 79570 - ISSN 1629-1603. ÉDITION / Direction de la rédaction : Christophe LAPAZ - Tél. : + 33 (0)6 27 37 29 22 - E-mail : cl@pic-magazine.fr. Chef de rubrique : Laurence Alemanni - Tél. : +33 (0) 6 49 05 83 73 - la@pic-magazine.fr. Maquette originale et réalisation : Éric MERKI - crédit photo couverture : Getty Images. Secrétaire de rédaction : Frédérique Guitton-Danielo. PUBLICITE : Jérôme PERROTTE - Tél. : + 33 (0)6 09 17 09 50 - E-mail : jp@pic-magazine.fr. Diffusion et Marketing : Hélène Duval (email : hd@tpmedia.fr) - Service abonnement : PIC - TBS Blue : Tél. : 01 76 41 05 88 - Email : abopic@tpmedia.fr - Abonnement 1 an France : 98 euros TTC / Étranger : 168 euros TTC. Impression : Corlet Imprimeur SA : ZI rue Maximilien-Vox 14110 Condé-sur-Noireau. Origine du papier : ARCTIC PAPER Gryksbo - Suède % fibre recyclé : origine de la fibre : PEFC. EUTROPHISATION (P Total en kg/tonne) : 0,02 kg/ T. Encart compris.





DR  
Getty Images

## PRÉVENTION Vers un label qualité santé au travail en Europe en SST?

Portée par le Gepi (groupe d'échange des préventeurs interentreprises), l'idée d'un label qualité de la santé au travail fait doucement son chemin. Si le projet semble mobiliser certains, les pouvoirs publics français sont moins réactifs...

**L**e Gepi a profité de l'examen en cours d'un projet de loi sur la SST en France pour proposer une plateforme d'idées afin d'offrir un cadre stratégique qui, pour de nombreux acteurs et spécialistes, lui fait à ce jour cruellement défaut. Constituée de neuf leviers, il en est un qui concerne le changement de l'image de la santé sécurité au travail. « En effet, la SST est perçue par une multitude d'acteurs, dont les chefs d'entreprise, comme une contrainte. Or, si nous voulons progresser dans ce domaine, il me semble évident qu'il faille embarquer ces chefs d'entreprise et notamment des TPE et des PME, explique Dominique Vacher. Pour cela, il faut les convaincre que travailler sur les pratiques nécessaires à l'excellence en SST sert la performance globale et le business. »

### La logique d'un tel label qualitatif SST

Il faut prendre conscience qu'investir dans la prévention rapporte en moyenne plus du double (étude de l'AISS en 2009 et de l'OPPBTB en 2014). Malakoff Humanis vient de démontrer également dans une étude qu'elle a menée que la performance sociale, dont la SST, impacte la performance économique de l'entreprise avec plus de dix points d'écart entre celles qui performant dans ce champ versus

celles qui ne s'en soucient pas. « Travailler à la maîtrise de ses risques en SST et exceller dans ce domaine veut ainsi dire que vous améliorez la maîtrise de vos activités, donc la maîtrise de tous les autres risques qui y sont reliés. », poursuit Dominique Vacher. Une fois ce constat intégré, l'idée du label devient alors beaucoup plus limpide.

### Un contexte favorable

Il y a en ce moment une prise de conscience autour de la notion d'achat responsable. L'expérience Yuka montre clairement que les consommateurs évoluent dans la façon d'acheter leurs produits dès lors qu'ils sont informés des risques associés. « L'idée est de faire exactement la même chose en SST, et donc de proposer au donneur d'ordres, aux prospects et aux clients, mais également à toutes les parties prenantes (banquiers, assureurs, etc.) une mesure de la maturité de l'entreprise quant à sa capacité à gérer ses risques santé au travail et donc, comme je l'ai expliqué ci-avant, de gérer l'ensemble de ses risques et de maîtriser donc ses activités », ajoute Dominique Vacher.

Dès lors, les parties prenantes publiques ou privées ainsi informées feront le choix de privilégier, dans leur logique d'achat responsable, des entreprises correctement labellisées. ■





## 2 questions à...

**DOMINIQUE VACHER,** membre de l'AISS et animateur du Cepi

**Quel serait le plus de ce label qualité de la santé au travail par rapport aux normes**

**existantes ?**

Les certifications existantes, OHSAS 18001, ISO 45 000..., attestent que l'entreprise est engagée dans une « boucle d'amélioration continue » et que le progrès est en marche. Une certification n'atteste absolument pas l'excellence. Certaines entreprises se satisfont de cette association mensongère et ainsi tentent de faire croire que comme elles sont certifiées, elles excellent. C'est inexact. De plus, l'approche est binaire : on est ou pas certifié, ce qui ne laisse aucune place au qualitatif. Le label qualitatif SST, lui, mesure sur une échelle la présence de pratiques vertueuses de direction d'entreprise nécessaires pour exceller en SST, et qui, par ricochet, sont nécessaires pour performer tout court. Elles concernent les champs de la technique, de l'organisation bien sûr, et aussi des pratiques managériales et, enfin, des aspects culturels de tous les salariés qui sont les premiers (et derniers !) acteurs de leur santé, donc de leur SST et celle de leurs collègues.

**Comment voyez-vous la façon dont cette mesure peut se conduire ? Quid de l'intérêt des pouvoirs publics ?**

J'ai construit à la demande d'un client un tel label, en utilisant le concept Vision Zéro de l'Association internationale de sécurité sociale, approche pragmatique de la SST. Ce concept s'appuie sur sept règles d'or : il est parfait pour les TPE et PME qui sont pour moi la cible d'un tel label. En 50 questions, témoins de mon approche de la SST, je propose de mesurer la maturité d'une TPE ou petite PME sur une échelle de valeur. Cette mesure s'effectue de façon duale : un audit classique auquel on combine le résultat d'une enquête auprès de tous les salariés sur leur perception de l'existence ou non des pratiques recherchées. Cela renforce à la fois la robustesse de la mesure et le partage du résultat dans l'entreprise concernée. Il me semble que tout doit partir de la volonté politique. Il y a quelques semaines, se sont déroulées les 11<sup>es</sup> rencontres de la santé au travail, en pleine pandémie. J'imaginais que les débats seraient ouverts par le Premier ministre, à tout le moins la ministre du Travail. Les débats furent ouverts par un secrétaire d'État. Sans commentaire.

**COFRA**  
BORN TO WORK  
the italian brand

**LIGHTTECH**  
CHAUSSURES DE SÉCURITÉ  
ULTRA-LÉGÈRES

420 g

www.cofra.it



Getty Images

700 médecins du travail ont écrit aux députés pour exprimer leur inquiétude quant à la réforme de la santé au travail.

## SST Une réforme qui ne fait pas l'unanimité...

Dans notre dernier numéro, la députée Charlotte Lecocq revenait sur les grands axes de la réforme de la santé au travail. Réforme qui suscite parfois de vives réactions et critiques. Dont celles d'un certain nombre de médecins du travail.

**7**00. C'est le nombre de médecins du travail qui ont écrit aux députés pour leur faire part de leurs inquiétudes et critiques quant à ladite réforme. Considérant même que certaines de ses dispositions sont dangereuses pour la protection de la santé des salariés. Premier reproche : le démantèlement d'une profession déjà en danger. On le sait : la France manque de médecins du travail. Or, les signataires de la lettre considèrent que la réforme, loin d'apporter une réponse à ce problème, l'aggraverait en démantelant et en lui substituant «une offre de santé au travail démedicalisée qui ne serait alors qu'une coquille vide, sans réelle efficacité, incapable de préserver la santé des travailleurs», comme le souligne Amandine de Bonnefon, médecin de prévention, dans une tribune publiée par notre confrère *Santé & Travail*. Pour Amandine de Bonnefon, «la prise en charge des consultations médicales de santé au travail par les infirmières ou les infirmiers de santé au travail, que le texte vient amplifier, n'est pas une bonne solution. Ces derniers peuvent remplir des missions utiles à la prévention, mais certainement pas ausculter, examiner le salarié, analyser ses comptes-rendus médicaux, ou encore échanger avec le médecin traitant ou le médecin spécialiste. La connaissance précise de l'état de santé physique et psychique du travailleur relève de la médecine et reste indispensable pour proposer des aménagements de poste et des changements d'organisation du travail.»

### Quelle place pour les médecins du travail ?

La tribune pointe aussi du doigt le fait de confier à des «médecins correspondants», qui seraient en fait des généralistes ayant au préalable profité d'une formation en matière de SST, le suivi des salariés. Et de s'interroger sur la possibilité pour ces médecins

généralistes d'assurer correctement cette mission, sachant qu'ils sont déjà bien souvent soumis à une importante surcharge de travail... Quid par ailleurs de la connaissance des entreprises dans lesquels travaillent les salariés, de leur contexte de travail ? Autant de questions qui méritaient d'être posées.

### Fin de l'indépendance du médecin du travail

Amandine de Bonnefon soulève également un autre problème : la disparition annoncée du médecin du travail en tant que coordinateur de l'équipe pluridisciplinaire au profit «d'un système de délégation de ses missions aux autres intervenants». Avec comme menace une remise en cause de son indépendance professionnelle par rapport aux entreprises. Amandine de Bonnefon de conclure : «Enlever au médecin le rôle de coordination de l'équipe pluridisciplinaire revient à exposer davantage celle-ci au pouvoir hiérarchique des services, lesquels sont dans une relation commerciale directe avec les entreprises. De facto, cela affaiblit les garanties de protection des salariés pour ce qui touche à leur santé.»

Petit rappel : la proposition de loi sur la santé au travail a pour objectif de renforcer la prévention et de réformer un dispositif santé au travail qui aurait atteint ses limites : offres de services qui ne touchent pas assez les PME et TPE, pénurie de médecin du travail... Le texte propose d'instaurer la visite de mi-carrière pour repérer une inadéquation entre le poste de travail et l'état de santé au plus tôt. S'y ajoutent, aussi la mise en place du dossier médical partagé, le renforcement du rôle de l'infirmier en santé au travail pour en faire un acteur majeur de l'équipe pluridisciplinaire.

Source : Santé & Travail, 17 février 2021. [www.sante-et-travail.fr/pourquoi-nous-contestons-reforme-sante-travail?utm\\_source=emailing&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=pushmail](http://www.sante-et-travail.fr/pourquoi-nous-contestons-reforme-sante-travail?utm_source=emailing&utm_medium=email&utm_campaign=pushmail) ■

## LOI SANTÉ AU TRAVAIL

# Sortir de la logique de réparation

**Le texte des députées Charlotte Lecocq et Carole Grandjean, outre la transposition dans une loi des dispositions de l'ANI signé en décembre dernier, veut changer le paradigme de l'approche de la prévention des risques et de la SST en France.**

**A**insi, on passerait d'une culture de la sécurité – reposant sur la prévention primaire, secondaire et tertiaire – à une culture de la prévention, plus orientée santé globale car tenant compte de l'environnement physique, social dans lequel nous évoluons. Débouchant de la sorte sur une approche plus axée « bien-être au travail ».

Le texte de loi prévoit aussi – en ce qui concerne la prévention primaire, de mettre en place un passeport de prévention, prévu dans l'ANI. Ce passeport, tenu à jour par l'employeur, le salarié ou l'organisme de formation, aurait pour intérêt de rassembler toutes les attestations, certificats et diplômes obtenus dans le cadre des formations relatives à la santé et à la sécurité au travail (SST). À noter qu'un temps remis en question, le texte des députées maintient le fameux Duerp ou Document unique d'évaluation des risques professionnels.

Enfin, le texte rebaptise les « Services de santé au travail » en « Services de prévention et de santé au travail interentreprises » avec pour mission d'assurer un suivi individuel des travailleurs et de prévenir la désinsertion professionnelle.

Enfin, la proposition de loi envisage de réorganiser la gouvernance de la prévention au travail ; et veut mettre en place un référentiel de certification dédié aux services de prévention et de SST dans une démarche qualité de l'organisation des services et d'efficacité de leurs prestations. ■



Photos : Getty Images

## SST

### Les patrons mosellans se mobilisent

L'UE 57, organisation patronale mosellane, a lancé un « Club » dont l'ambition est d'aider et d'accompagner les dirigeants d'entreprises de la Moselle en matière de santé et sécurité au travail et de prévention des risques. Première action engagée et rapportée par notre confrère L@ Semaine : l'envoi à tous les adhérents de l'OU 57 d'un questionnaire sur les questions de SST et de prévention en vue de l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques en matière de SST. Le club en question est animé par Fabrice Causero, fondateur de la société Les Petits Camions, et Sylvain Martin, président de Coopallia, coopérative de formateurs. ■

## SECUNORM 540 L'ULTRA-SPECIALISTE

N° 54000410



appréciez la sécurité fabriquée à Solingen  
ENJOY SAFETY  
MADE IN SOLINGEN

NOUVEAU

Le SECUNORM 540 aime aller au fond des choses : manche en aluminium robuste, changement de lame intelligent, grande profondeur de coupe et surtout rétraction ultra-rapide du tranchant pour plus de sécurité. Vous pourrez compter sur lui pour relever les défis les plus exigeants.

Pour en savoir plus : [www.martor.fr](http://www.martor.fr) | T +33 (0)3 88 72 96 34

**martor**



Getty Images

## PRÉVENTION

### L'UNPG et le SNBPE lancent «Passeport Sécurité»

**Pour améliorer la prise en compte de la santé et sécurité au travail et la prévention chez leurs adhérents, l'UNPG (Union nationale des producteurs de granulats) et le SNBPE (Syndicat national du béton prêt à l'emploi) ont lancé une nouvelle plateforme d'e-learning de sensibilisation : [www.passeport-securite.com](http://www.passeport-securite.com)**

Le «Passeport Sécurité» est un dispositif de sensibilisation sur les risques généraux encourus sur une carrière de granulats ou lors de la fabrication et l'acheminement du béton prêt à l'emploi. Ce nouvel outil est destiné aux salariés et chauffeurs des exploitants de carrières et leurs sous-traitants. Ce «Passeport» est obtenu lorsque l'utilisateur a consulté et validé l'ensemble des modules correspondant à son profil. Il est valable trois ans. À l'issue de cette période, l'utilisateur doit procéder à un recyclage de son «Passeport sécurité».

Afin d'accéder à la plateforme d'e-learning «Passeport Sécurité» et aux éléments de formation et de sensibilisation, les entreprises doivent désigner, en leur sein, un «Réfèrent Passeport Sécurité». Ce dernier (responsable, manager de site, assistant, etc.) sera le contact principal de l'UNPG et du SNBPE. Il devra notamment administrer le compte de son entreprise sur la plateforme, inscrire les salariés aux modules de formation et suivre la progression de ces derniers via un tableau de bord de suivi. ■

## COVID-19

### Quelles modalités pour la vaccination en entreprise ?

Depuis le 25 février, les SST (services de santé au travail) peuvent vacciner certains salariés. Afin de cadrer les modalités de cette autorisation, le ministère du Travail a mis en ligne une série de questions-réponses. Elles rappellent, entre autres :

- > La vaccination n'est pas à la charge financière de l'employeur et les vaccins sont fournis gratuitement par l'État.
- > Le salarié qui souhaite bénéficier d'une vaccination prioritaire est invité à fournir tous les documents justifiant de sa pathologie.
- > Le salarié peut refuser la vaccination, sans conséquence.
- > L'employeur ne doit pas être tenu informé des salariés vaccinés par le médecin du travail.
- > Le médecin du travail peut identifier des salariés qui seraient susceptibles d'être concernés par la vaccination et les informer de la possibilité.
- > L'employeur est encouragé à informer l'ensemble des salariés, quel que soit leur âge, de la possibilité de recevoir une vaccination au sein de l'entreprise. Etc.

<https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/questions-reponses-par-theme/article/vaccination-par-les-services-de-sante-au-travail> ■



Getty Images



**EPI**

**Publication de nouvelles normes pour la protection des yeux**

Deux normes viennent d'être publiées par le sous-comité d'experts ISO pour la protection des yeux.

Si la première concerne plutôt le monde du sport, la seconde, ISO 16321, concerne le monde du travail et précise les exigences générales relatives aux équipements destinés à assurer une protection des yeux et du visage contre les risques professionnels courants, notamment les particules projetées, les gaz nocifs, le rayonnement optique ou les projections de liquides. Cette norme se compose de trois parties :

- > ISO 16321-1, protection des yeux et du visage à usage professionnel – partie 1: exigences générales.
- > ISO 16321-2, protection des yeux et du visage à usage professionnel – partie 2: exigences complémentaires relatives aux protecteurs utilisés pour le soudage et les techniques connexes.
- > ISO 16321-3, protection des yeux et du visage à usage professionnel – partie 3: exigences complémentaires relatives aux protecteurs grillagés.

Pour en savoir + : [www.iso.org/fr/advanced-search/x/title/status/PU/docNumber/16321/docPartNo/docType/0/langCode/ics/currentStage/true/searchAbstract/true/stage/stageDateStart/stageDateEnd/committee/sdg](http://www.iso.org/fr/advanced-search/x/title/status/PU/docNumber/16321/docPartNo/docType/0/langCode/ics/currentStage/true/searchAbstract/true/stage/stageDateStart/stageDateEnd/committee/sdg) ■




**PROTECTIONS AUDITIVES SUR MESURE ET UNIVERSELLES**  
*adaptées à tous les métiers*

**PROTECTIONS SUR MESURE**

- Technologie 3D
- Plusieurs choix de filtres



**PROTECTIONS UNIVERSELLES**

- Réutilisables ou jetables
- Plusieurs atténuations proposées





Engagement qualité



Délais rapides

**PROD'EMBOULT TECHNOLOGIE**  
 10 rue Soddy - 94000 Créteil - Tel : 01 55 97 02 65  
 infos@prodembout.com - www.prodembout.fr  
\*Anciennement EPI3D

QVT

## Bouygues Construction à l'honneur

**Bouygues Construction a reçu les certifications Top Employer France pour la cinquième année consécutive, et Top Employer Europe pour la troisième fois, remises par Top Employers Institute.**

Ces certifications qui concernent aussi ses entités au Royaume-Uni et en Suisse, en Pologne et en République tchèque, viennent récompenser les initiatives que Bouygues Construction déploie, depuis de nombreuses années au sein de son organisation, pour fournir le meilleur environnement de travail possible à ses collaborateurs à travers des pratiques RH innovantes. Le groupe est le seul acteur de la construction présent dans cette enquête. Le programme Top Employers Institute a ainsi évalué la politique RH de Bouygues Construction grâce à l'enquête «HR Best Practices Survey», qui couvre six grands domaines RH, répartie en 20 thématiques comme la stratégie de gestion des talents, l'environnement de travail, la formation et le développement des compétences, le bien-être au travail... Trois domaines principaux de travail ont été identifiés par l'enquête Top Employer 2021 : tout d'abord, la qualité de vie au travail et maintenant en télétravail avec un focus sur la santé-sécurité des collaborateurs, ensuite l'épanouissement professionnel et enfin un engagement en faveur de la diversité. ■



Getty Images

### PRÉVENTION

#### Halte au bruit !



Getty Images

Le bruit au travail est un fléau. La campagne « Contre le bruit, j'agis », de l'OPPBTB et ses partenaires, a pour objectif de sensibiliser l'ensemble des professionnels du BTP à ce risque majeur, en leur rappelant l'importance de la prévention collective et en leur présentant l'étendue des solutions existantes pour adopter les bons réflexes. En second lieu, l'OPPBTB souhaite parallèlement valoriser les protections individuelles contre le bruit (PICB) les plus efficaces et faciliter leur acquisition. Pour cela, les fabricants et industriels partenaires de l'opération (3M, Cotral, Earsonics, Auditech-Innovations, Interson, Uvex, MSA, Delta Plus et Groupe RG) proposent une sélection d'EPI adaptés et des offres promotionnelles exclusives.

Par ailleurs, l'OPPBTB met à disposition un nouveau module d'e-learning D-Clic Prévention dédié au risque bruit. Son format court de six minutes permet à l'ensemble du personnel de chantier d'acquies rapidement les savoirs essentiels afin de limiter le bruit sur le chantier. L'OPPBTB rappelle qu'il est essentiel de mettre en place une approche globale, en commençant par prendre en compte ce risque en amont du chantier. ■



SST

## Lean construction au service de la prévention ?

**Les démarches de Lean Construction sont-elles favorables à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail ?**

**P**our répondre à cette question, l'OPPBTP a mené des études sur plusieurs chantiers expérimentaux et en publiant les résultats qui démontrent l'intérêt de la démarche Lean en matière de prévention. Avant tout, rappelons que né dans les années quatre-vingt aux États-Unis, le Lean se fonde sur un certain nombre de principes visant à améliorer la qualité de production, réduire le gaspillage et répondre aux nécessités de délais et de coûts. Grâce à ses observations, l'OPPBTP peut aujourd'hui tirer de nombreux enseignements et préciser comment le Lean Construction, déployé de manière équilibrée, peut aider efficacement à une meilleure prévention. « Grâce aux études menées sur les chantiers, nous avons pu constater qu'une bonne gestion des flux a une incidence très forte sur les accidents comme les chutes de hauteur et de plain-pied. Sécuriser ces flux en prenant en compte les déplacements des hommes, des matériels et des matériaux concourt considérablement à la diminution de l'accidentologie du BTP. Et c'est notamment cela que permet le Lean Construction. Avec ces cas concrets, nous avons pu mettre en évidence les répercussions positives du Lean Construction si les déterminants sont bien respectés », explique Yves Chassagne, ingénieur prévention de l'OPPBTP.

> **Pour télécharger « Lean Construction : une démarche favorable à la prévention » :**  
[www.preventionbtp.fr/ressources/documentation/ouvrage/lean-construction-une-demarche-favorable-a-la-prevention](http://www.preventionbtp.fr/ressources/documentation/ouvrage/lean-construction-une-demarche-favorable-a-la-prevention) ■



LABORATOIRES  
**ESCULAPE**

LE PROFESSIONNEL DES PREMIERS SECOURS

PRÉSENTE

**LA NOUVELLE RÉFÉRENCE EN TROUSSES DE SECOURS**

# SaveBox®



**SaveBox® MEDIUM** - code art. 724 01 10



TROUSSE COMPACTE AVEC POIGNÉE VELCRO

Faciles à transporter et à accrocher



COMPARTIMENTS FERMÉS ET TRANSPARENTS

pour une meilleure visibilité des produits

UNE GAMME EVOLUTIVE EN FONCTION DES BESOINS

Contenus complets et polyvalents pour équiper tous les professionnels sur leur lieu de travail



**SaveBox® MINI**  
1 à 5 personnes



**SaveBox® MEDIUM**  
5 à 10 personnes



**SaveBox® MAXI**  
10 à 20 personnes

\* Les trousse de secours sont obligatoires sur tous les lieux de travail. (Article R 4224-14 du Code du Travail.)

L'ensemble de la gamme est à découvrir dans notre catalogue en ligne sur

**[esculape.fr](http://esculape.fr)**

Articles disponibles chez votre spécialiste en EPI.

## PRÉVENTION DES RISQUES

### Plus de 200 entreprises dans la démarche Mase en Afrique

« À l'origine, nous pouvions craindre que cette aventure du Mase en Afrique soit sans lendemains. Il n'en est rien, se réjouit Luc Decosse, administrateur hygiène industrielle chez Mase Méditerranée Giphise. Le succès est au rendez-vous puisqu'à ce jour, 12 entreprises utilisatrices et environ une centaine d'entreprises intervenantes sont adhérentes de Mase au Sénégal, et 13 entreprises utilisatrices et environ 120 intervenantes en Côte-d'Ivoire. Toutes sont engagées dans une démarche d'amélioration continue en matière de SST et d'environnement. De nombreuses entreprises sont déjà certifiées pour un ou trois ans. » C'est visiblement une vraie prise de conscience qui a eu lieu dans ces deux pays où de plus en plus d'entreprises, notamment au Sénégal où l'exploitation du pétrole devrait débiter en 2022-2023, ont compris que la santé et sécurité au travail permet de remporter des marchés et qu'elle constitue donc un véritable atout concurrentiel.

« Ces entreprises ont compris que dire qu'on n'a pas d'accident n'est pas suffisant pour leurs clients, poursuit Luc Decosse. Il faut quelque chose qui matérialise cette volonté d'être réellement engagé dans une démarche SST et prévention des risques. Le référentiel Mase correspond parfaitement à cette attente. D'autant plus qu'il est assez souple pour être accessible aux grosses structures comme aux plus petites. » Et demain? « Si une demande existe dans d'autres pays, nous y répondrons. Mais il faut qu'elle émane d'une association et que cette dernière fasse appel au Mase. C'est une démarche volontaire. Dans certains pays, on sent qu'il y a un besoin. C'est le cas du Burkina Fasso. Dans d'autres, après quelques espoirs, les choses sont au point mort », conclut Luc Decosse. ■

## Salons et rendez-vous professionnels

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire

### MAI 2021

#### JOURNÉES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU TRAVAIL

DU 17 AU 21 MAI 2021

[www.securite-routiere.gouv.fr/employeurs-engages/les-journees-de-la-securite-routiere-au-travail](http://www.securite-routiere.gouv.fr/employeurs-engages/les-journees-de-la-securite-routiere-au-travail)

### JUIN 2021

#### SEMAINE POUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

DU 14 AU 18 JUIN 2021 - <https://semaineqvt.anact.fr/>

#### PRÉVENTICA LYON

DU 22 AU 24 JUIN 2021 - LYON - [www.preventica.com](http://www.preventica.com)

### AOÛT 2021

#### SECURITY/SAFETY & PREVENTION MEETINGS

DU 31 AOÛT AU 02 SEPTEMBRE 2021 - CANNES

[www.security-and-safety-meetings.com](http://www.security-and-safety-meetings.com)

### SEPTEMBRE 2021

#### PRÉVENTICA LILLE

DU 28 AU 30 SEPTEMBRE 2021 - LILLE

[www.preventica.com](http://www.preventica.com)

## CARNET

### BERNARD SALENGRO INRS



Bernard Salengro a été élu président du conseil d'administration de l'Institut national de recherche et de sécurité

(INRS). Bernard Salengro, représentant la confédération française de l'encadrement et la confédération générale des cadres (CFE/CGC), succède à Renaud Buronfosse, représentant du Medef.

### LAURENCE BARRIÈRE PAREDES



Paredes a nommé Laurence Barrière au poste de directrice marketing et achats. En charge

des pôles marketing produits, marketing opérationnel, communication et achats de Paredes, elle reportera directement à François Thuilleur, PDG. Elle intègre également le comité exécutif du groupe.


### STÉPHANE CAO MABÉO INDUSTRIES



Patrick Martin, président du Groupe Martin Belaysoud, a nommé Stéphane Cao au poste de directeur

général de Mabéo Industries. Il succède à Marie-Pierre Marchand. Il rejoint aussi le comité de direction du Groupe Martin Belaysoud.





**Nous sommes là pour nous assurer  
que chaque individu rentre chez lui  
en toute sécurité.**

Qu'il s'agisse de blessures, d'évacuations, de menaces envers la sécurité ou de phénomènes météorologiques extrêmes, nos solutions de pointe intègrent une détection des incidents de classe mondiale et une technologie de localisation avancée grâce aux communications cellulaires et par satellite, afin d'assurer une surveillance continue et de garantir la sécurité de vos travailleurs et de vos chantiers.

Nous offrons une connaissance instantanée de la situation et une connectivité pour chaque travailleur, chaque industrie, chaque emplacement, chaque tâche et chaque scénario.

**Lorsqu'un besoin de sécurité se fait ressentir, nous sommes là.**



**blacklinesafety**

» BlacklineSafety.com

# entretien

XAVIER LORGE,

ingénieur qualité sécurité environnement chez Cardem  
(groupe Vinci-Eurovia)

« Le management de proximité a ici un très grand rôle à jouer. »



**Démolition, démantèlement, désamiantage : les chantiers sur lesquels interviennent les collaborateurs de Cardem présentent de nombreux risques. Xavier Lorge et son équipe sont là pour les aider à bien appréhender les situations, à préparer et anticiper les interventions : la sécurité y est plus qu'ailleurs une exigence de tous les instants.**

**Cardem est une société du groupe Eurovia-Vinci. Pouvez-vous présenter son activité et votre positionnement au sein de l'entreprise ?**

Cardem est en effet une société rattachée aux filiales spécialisées d'Eurovia, elle-même filiale de Vinci, grand groupe français du BTP. Pour faire simple, Cardem intervient sur des opérations de déconstruction, démolition et désamiantage. Nos métiers nous amènent à intervenir dans des milieux très différents et des missions diverses. Que ce soit dans l'industrie, sur des ICPE et des INB, du tertiaire, sur des ouvrages d'art (ponts, châteaux d'eau, éoliennes), pour des interventions de dépollution pyrotechnique. Aujourd'hui, Cardem emploie un peu plus de 500 personnes en CDI. Outre les risques induits par la nature même de nos missions, nous devons aussi prendre en considération ceux liés aux lieux dans lesquels nous intervenons, chez nos clients. Par exemple dans des zones Atex, à proximité de process en fonctionnement, dans des milieux interdisant les vibrations ou la poussière, sur des démolitions de grande hauteur... Tout cela conjugué requiert donc de très fortes capacités d'adaptation des salariés de l'entreprise. En ce qui concerne ma fonction, j'ai pour mission d'organiser et de mettre en œuvre la politique de santé et sécurité au travail de l'entreprise en adéquation avec la stratégie définie par le groupe. Je suis directement rattaché à Nicolas Masson, directeur de Cardem. Pour m'aider, je peux compter sur cinq animateurs

XAVIER LORGE,

QPE affectés à plein temps dans nos agences pour les chantiers courants, ainsi que sur des QPE que nous recrutons spécifiquement pour des chantiers d'envergure comme dans le cas du démantèlement des cheminées de la centrale thermique de Blénod. Dans ce cas, nous nous rapprochons de sociétés spécialisées qui peuvent nous fournir des experts ou en recrutant directement des personnes en CDC pour nous accompagner. Pour me permettre de rester proche des problématiques terrains, je m'occupe de la prévention d'une agence en direct.

### **Compte tenu de votre activité très particulière, quels sont les principaux risques auxquels vous devez faire face ?**

Nous avons élaboré un référentiel prévention qui est en cours de mise à jour. Ce référentiel nous a permis d'identifier clairement nos risques majeurs : le travail en hauteur par exemple. S'y ajoutent les risques liés aux projections de petites particules mais aussi de gros volumes lorsque nous détruisons un bâtiment. Il faut alors mettre en place toute une organisation nous permettant d'anticiper les chutes de gros éléments du bâti ou de l'installation, afin d'éviter qu'ils ne blessent le personnel sur le terrain ou n'induisent un risque pour l'environnement immédiat. Nous avons aussi, comme dans le BTP, à gérer le risque lié à la cohabitation des engins de chantiers et autres machines et des piétons. Nous devons aussi prendre en compte tous les risques générés par les interventions sur des réseaux comme ceux dédiés à la distribution d'énergie (gaz, électricité, etc.) mais aussi des réseaux dissimulés comme les caves, les galeries souterraines... Tout cela est d'autant plus complexe que nous n'avons pas toujours en premier lieu une connaissance précise de ce qu'il y a réellement sur le site. Nous devons aussi prévenir tous les risques liés au levage, à l'utilisation d'outillage électroportatif... Sans oublier les risques chimiques et tous ceux induits par l'amiante, le plomb et plus récemment par la silice cristalline.

### **Pour un tel spectre de risques, lourds, comment choisit-on les équipements de protection collective et individuelle qui seront évidemment nécessaires à vos techniciens ?**

Nous utilisons évidemment beaucoup d'EPI standards, communs à d'autres secteurs d'activité. Mais au-delà, nous devons pouvoir disposer d'EPI spécifiques et dont la nécessité ne pourra s'imposer qu'une fois réalisée l'analyse des risques, préalable

à toute intervention. Nous utiliserons, par exemple, des EPI amagnétiques pour intervenir sur un site pyrotechnique ; ou des EPI adaptés pour le désamiantage. Encore une fois, notre activité exige de nous et des collaborateurs de l'entreprise une très grande adaptabilité. Rien n'est jamais acquis ou certain. L'analyse des risques est donc pour nous l'étape incontournable pour toute intervention. Il nous faut être curieux. Mener une enquête. On ne peut pas toujours prendre pour argent comptant le déclaratif. Si on nous affirme que «Oui, les canalisations ont été purgées et il n'y reste plus de produits dangereux ou toxiques», nous nous devons de vérifier. La sécurité de nos collaborateurs l'exige. Par ailleurs, pour intervenir et en ce qui concerne les équipements fournis aux salariés, nous devons aussi tenir compte des contraintes qu'ils induisent. Nos opérateurs portent souvent de multiples équipements pour des raisons d'évidente sécurité : EPI amiante, harnais, combinaison antifeu, gilet de sauvetage lors d'interventions au-dessus de l'eau... Ils imposent des vraies contraintes physiques. Nous devons donc être très rigoureux dans leur choix afin qu'ils s'adaptent tous aux exigences de sécurité, des interventions et à ce que peuvent supporter nos opérateurs.

### **Vous avez évoqué plusieurs fois l'analyse du risque. Il s'agit d'une étape très importante dans de nombreuses activités. En quoi l'est-elle encore plus pour vous ?**

L'analyse du risque nous permet d'avoir une connaissance fine du site sur lequel nous allons intervenir. Mais elle nous aide également à préparer très en amont notre intervention. Ne serait-ce que pour choisir la ou les techniques les plus adaptées pour travailler en sécurité. Cette étape nous permet, en étant curieux, d'imaginer ce qui peut arriver, d'émettre des hypothèses et de lever des doutes pour pouvoir intervenir. C'est aussi une étape cruciale car elle nous aide à faire comprendre à nos opérateurs l'environnement dans lequel ils vont devoir travailler et nous permet de nous assurer qu'ils ont intégré tous les paramètres de l'intervention : EPI, EPC à utiliser, procédures à adopter, outils ou machines à employer... Et malgré cela, nous sommes parfois confrontés à des surprises, des imprévus. C'est là que les chefs de chantier sur le terrain et leur expertise, leurs compétences, sont primordiales car leurs excellentes connaissances des règles de sécurité leur permettent de réagir, de s'adapter, dans le respect de nos règles de sécurité.

### **bio express**

**2003 :**  
**Date de démarrage de mon alternance en QPE chez air liquide, Découverte du métier.**

**2010 :**  
**Arrivée dans l'entreprise Cardem, départ pour une belle aventure.**

**2015 :**  
**Prix de l'innovation Vinci, Prix Management pour la mise en œuvre du projet Preven+ chez Cardem.**

**2018 :**  
**Management d'une équipe QPE, partage d'une passion.**



**« Nous devons veiller à ce que la digitalisation de nos métiers ne nous éloigne pas de l'humain, du terrain. »**

# entretien

XAVIER LORGE,

ingénieur qualité sécurité environnement chez Cardem (groupe Vinci-Eurovia)



## C'est tout le problème de l'arbitrage entre la sécurité réglée et la sécurité gérée...

Tout à fait. En ce qui concerne le réglé, nous avons défini des règles très strictes, avec lesquelles nous ne pouvons transiger. On doit les respecter. Ce réglé doit nous permettre de nous assurer qu'à aucun moment un de nos salariés ne se retrouve face à un vide, une situation dans laquelle il ne sait pas quoi faire, quelque chose qui n'a pas été prévu, cadré, défini en amont dans un référentiel. Et nous devons sans cesse rappeler ce qui a été défini et réglé une bonne fois pour toutes grâce à l'accueil sécurité sur le chantier mais aussi par l'intermédiaire des causeries, des quarts sécurité... Ceci posé, on n'est jamais à l'abri, malheureusement, d'un incident. Ces incidents, quand ils surviennent, sont souvent dus à une prise d'initiative malheureuse. Le collaborateur pensait bien faire, ou faire simple, pour parfois gagner du temps. Encore une fois, s'il agit de la sorte, c'est parce que, à un instant T, il s'est retrouvé dans une situation où il pensait pouvoir « improviser ». C'est ce type de situation que nous voulons éliminer. Ici, l'encadrement de terrain a un très grand rôle à jouer. C'est pourquoi nous veillons à maintenir un fort taux d'encadrement sur nos chantiers afin que nos collaborateurs aient toujours une personne experte, vers laquelle se tourner pour poser une question, être sûr qu'il peut faire telle ou telle chose, intervenir dans telle ou telle condition... En ce qui concerne le géré, il interviendra à la marge et il sera induit par les spécificités de chaque site, de chaque chantier et de l'expérience des collaborateurs.

## Comment formez-vous, sensibilisez-vous les collaborateurs à cette approche très stricte de la sécurité ?

Nos chefs de chantier sont très importants. Leur expertise est vitale pour s'assurer que les interventions se font dans de bonnes conditions. Nous avons aussi mis en place un système de tutorat qui permet d'accompagner les nouveaux entrants pour s'assurer de la bonne transmission des règles de sécurité, au plus près du terrain, au plus près du

« Il pensait pouvoir "improviser"... c'est ce type de situation que nous voulons éliminer. »

poste de travail. Le management de proximité a ici un très grand rôle à jouer car il jouit d'un savoir-faire technique. Il pourra aussi compter sur les chefs d'équipes, les ingénieurs travaux et le réseau QPE. Tout un maillage d'experts qui ont les compétences nécessaires et qui sont là, sur le terrain, pour aider les opérateurs.

## Vos confrères constatent souvent qu'il faut parfois rabâcher en matière de prévention des risques. Est-ce un constat que vous faites ?

C'est une des difficultés de notre métier : constamment rappeler les règles. Il faut toujours faire de la pédagogie. Il faut aussi trouver du temps pour parler, aller sur le terrain, évaluer les choses, les hiérarchiser. Il faut également savoir donner les moyens aux gens de mettre en place eux-mêmes certaines choses. C'est ainsi qu'ils pourront se les approprier. Enfin, nous devons faire face à un vaste mouvement de digitalisation dans nos métiers. Cela nous permet certes de gagner du temps pour traiter l'information par exemple, mais nous devons veiller à ce que ces nouveaux outils ne nous éloignent pas de l'humain, du terrain. C'est là que se fait vraiment la sécurité, au plus près du vécu au travail, des travailleurs. C'est en étant auprès d'eux qu'on gagne leur confiance et qu'on peut agir, en les écoutant, en profitant de leur expérience... ■

### J'aime :

- > le XV de France
- > la BD
- > l'esprit d'équipe,
- > le partage

### Je n'aime pas :

- > l'échec (quand ça ne fonctionne pas)
- > le manque de simplicité et d'humilité

### Cardem en bref

- > Cardem est une filiale d'Eurovia, filiale du groupe Vinci
- > Implantée en France depuis 1956, l'entreprise est spécialisée dans la démolition mécanique et à l'explosif, la déconstruction, la dépose et le démantèlement industriel, la dépollution, le désamiantage, le recyclage et la valorisation des matériaux et déchets. La société emploie plus de 500 personnes.
- > Un de ses chantiers emblématiques : démantèlement du site Engie à Saint-Denis (38 bâtiments sur un site de 12 ha) pour la construction de la future piscine olympique ; démantèlement des dépoussiéreurs, des réchauffeurs et des quatre cheminées de 125 m de haut de la centrale Edf de Blénod.



Solutions Petzl pour le travail en charpentes et couvertures. © 2019 - Petzl Distribution - Vuedio.org - RES - Parc éolien de Marsan, France



## PETZL HEAD PROTECTION SOLUTIONS\*

Lorsque vous devez travailler en hauteur et porter un casque tout au long de votre mission, le choix de ce qui existe de mieux est une évidence. Pouvoir accessoriser son casque en fonction des besoins de chaque opération, aussi. Voilà pourquoi c'est nous qui accompagnons les techniciens de Voltige dans le nettoyage de ce toit d'une librairie universitaire du Luxembourg.

Très confortable et doté de trous de ventilation avec volets coulissants, le casque VERTEX VENT HI-VIZ permet l'intégration optimale d'une visière VIZIR et de sa protection, mais aussi d'une lampe frontale TACTIKKA CORE. [www.petzl.com](http://www.petzl.com)



Access  
the  
inaccessible®



# Préventica

pour la Santé, la Sécurité et la Qualité de Vie au Travail



## LES RENDEZ-VOUS

pour une rencontre avec vos clients, prospects et partenaires

**Lyon** 22 > 24 JUIN

**Lille** 28 > 30 SEPT.

**Paris** 30 NOV. > 2 DEC.

**Toulouse** 18 > 20 JAN.



## LES WEBINARS

WebiPrev', la nouvelle chaîne de webinaires consacrée à la qualité de vie au travail



## L'ANNUAIRE

EPrev', votre outil de recherche Interactif pour toutes les solutions de santé-sécurité au travail



## LE MAGAZINE

Actu, interviews, dossiers... EMag', la revue de presse de la prévention des risques professionnels

# dossier

## Prévenir et réduire les TMS de vos salariés

Aucune entreprise ou organisation ne peut se dire à l'abri des TMS. Or, il s'agit d'un sujet complexe qui requiert des actions à différents niveaux. Il faudra agir sur plusieurs facteurs pour espérer apporter une réponse efficace à cet épineux problème.



### Sommaire

<b>Les TMS : des origines multifactorielles</b>	p. 32
Travailler sur le long terme	p. 32
Réfléchir à la nature des tâches	p. 32
<b>D'abord agir sur l'organisation du travail</b>	p. 34
Cartographier et analyser	p. 34
Faites appel à des experts	p. 36
Quid des nouvelles technos ?	p. 36
<b>En attendant Préventica Lyon...</b>	p. 40



## Les TMS : des origines multifactorielles

**En matière d'évaluation et de prévention des TMS, on se focalise parfois sur un seul aspect de la question : la biomécanique, c'est-à-dire les sollicitations physiques auxquelles est soumis le salarié. Or, on ne peut se contenter sur ce seul aspect, certes déterminant, mais pas suffisant.**

**P**our faire simple, on rappellera que toute démarche de prévention des TMS doit nécessairement tenir compte de trois principes fondamentaux que rappelle l'INRS : «l'approche globale pour prendre en compte tous les facteurs de risque, la participation de tous les acteurs de l'entreprise et le partage des connaissances ainsi que des compétences.» Or, trop souvent, on ne se limite qu'à leur dimension biomécanique, la plus visible, la plus évidente. Ce que confirme d'ailleurs Pascal Girardot, ergonomiste, responsable du domaine Prévention de l'usure professionnelle à l'OPPBTB : «On oublie souvent, pour réellement agir sur les TMS, leur origine multifactorielle. C'est d'ailleurs ce qui rend complexe leur prévention. Il faut donc rappeler que doivent être prises en compte leurs dimensions biomécaniques mais aussi organisationnelles et psychosociales en plus des facteurs individuels. On comprend donc bien qu'en matière de TMS, la part du risque attribuable

au travail ne se réduit pas à l'activité physique, même si celle-ci est importante, surtout dans le BTP.»

### Travailler sur le long terme

Aborder l'épineux sujet des TMS n'est donc pas toujours simple. «D'autant plus qu'en matière de prévention des risques, on constate très souvent un fossé entre la perception des risques TMS dans les entreprises et les risques lourds ou majeurs qu'elles ont identifiés et pour lesquels elles ont engagé des actions, reconnaît Léo Lemoine, ergonomiste chez Engie Solutions. Si les entreprises sont conscientes de l'impact de risques tels que les chutes de hauteur, électriques, chimiques..., elles n'ont pas toujours conscience de l'impact réel des TMS. Ce qui a pour conséquence de limiter leurs actions à une vision à court terme du problème. Or, les TMS doivent se traiter sur le temps long.» Il ajoute : «On doit travailler en profondeur sur les TMS. C'est

un sujet complexe et global qui ne peut se contenter de prévention secondaire ou tertiaire. On ne peut donc se limiter à des actions correctives qui n'agiront souvent que sur le court terme. Il faut penser le temps long et piloter la prévention des TMS en gardant à l'esprit qu'il s'agit d'une stratégie sur le long terme, à mener en étroite collaboration avec le terrain, au plus près des postes de travail.»

### Réfléchir à la nature des tâches

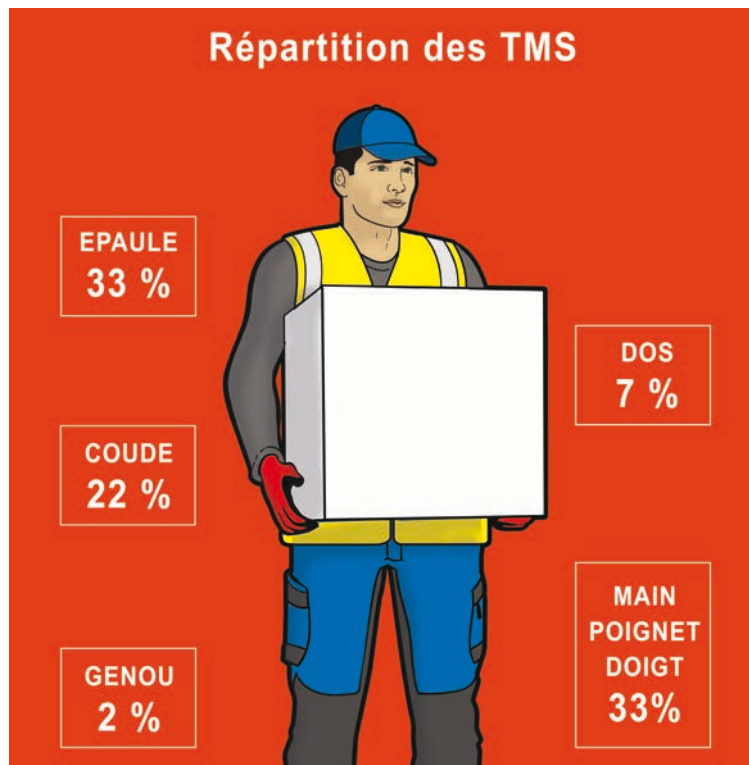
Dans le monde du travail, la prévention des TMS se focalise sur les situations physiquement sollicitantes. «On ne peut pas blâmer les entreprises. Nous avons tous naturellement tendance à agir d'abord sur ce qui se voit. Les risques différés sont plus complexes à appréhender, poursuit l'expert de l'OPPBTB. Ces situations évidentes occupent donc le devant de la scène et vont induire naturellement des actions





Comme Alstom, des entreprises recourent à la réalité virtuelle pour concevoir les postes de travail de demain et ainsi moins exposer leurs collaborateurs à des postures contraignantes.

prioritaires. Certes nécessaires mais qui ne s'inscrivent pas toujours dans une démarche de prévention primaire.» Pour cela, il faut intervenir en amont des projets. «On constate trop souvent, encore, que les entreprises se contentent d'une prévention secondaire, et ne recourent pas suffisamment à certaines ressources, regrette Léo Lemoine. Certes, les entreprises pensent à faire appel à l'expertise d'un ergonome mais avec une vision assez parcellaire de ce qu'il peut leur apporter. Cela se limitant encore souvent à la formation à la démarche Prap et autres gestes et postures. Or, l'apport de l'ergonome est complet lorsqu'il vient s'intégrer en amont de tout projet afin d'accompagner les entreprises pour les aider à identifier et éviter les problématiques TMS.» On ne peut pas, sur ce sujet, se contenter de traiter l'existant. Il faudra aussi aller sur le terrain, au plus près des postes de travail, pour se confronter à l'activité. «Il faut aider les entreprises à cartographier les situations sollicitantes et à identifier les facteurs de risques sur lesquels elles devront agir, insiste Pascal Girardot. Ce préalable leur permettra d'intégrer les conditions de réalisation du travail : environnement physique, social, organisationnel des chantiers, des postes de travail. Tous ces facteurs dont l'oubli risque de rendre l'action de prévention incomplète.» ■






## La manipulation zéro effort !



ARTOP 01 41 03 00 20 - Crédit Photos : DALMECC

**DALMECC,**  
pour la manipulation  
des charges de 0 à 1500 kg  
en absence totale de poids,

en conditions maximales  
de sécurité et d'ergonomie,  
sans aucune fatigue  
pour l'opérateur,  
de manière rapide et précise.




des solutions adaptées  
et sur-mesure  
pour tous les métiers !

☎ : 0 139 471 000 / [www.dalmecc.com](http://www.dalmecc.com)

## D'abord agir sur l'organisation du travail

**Avant de déployer des réponses purement techniques au problème des TMS, il faudra revoir l'organisation du travail et le contenu même de ce dernier. Équiper certes, mais aussi évaluer, mesurer, analyser, diagnostiquer et cartographier. Vaste programme...**

« M algré les efforts fournis en matière de santé et sécurité, les conséquences des TMS ne sont pas toujours perçues comme elles devraient l'être. Nous en avons d'ailleurs fait l'expérience chez Engie Solutions, reconnaît Yannick Vicaud, son directeur santé sécurité. Ainsi, il y a quatre ou cinq ans, nous avons constaté que 50 à 60 % de nos accidents du travail étaient des accidents de postures. Et environ 80 % de nos MP étaient des maladies TMS. Il nous fallait faire évoluer quelque chose. »

Certains managers ont encore du mal à percevoir les TMS comme un risque majeur. Or, les TMS, quel que soit le secteur d'activité, sont une des principales causes de maladies professionnelles. « Comme dans de nombreux autres secteurs d'acti-

tivité, les TMS sont très présents dans l'industrie navale et sont à l'origine de MP et d'inaptitude au travail, note Guérande Jezequel, ergonome chez Naval Group. Et elles sont dues à de nombreux facteurs : postures, intensités de l'effort, etc. »

### Cartographier et analyser

« Chez Naval Group, nous avons mis en place une cartographie ergonomique afin d'identifier les postes à risques TMS, poursuit Guérande Jezequel. Pour cela, nous avons créé un groupe de travail national, intégrant tous les ergonomes de l'entreprise, afin de créer cet outil d'évaluation commun, regrouper toutes les évaluations par corps de métier pour ensuite orienter les actions d'analyses et de prévention des TMS. Avec évidemment une évaluation de l'efficacité de

ces actions et de juger de la pertinence de notre stratégie. »

La prévention des TMS vise donc à mettre en place une démarche qui permet aux collaborateurs de travailler sur les postes les plus pénibles sans exposer leur santé et intégrité physique. « Les TMS naissent souvent de la répétitivité des tâches, des angulations extrêmes des articulations, et des efforts... avec pour conséquences la fatigue puis l'usure, explique Yonel Giovanelli, expert nouvelles technologies d'assistance physique et innovation, SNCF direction sécurité voyageurs. On doit donc identifier les postes à risques pour ensuite y déployer les mesures organisationnelles et techniques qui permettront de soulager les collaborateurs exposés. Tout en gardant à l'esprit que nous ne sommes pas égaux devant les TMS et que certains sont plus à même de gérer certaines contraintes que d'autres. » Il ajoute : « Les préventeurs doivent donc en tenir compte, tout en étant conscients que même après des aménagements, certains postes resteront compliqués et contraignants. »

Les entreprises qui réduisent les manutentions et autres contraintes physiques constatent parfois que les TMS perdurent. C'est parce qu'elles n'ont traité qu'un aspect de la question. Or, les TMS sont multifactoriels. C'est donc l'ensemble du contenu du travail qui doit être analysé. « On a beau faire, il reste toujours des tâches et des postures traumatisantes, ajoute Yannick Vicaud. Ce qu'on appelle les amplitudes articulaires extrêmes. Pour les traiter, nous avons travaillé avec le logiciel développé par Captiv. Grâce à 15 capteurs placés sur les techniciens, il permet de mesurer ce qu'ils font réellement et, ainsi, d'identifier les amplitudes articulaires extrêmes. Et d'agir concrètement. Cette démarche permet une meilleure prise en compte des contraintes posturales par le personnel concerné mais aussi par la hiérarchie. »

## LA PAROLE À

« EXOSQUELETTES : LES RETOURS D'EXPÉRIENCE SONT ENCORE RARES ET MITIGÉS. »

**PASCAL GIRARDOT, ERGONOME, RESPONSABLE DU DOMAINE PRÉVENTION DE L'USURE PROFESSIONNELLE À L'OPPBTP**



« L'OPPBTP est là pour accompagner les entreprises du BTP dans la prévention des TMS. D'abord identifier et comprendre les facteurs de risques. Nous mettons donc à disposition des entreprises plusieurs outils. Des outils d'analyses : « Études métiers » basées sur un protocole d'analyse des conditions de travail à l'échelle d'un métier, formations actions au sein des entreprises, documentations. Nous pouvons aussi les aider pour mettre en place des solutions organisationnelles et choisir des solutions techniques, notamment d'assistance

physique qui constituent aujourd'hui une offre importante en matière de lutte contre les TMS. Le nombre de fabricants d'exosquelettes a été multiplié par 3,5 en cinq ans. De plus en plus accessibles, les exosquelettes deviennent pour nombre d'entreprises une option entendable en matière de prévention des TMS. Mais il faut être vigilant. Leur déploiement doit nécessairement s'inscrire dans une véritable approche de prévention collective et globale. » ■



## 2 questions à...

# Guérande Jezequel,

ERGONOME CHEZ NAVAL GROUP



**Vos confrères constatent souvent que les TMS sont un risque très particulier, souvent difficile à traiter. Est-ce un constat que vous partagez ?**

Dans le secteur naval, les TMS sont très présents et sont une des principales causes

de MP et d'inaptitude au travail. Chez Naval Group, comme dans d'autres industries, les TMS sont un sujet complexe car ils concernent de nombreux postes de travail. Ils sont d'autant plus compliqués chez nous car nous devons, non seulement les prendre en considération et les traiter dans nos ateliers en phase de construction navale, mais aussi lorsque nous assurons le MCO – maintien en conditions opérationnelles – des bâtiments que nous avons construits et livrés à la Marine nationale. Il nous faut donc réfléchir très en amont aux moyens organisationnels, industriels et techniques qui nous permettront dans nos ateliers et dans les bateaux de lutter contre les TMS. Pour cela, nous utilisons des maquettes 3D, de la réalité virtuelle, des logiciels avec mannequins numériques pour concevoir en amont les postes de travail et les conditions d'intervention de nos techniciens lors du MCO. Il nous faut relever le défi de prévoir les futures opérations de maintenance sur des produits qui n'existent pas encore. La RV est ici très utile car elle nous permet de travailler sur cet aspect de notre métier de manière participative, en intégrant les compagnons à la démarche. Nous utilisons ainsi des capteurs physiologiques (ex. : TEA- Captiv) pour recueillir des postures, les étudier et adapter les futurs postes de travail. Ils sont également un gage d'évaluation de l'efficacité de nos actions de prévention sur le terrain.

**On parle beaucoup d'exosquelettes pour lutter contre les TMS. S'agit-il de solutions que vous utilisez ?**

Des exosquelettes sont utilisés à Cherbourg, à Brest, Lorient et Toulon. Nous testons de nombreuses innovations afin d'estimer leur apport pour les TMS depuis 2016. Le gant Ironhand distribué par Gobio, la ceinture Atlas de Japet, le Paexo d'Ottobock... Aujourd'hui, nous avons déjà réalisé plus de 200 tests sur nos sites et nous amorçons la phase de déploiement.

**Alvis**  
audio



### Mk Universels

Bouchons occlusifs à forte atténuation de taille universelle, en pack individuel ou boîte de 100 paires.



### Mk Demi mesure

Bouchons filtrés à atténuation progressive en 3 tailles (S - M - L). 4 niveaux d'atténuation et 2 versions pour agroalimentaire.



### SM3D

Bouchons filtrés à atténuation progressive, prise d'empreinte réalisée avec scan de l'oreille par smartphone.



### ALViS sur mesure

Bouchons sur mesure occlusifs ou filtrés, en résine ou silicone. 3 types d'atténuation.



### Casques électroniques Razor

Pour entendre tout en étant protégé, disponible en version Bluetooth. Léger et compact, son clair et précis.



### Kit Talkie Walkie

Pour intégrer la fonction talkie walkie au casque Razor et communiquer directement à travers le casque.



### Coquilles électroniques

pour casque de chantier, avec fonction Bluetooth. Coquilles universelles et rechargeables. Disponibilité juin 2021.



### Oreillettes électroniques

Pour entendre tout en étant protégé, sans l'encombrement d'un casque. Rechargeables, cordons rétractables, avec ou sans Bluetooth.

## Gardez l'ouïe fine !

www.alvis-audio.com - Tél : 01 69 46 28 51  
relation@alvis-audio.com

### PAROLE D'EXPERT

« DE NOMBREUX OUTILS À LA DISPOSITION DES ENTREPRISES. »

**LAURENT KERANGUEVEN, EXPERT D'ASSISTANCE CONSEIL, PRÉVENTION DES TMS, À L'INRS**



« Les entreprises qui veulent s'engager dans la prévention des TMS ont à leur disposition de nombreux outils. Le programme national TMS Pros de l'Assurance maladie est l'un d'entre eux. Il propose une offre de service aux entreprises : formations, aides financières et une démarche leur proposant un parcours en quatre étapes : Suis-je concerné? Par quoi commencer? Comment agir? Quels résultats? L'INRS propose aussi de nombreux supports à destination des entreprises. Un dossier est par exemple en accès libre sur ([www.inrs.fr/risques/tms-troubles-musculosquelettiques/prevention.html](http://www.inrs.fr/risques/tms-troubles-musculosquelettiques/prevention.html)). Vous y trouverez de nombreuses publications comme un support de sensibilisation "TMS, tous concernés (réf. ED6387)". Un guide de référence, "Les troubles musculosquelettiques du membre supérieur (TMS-MS). Guide pour les préventeurs" (ED 957), ou encore des méthodes dédiées à l'analyse de la charge physique de travail : ED6161 et ED6291. » ■

tms-troubles-musculosquelettiques/prevention.html). Vous y trouverez de nombreuses publications comme un support de sensibilisation "TMS, tous concernés (réf. ED6387)". Un guide de référence, "Les troubles musculosquelettiques du membre supérieur (TMS-MS). Guide pour les préventeurs" (ED 957), ou encore des méthodes dédiées à l'analyse de la charge physique de travail : ED6161 et ED6291. » ■

### LE POINT DE VUE D'UN PRÉVENTEUR

« ON OUBLIE QUE LE CONTENU DU TRAVAIL INFLUENCE LA SURVENUE DES TMS. »

**YANNICK VICAUD, DIRECTEUR SANTÉ SÉCURITÉ CHEZ ENGIE SOLUTIONS**



« La première chose que j'ai faite pour démarrer une stratégie de lutte contre les TMS a été d'engager un ergonome. Avec son aide, nous avons commencé par une vaste campagne de formation Cap'Santé et postures, qui est un préalable. Chez Engie Axima, nous avons ainsi pu former 8000 collaborateurs et les aider à comprendre les facteurs qui influencent les TMS. Tout en leur apprenant, via la méthode Mama (Masser, articuler, muscler, assouplir), à se préparer à une tâche physique et à s'en remettre. Ce projet a suscité une adhésion totale mais, dans le temps, n'a connu qu'une application assez faible. S'il nous a permis de sensibiliser sur le sujet des TMS les collaborateurs, il fallait aller plus loin. En utilisant des outils d'aide à la manutention, en réorganisant nos chantiers... Par ailleurs, malgré nos efforts, chez Engie Solutions, nous avons constaté que les accidents posturaux sont souvent liés à des gestes anodins et non aux manutentions hors normes que nous avons grandement réduites. Cela veut dire que c'est le contenu du travail qui influence la survenue des TMS et non uniquement les manutentions... Il faut donc agir sur les facteurs qui sont à l'origine des TMS et traiter ces derniers en gardant bien à l'esprit qu'ils sont multifactoriels... » ■

n'a connu qu'une application assez faible. S'il nous a permis de sensibiliser sur le sujet des TMS les collaborateurs, il fallait aller plus loin. En utilisant des outils d'aide à la manutention, en réorganisant nos chantiers... Par ailleurs, malgré nos efforts, chez Engie Solutions, nous avons constaté que les accidents posturaux sont souvent liés à des gestes anodins et non aux manutentions hors normes que nous avons grandement réduites. Cela veut dire que c'est le contenu du travail qui influence la survenue des TMS et non uniquement les manutentions... Il faut donc agir sur les facteurs qui sont à l'origine des TMS et traiter ces derniers en gardant bien à l'esprit qu'ils sont multifactoriels... » ■



### Faites appel à des experts

Peu à peu, les entreprises prennent conscience de l'apport des ergonomes en matière de prévention des TMS. « Lors de mon passage chez Engie Axima et aujourd'hui chez Engie Cofely, j'ai jugé nécessaire d'avoir recours à un ergonome. L'expertise des ergonomes est vitale pour les entreprises dès qu'il s'agit de lutter efficacement contre les TMS, pour mieux appréhender le sujet, le comprendre », insiste Yannick Vicaud. Ce que confirme Cyrielle Blondé, ergonome et psychologue du travail : « Là où les entreprises voient des problèmes complexes, l'ergonome apportera une vision rationnelle qui permettra de trouver une solution, parfois très simple et souvent moins onéreuse que le recours à une solution technologique, plus ou moins innovante. Avant d'investir dans un système d'assistance à la manipulation de sacs de plusieurs dizaines de kilos, n'est-il pas plus simple de réduire le poids des sacs? D'une manière plus générale, c'est son regard sur l'organisation du travail qui constitue la plus-value de l'ergonome. » Cyrielle Blondé ajoute : « L'ergonome sera aussi capable de questionner la culture de métier. Par exemple, dans certains secteurs d'activité, la sollicitation physique, la force... font partie de la culture. Il faut sortir de ce type de logique. L'ergonome est aussi là pour cela. Enfin, les entreprises se focalisent parfois sur la réponse technique à un problème. Elles investissent dans un exosquelette comme elles le font pour des EPI. Or, la prévention des TMS est avant tout organisationnelle et collective. »

### Quid des nouvelles technos ?

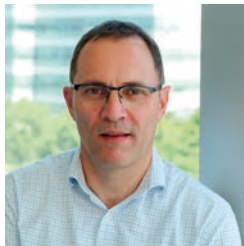
« Il y a un vrai phénomène de mode autour des exosquelettes, souligne Yonel Giovanelli, expert nouvelles technologies d'assistance physique et innovation, SNCF direction sécurité voyageurs. Certains y voient une solution "miracle" pour réduire les TMS. Mais ont-ils réellement identifié les besoins sur le terrain? Analyser les postes? Les exosquelettes jouissent d'une image trompeuse, style "Robocop", dans la logique de l'opérateur augmenté. Or, nous sommes plutôt là dans la logique de l'opérateur assisté, préservé. L'exosquelette assiste le salarié pour une fonction précise, bras levés, par exemple. Il requiert en outre de nombreuses

adaptations et ce qui a été possible pour un poste de travail dans une entreprise donnée n'est pas toujours reproductible, tel quel, dans une autre...» Ces réserves posées, les nouvelles technologies ont tout de même un intérêt. Samya Bellhari-Trahin, ergonome chez FM Logistic note quant à elle : «Grâce à une veste et un pantalon connectés équipés de dix capteurs, développée par Mulliez-Flory, nous avons analysé les postes de travail, les postures auxquelles étaient soumis les collaborateurs. Cela nous a aussi permis de cartographier nos entrepôts et d'agir sur l'organisation du travail et des postes, en amont de la conception des lignes de postes. En outre, l'avatar du collaborateur nous permet de lui montrer quelles parties de son corps sont sollicitées afin de l'aider à améliorer ses mouvements. Nous avons aussi testé et déployé auprès de 50 caristes, Vizo qui permet de soulager les douleurs cervicales.» ■

## LA PAROLE À

« IL FAUT ÊTRE IMAGINATIF ET PRAGMATIQUE. »

**YONNEL GIOVANELLI, EXPERT NOUVELLES TECHNOLOGIES D'ASSISTANCE PHYSIQUE ET INNOVATION, SNCF DIRECTION SÉCURITÉ VOYAGEURS**



« Avant de penser solutions techniques, on doit mettre en place une démarche de prévention telle que définie par l'INRS, par exemple. Après, rien ne nous empêche d'être imaginatifs et pragmatiques. On peut organiser des rotations à certains postes, travailler en îlots – comme le font les Japonais – afin de réorganiser le poste en fonction de la charge de travail pour varier les actions et les tâches... On pourra évidemment tester et déployer des solutions innovantes, comme les exosquelettes qui constituent des pistes intéressantes mais dont l'apport réel, selon moi, reste à prouver car les TMS sont multifactoriels. Un exosquelette ne réduit pas la répétitivité d'une tâche. Il se contente d'apporter une assistance. Il n'agit pas sur les autres facteurs de TMS. Or, en matière de TMS, on se doit de requestionner le travail, la façon de travailler... pour modifier l'organisation du travail afin d'agir sur les TMS. » ■



**AMORTISSEMENT RÉACTIF**  
La semelle intercalaire IMPULSE.FOAM® libère activement de l'énergie et assure un amortissement maximal.

**GRIP PRÉCIS**  
Traction et adhérence optimales sur sol mou ou dur, humide ou sec. Sur et Offroad le compagnon parfait.

# XTRAIL

## TRAIL

WORK READY. ALL TERRAIN

**CONFORT ULTIME**  
La semelle intérieure respirante et anti-choq comfit®AIR stimule vos muscles. Le chapeau spacieux de fibre de verre offre plus de liberté d'orteil.

ACTIVE ENERGY RETURN 55%

IMPULSE.FOAM ANTI-FATIGUE TECHNOLOGY

COA.TEX MEMBRANES







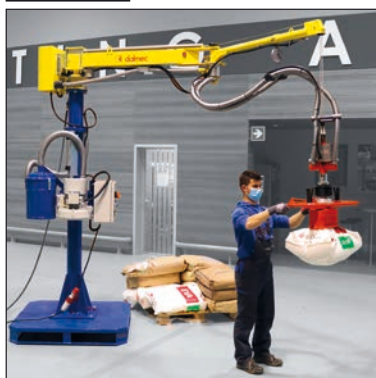



**MADE TO PROTECT**

albatros-work.com

### Quelques solutions techniques

#### > DALMEC



Dalmeccan propose une gamme complète de manipulateurs et pré-empeteurs. Parmi eux, la nouvelle version optimisée de son manipulateur à câbles type Posifil PF pour le levage, la manutention et la palettisation/dépalettisation de sacs de tout type ... et pour tout secteur. Dotée d'un tout nouveau système

de pompe à vide électrique à auto-régulation de vide et d'un outil de préhension à ventouses adapté selon l'application, Posifil PF à double câble a été conçu pour permettre à un seul opérateur, une manutention encore plus aisée, ergonomique, précise, et sécurisée de tout type de sac jusqu'à 50 kg. Cette solution permet à l'opérateur de travailler sans fatigue, avec rapidité et précision, dans des conditions optimales d'ergonomie et de sécurité.



#### > HYDROSYSTEMS

Les robots et autres moyens d'assistance pour lutter contre les TMS sont d'actualité. Le Français Hydrosystems conçoit et construit des plateformes motorisées automotrices radiocommandées. Ces plateformes motorisées et leurs accessoires, sont indispensables pour les manutentions en extérieur et intérieur, quel que soit le secteur. Citons, par exemple, la plateforme électrique E CM 30 : motorisée et radiocommandée, pour la manutention de charges jusqu'à 300 kg, dans tout domaine d'activités..

#### > MURE & PEYROT

L'ergonomie des couteaux, grattoirs et scalpels Mure & Peyrot est étudiée pour, entre autres, prévenir tensions musculaires et TMS lors des mouvements répétitifs. Ainsi, le modèle Aubin illustre cette démarche d'amélioration des outils de travail pour plus de sécurité et moins de TMS. Il ne pèse que 78 g, avec trois profondeurs de coupe, de 5 à 12 mm, et une grande précision de travail..

### 3 questions à...

## Guillaume Reux,

COORDINATEUR INNOVATION INDUSTRIELLE 4.0  
CHEZ ALSTOM LA ROCHELLE



**Quels sont les postes, tâches, opérations... qui sont à l'origine de TMS sur votre site ?**  
Sur le site de La Rochelle, Alstom fabrique des tramways et des TGV. Les TMS sont

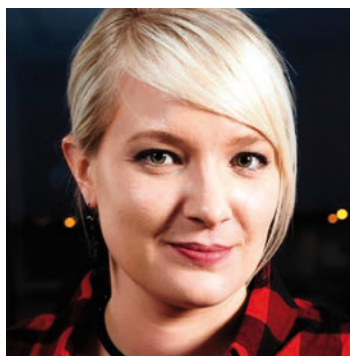
principalement dus, non pas à la répétitivité des tâches, mais à l'envergure des pièces rentrant dans la fabrication des trains et tramways, à la posture des opérateurs pendant certaines opérations comme lors de l'installation des porte-bagages dans les véhicules voyageurs, durant laquelle ils doivent parfois adopter des postures contraignantes : lever la tête, bras en hauteur, etc. Les TMS sont donc une réalité (20 déclarations par an) que nous prenons en compte avec la plus grande attention.

#### **Face à de telles contraintes liées à l'activité même de votre industrie, comment peut-on agir ?**

Nous avons la chance de produire sur notre site le TGV du futur, dénommé TGV Avelia Horizon. Nous implantons actuellement la nouvelle ligne de production. Une occasion de redéfinir l'outil de production en tenant compte de retours d'expériences sur les accidents du travail, les TMS, etc.

#### **La lutte contre les TMS est principalement affaire d'anticipation, d'organisation du travail et des opérations. Comment appliquez-vous ces principes ?**

Nous sommes effectivement mobilisés sur cette problématique, afin d'en réduire les occurrences. Dans le cas du TGV Avelia Horizon, par exemple, en collaboration avec l'ingénierie, puis avec l'ergonome, nous anticipons et concevons les futures opérations de maintenance durant la vie du train. Et donc les opérations qu'auront à effectuer les opérateurs afin d'en réduire la pénibilité, la répétitivité... Par ailleurs, depuis trois ans, grâce à la réalité virtuelle, nous associons les compagnons, les responsables méthodes, l'EHS et les fournisseurs... pour concevoir nos processus industriels, les améliorer... Enfin, nous testons de nouvelles solutions – gant Ironhand, système de soutien des cervicales Viz-O, etc. – qui peuvent apporter une réponse à une problématique TMS spécifique...■



**PAROLES**  
**Cyrielle Blondé,**  
**ergonome**  
**et psychologue**  
**du travail**

« Trop souvent les entreprises se focalisent sur la réponse technique aux TMS. La prévention des TMS est avant tout organisationnelle et collective... »

## LA PAROLE À

« ON DOIT RÉFLÉCHIR À L'APPORT DES DATAS POUR MIEUX PRÉVENIR LES TMS. »

**PAUL-JEAN PIÉBOURG, INGÉNIEUR QHSE CHEZ GT LOGISTICS**



« Je crois beaucoup à l'apport des objets connectés pour évaluer les TMS, en ayant aussi l'avantage de nous permettre d'y impliquer les collaborateurs. Par ailleurs, la collecte des données, dans le futur, pourra nous permettre d'être alertés, en temps réel, de certains postes et opérations trop contraignants pour les opérateurs et de réorganiser plus vite la rotation des équipes par exemple. En ce qui concerne les nouvelles technologies, et partant du constat que 75 % des AT liés à des TMS entraînent des arrêts souvent longs, nous avons cherché une solution nous permettant de lutter plus efficacement contre les lombalgies, les problèmes de dos. C'est dans ce cadre que nous avons testé et adopté la solution Percko en déployant à ce jour 250 gilets dans nos sites. Les retours sont très positifs. Car, outre le soutien qu'il apporte pour corriger la posture du dos, le système Percko permet à l'opérateur d'apprendre à se tenir correctement. Il s'agit d'un véritable outil de rééducation posturale. » ■

**ChemRest®**  
une protection à toute épreuve

PARCE QUE LES RISQUES CHIMIQUES NE S'ARRÊTENT PAS À LA SURFACE,

**VOTRE PROTECTION DOIT ÊTRE MAXIMALE.**

*Renforcez vos moyens de protection grâce à la plateforme ChemRest dédiée à cet effet.*

**ÉDUCUER**  
Outils et formations cohérents sur la protection des mains contre les produits chimiques.

**ÉVALUER**  
Évaluation complète des risques et essais en laboratoire des produits chimiques spécifiques aux clients.

**ÉQUIPER**  
Gamme complète de gants de protection adaptés à tous les secteurs d'activité et à toutes les applications.

**SHOWAgroup.com**

**SHOWA**  
Always Innovating. Never Imitating.

# En attendant Préventica...

À l'heure où nous imprimons, le salon Préventica Lyon prévu fin juin est toujours d'actualité. Au programme : offre de services, concours de l'innovation, conférences, ateliers...

**L**'événement tant attendu devrait donc ouvrir ses portes à Lyon le 22 juin prochain. Devrait... En attendant, cette édition est déjà placée sous le signe de la prévention des risques – plus que jamais d'actualité avec la crise sanitaire, la réinvention du travail – télétravail oblige, et les conditions de la reprise du travail. Autant de sujets qui seront bien évidemment au cœur des débats, conférences et ateliers de ces trois journées consacrées à la santé et sécurité au travail et à la prévention des risques. Dans l'attente du salon, Préventica vous propose une offre complète de nouveaux services. Ainsi, la nouvelle plateforme de services en ligne pour la qualité de vie au travail et la performance des entreprises via laquelle Préventica propose un panel de services pour accompagner dirigeants et salariés en matière de bien-être au travail.

### Un prix de l'Innovation malgré tout ?

Les prix de l'Innovation Préventica veulent mettre en valeur et récompenser les solutions innovantes initiées par les organisations pour un environnement de travail sain et sécurisé. À ce jour, 44 candidats sont inscrits. Rapide aperçu...

- > **Adaptiv'Prévention** : plateforme digitale qui facilite la diffusion et le déploiement de vos messages de prévention santé et sécurité au travail.
- > **Eyes'R** et son assistant digital de prévention des risques d'accidents.
- > **Helios** qui présente un boîtier universel et intelligent qui permet de sécuriser les travailleurs en monitorant leur environnement.

- > **Liftplaq** : un outil de manutention aimanté pour plaques et tampons de voirie.
- > **Olpick PE** : une solution ergonomique pour préparer les commandes sans toucher les produits, sans se baisser et sans effort jusqu'à 60 kg.
- > **MMG Moten** : a développé une solution qui analyse l'activité musculaire d'un opérateur pendant son activité de travail.
- > **DiagnoRythmes** : un outil en ligne d'évaluation de la pénibilité des rythmes de travail de nuit et posté.
- > **Optimergo** : outil d'analyse des sollicitations musculaires en situation réelle.
- > **Orthosteda** : présente les semelles **Work** et leur procédé de fabrication qui combine latex SBR et Air (microbulles), pensé par un orthopédiste pour améliorer le confort au travail.
- > **Liste complète des candidats** : [www.preventica.com/congres-salon-preventica-lyon-2020-innovation.php](http://www.preventica.com/congres-salon-preventica-lyon-2020-innovation.php) ■

### Les conférences et ateliers

180 conférences et ateliers sont annoncées pour cette édition et seront en accès libre pendant les trois jours du salon.

- > **Pour en consulter le programme** : [www.preventica.com/congres-salon-preventica-lyon-2020-conferences.php](http://www.preventica.com/congres-salon-preventica-lyon-2020-conferences.php)



## Infos pratiques

- > **Préventica Lyon à Eurexpo**
- > **De 9 h à 18 h 30 le mardi et mercredi**
- > **De 9 h à 18 h le jeudi**
- > **[www.preventica.com](http://www.preventica.com)**

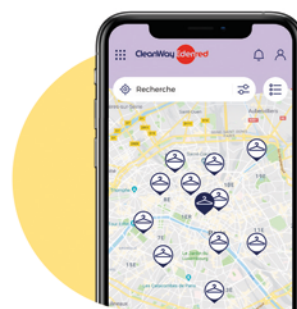


# Un gain de temps pour vous, Un entretien de qualité pour vos tenues de travail



**Plus qu'une carte de nettoyage,**  
profitez de la meilleure solution de gestion  
pour l'entretien des vêtements professionnels  
de vos collaborateurs.

**+ de 1 300 pressings**  
**soit 1 pressing sur 3 en France !**



**Avec l'appli  
mobile, localisez  
facilement  
les pressings  
du réseau**

[edenred.fr/cleanway](https://edenred.fr/cleanway)

# équipements de sécurité



Haix

Les entreprises cherchent de plus en plus des chaussures polyvalentes qui assurent stabilité et confort aussi bien en intérieur qu'en extérieur, sur sols lisses ou accidentés.

## Chaussures de sécurité, les tout-terrain ont la cote !

**Parce qu'ils passent sans cesse du chantier à l'entrepôt, du véhicule aux espaces verts, de l'intérieur à l'extérieur de l'usine, les porteurs exigent des chaussures de sécurité tout-terrain, polyvalentes et confortables. Légèreté, design, doublures imper-respirantes, semelles agrippantes et autonettoyantes, absorption de chocs, les chaussures de sécurité montantes ont désormais de nombreux atouts pour protéger les pieds professionnels quelle que soit la nature du terrain sur laquelle ils opèrent.**

« La tendance, affirme le responsable chaussures d'Uvex-Heckel, Jean Doyen, est nettement à la polyvalence. Les utilisateurs nous demandent invariablement des chaussures de sécurité confortables, durables, au profil outdoor et sport qui aident à la stabilité du pied. Pour la troisième génération de nos chaussures tout-terrain Macsole Adventure, nous avons capitalisé sur ce qui faisait notre succès : le confort et l'adhérence par toute condition. Nous avons encore amélioré le confort en augmentant la flexibilité de la tige et de la semelle et en travaillant sur un insert EVA spécifique, Macabsorb, qui absorbe les chocs jusqu'à 37 J. Pour la robustesse, nous avons intégré directement à la semelle un bout recouvert

en caoutchouc, ce qui accroît notablement la durée de vie des chaussures ! Des caractéristiques qui séduisent les majors de l'énergie et du bâtiment, mais aussi des artisans moins exposés aux terrains hostiles qui en apprécient le confort et la robustesse. » Des demandes que confirme Aurélie Rolland, chef de produits chaussures chez France Sécurité : « Les porteurs veulent véritablement des chaussures qui permet de passer avec la même aisance de sols irréguliers extérieurs à des sols lisses en intérieur. C'est dans cet esprit que nous avons conçu la Granit dans notre gamme Sécuritétop qui allie de nombreuses performances (cuir hydrofuge respirant, doublure aérée, crampons adhérents, talon décroché, surembout anti-abrasion) et un look sportif, le tout à un prix ajusté. »

### Les chevilles fermement maintenues

Les entorses dues à des torsions involontaires de la cheville sont parmi les accidents les plus courants sur les sols irréguliers. Aussi, pour leurs chaussures destinées aux terrains inhospitaliers, les fabricants vont renforcer la tige pour que la cheville soit mieux maintenue, comme c'est le cas par exemple de la Treyk de Parade ou Heckel qui innove sur son modèle Maccrossroad 3.0 avec un système exclusif de maintien, Agile Ankle Guard, garantissant une meilleure stabilité, limitant le risque d'entorse. Cofra, de son côté, pour sa chaussure Durran, insère un support antitorsion rigide, en polycarbonate et fibre de verre,



## Stone de Coverguard, pensée pour les métiers du BTP

Stone de Coverguard bénéficie d'une semelle PU/TPU résistante à l'abrasion, aux huiles et aux hydrocarbures. Ses crampons saillants assurent une excellente accroche sur les sols accidentés et son talon décroché facilite l'usage des échelles. Sa tige en cuir pull-up bénéficie d'une bonne imperméabilité. Son embout et sa semelle antiperforation en composite assurent une protection optimale. Sa semelle de propreté amovible, en textile et EVA avec de larges perforations, offre une bonne évacuation de la transpiration.

Normes EN ISO 20345: 2011 S3 SRC



Coverguard



Gaston Mille

## French Connection allie les savoir-faire de Gaston Mille et de Michelin

La gamme French Connection est le fruit de la collaboration entre le savoir-faire du multispecialiste de chaussures de sécurité Gaston Mille et la technologie Soles by Michelin. La semelle extrafine intègre un insert talon amortisseur de chocs DonutSystem 360° qui permet l'absorption des chocs et ainsi, préserve les articulations du genou, le tassement des vertèbres et limite les maux de dos. Norme EN ISO 20345:2011 S3 CI HI HRO SRC



France Sécurité

## Granit de Securitop à l'aise à l'intérieur comme à l'extérieur

La chaussure développée par France Sécurité dispose d'un cramponnage mixte qui permet une utilisation aussi bien en intérieur qu'en extérieur. Cela en fait une chaussure idéale dans les professions du BTP, des transports, de l'industrie ou des travaux extérieurs. Sa durabilité est prolongée grâce à des renforts arrière et avant anti-abrasion. Tige en cuir nubuck hydrofuge et doublure aérée en mesh 3D pour une meilleure respirabilité. Embout et insert antiperforation en composite. Norme EN ISO 20345:2011 S3 SRC.

**POURQUOI CHOISIR UNE BONNE PAIRE DE CHAUSSURES ?**  
DU CONFORT AU QUOTIDIEN POUR LES PIEDS.  
DES EFFETS BÉNÉFIQUES DURABLES POUR TOUT LE CORPS.  
**COMMENT UNE BONNE PAIRE DE CHAUSSURES OPTIMISE ET ACCOMPAGNE LE RÔLE DU PIED ?**



ABSORPTION CONTINUE DES CHOC



STABILISATION OPTIMISÉE À CHAQUE PAS



RÉPARTITION HOMOGENE DE LA PRESSION

ANALYSE ORTHOPÉDIQUE  
**CAMP PRO**

CUIR DURABLE



LA DIFFÉRENCE DANS LE DÉTAIL.



RETROUVEZ TOUTE LA NOUVELLE COLLECTION SUR [BLÅKLÄDER.COM](http://BLÅKLÄDER.COM)

**BLÅKLÄDER**  
WORKWEAR

# équipements de sécurité

## CHAUSSURES DE SÉCURITÉ, LES TOUT-TERRAIN ONT LA COTE



### Stelvio de Lemaitre Sécurité, une adhérence exceptionnelle

Ce modèle de type rangers est tout particulièrement adapté à une utilisation sur sols meubles et en pleine nature. Stelvio assure un excellent maintien des chevilles sur sols instables et dispose de la semelle Trail équipé de crampons à angle négatif autonettoyants, un brevet Lemaitre Parabolic qui optimise l'adhérence sur sols meubles comme sur sols durs. En outre, avec son talon décroché de 15 mm, il assure une excellente adhérence dans les pentes et sur les échelles, lui conférant ainsi une polyvalence hors norme. Il est également pourvu d'une membrane imper-respirante Sympatex assurant une étanchéité sans faille tout en permettant d'évacuer la transpiration pour garder les pieds au sec toute la journée. Enfin, il est disponible en chaussant homme et femme. Norme EN ISO 20345: 2011 S3 CI HI HRO SRC

### Puma Conquest Stone High à la conquête des terrains accidentés

Conçues pour être portées sur des terrains très accidentés, les Puma Conquest Stone High ne cèdent rien au confort avec leur tige en cuir nubuck 2 mm doublée. Leur forme spéciale Volume Plus assure un espace supplémentaire au niveau du petit orteil et à la base du pied. La semelle en caoutchouc Scuff Caps EVO résistante à la chaleur jusqu'à 300 °C, dispose du système Everflex de dissipation d'énergie. La fermeture à glissière latérale YKK, protégée par un clapet antipoussière, permet de l'enfiler et de l'enlever facilement tout comme le talon Kick-off. Léger, l'embout de protection en fibre de verre, amagnétique, confère une bonne isolation thermique. Semelle antiperforation souple FAP. Distribué par ISM ; Norme EN ISO 20345:2011 S3 CI HI HRO SRC



entre le talon et la plante de la chaussure, afin de protéger le pied contre les flexions dangereuses et les torsions nuisibles.

### Le poids du confort et de la qualité

La légèreté est souvent considérée comme synonyme de confort pour les chaussures de sécurité. Mais pour Jean-Pierre Boutonnet, directeur commercial de Lemaitre Sécurité, le confort se place davantage dans la conception de la chaussure que dans le poids : « C'est vrai que les matériaux récents, notamment pour les semelles ou les doublures textiles des tiges, sont actuellement plus légers. Mais attention, l'argument peut s'avérer trompeur. Bien plus que la légèreté de la chaussure, et c'est vérifiable au porté sur la durée, ce sont la répartition du poids, la forme de la chaussure ainsi que l'efficacité de l'amorti de la semelle qui contribuent au confort. Sans compter que pour gagner du poids, ce sont des cuirs plus fins et de moins bonne qualité qui sont utilisés, avec comme inévitable conséquence une moindre résistance à l'usure et une plus grande fragilité. »

### À bas la boue!

La boue qui colle aux basques et transforme les chaussures en dangereuses savonnettes, c'est ce que cherchent à éviter les fabricants en portant leur attention sur le profil de la semelle et le cramponnage. Sur les chaussures tout-terrain, les semelles auto-nettoyantes deviennent la norme. Lors de la marche, la boue va être automatiquement évacuée grâce à un profil convexe et à la forme du cramponnage qui va empêcher la boue de s'incruster. Les crampons épais et la semelle en débord non seulement facilitent l'accroche, mais augmentent la stabilité. À noter, le décroché du talon comme pour la Stelvio de Lemaitre, la Maccross d'uvex, la Stone de Coverguard, qui facilite l'utilisation d'échelle ou la progression sur des terrains pentus.

### Se chausser en un clin d'œil

Plus la chaussure est haute, plus le chaussage, le laçage et l'ajustement de la chaussure est long et fastidieux. Pour faciliter la mise en place, la plupart des fabricants ont opté pour un soufflet



### La Treyk de Parade, confort et performances extrêmes sur tout type de sol

La Treyk de Parade, 100 % amagnétique, mise sur le confort et la performance. Elle maintient fermement la cheville grâce à sa tige renforcée et offre un réel confort grâce aux technologies Air Parade et DRS d'absorption des chocs durant la marche. Ces chaussures intègrent la technologie VPS (voûte plantaire suspendue) qui soutient l'arche naturelle du pied et réduit la fatigue. La semelle, injectée en France, comporte des crampons antiglisse de 4,5 mm pour une adhérence optimale à tous les sols, même les plus inhospitaliers. Norme EN ISO 20345:2011 S3 SRC. Norme EN ISO 20345: 2011 S3 CI HI HRO SRC



## Approche expérimentale chez Jallatte

Synergy, dernière-née de Jallatte est une gamme antifatique, testée par des utilisateurs et des médecins du travail, sous la houlette de Paul Frimat, professeur émérite de médecine du travail à l'université de Lille.

## LA PAROLE À

«GRÂCE À UNE APPROCHE EXPÉRIMENTALE MENÉE PAR PAUL FRIMAT, NOUS ENTENDONS PROUVER LES PROPRIÉTÉS ANTIFATIGUE DE NOTRE GAMME SYNERGY.»

### JEAN-MARIE CALAME, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE JALLATTE



« Dans le cadre de notre collaboration avec le groupe Vinci, nous avons conçu une nouvelle chaussure en gardant à l'esprit un impératif : proposer une chaussure qui soit véritablement antifatique, explique Jean-Marie Calame, directeur général de Jallatte. Et afin de prouver aux utilisateurs ce que nous affichons, nous avons décidé de soumettre ces chaussures à une expérimentation, dirigée par Paul Frimat (voir page 46). Pour aller au-delà du simple déclaratif. Cette nouvelle gamme outdoor de chaussures basses, brodequins, rangers zippées et autres bottes fourrées réduit la contrainte musculaire à l'effort subie par le porteur de 13 à 17 %. Nous espérons que cette phase d'expérimentation confirmera la pertinence de notre choix technologique. » ■

## CHAUSSURES DE SÉCURITÉ

# 3TP



ROCK



STONE



FLINT

## PENSÉES

## POUR LE BTP

- **ADHÉRENCE MAXIMALE**
  - Crampons saillants
- **GRIP RENFORCÉ**
  - Talon décroché 1 cm et arêtes latérales
- **CONFORT**
  - Semelle de propreté EVA perforé
  - ROCK : insert silicone



coverguard-safety.com

# équipements de sécurité

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ, LES TOUT-TERRAIN ONT LA COTE



Heckel

## Souplesse et robustesse pour la Maccrossroad 3.0, la tout-terrain d'Heckel

Ce modèle d'Heckel de la nouvelle gamme Macsole Adventure 3.0, extrêmement polyvalent, est dédié aux applications extérieures : BTP, environnement, énergie... La semelle caoutchouc Macsole présente tous les avantages qui font sa renommée : polyvalence, adhérence, robustesse, résistante à la chaleur de contact, améliorée par rapport à la version 2.0. Grâce à son profil spécifique autonettoyant, son fort cramponnage et son talon décroché, la semelle est parfaitement adaptée aux terrains boueux et accidentés. La chaussure dispose d'un système de maintien de la cheville, Agile Ankle Guard, qui garantit une meilleure stabilité et limite le risque d'entorse. Pour un plus grand confort, l'absorption des chocs est 85 % supérieurs aux exigences de la norme. Tige en cuir pleine fleur. Existe en version basse, haute et à fermeture Boa. Norme EN ISO 20345: 2011 S3 CI HI HRO SRC



d'aisance au niveau de la languette, mais aussi deux ou trois crochets en haut de la tige pour faciliter l'opération de laçage. Puma propose une fermeture à glissière sur le côté, protégée par un clapet afin que la boue ne s'y insère pas, pour enfiler et retirer rapidement la chaussure une fois celle-ci ajustée. Uvex pour sa part a opté pour le système automatique Boa. Quant à Blåkläder, la société propose sur certains de ses modèles le nouveau système automatique coréen Freelock qui permet d'ajuster et de défaire le laçage en un clin d'œil tout au long de la journée.

### Sans oublier le style

« Bien sûr, souligne Julien Ménard, responsable des ventes de Puma Safety France, la sécurité et le confort restent la base. Mais les porteurs sont de plus en plus sensibles au style. Aussi, ils se tournent vers des marques qu'ils connaissent par leur pratique sportive. C'est le cas de Puma Safety. De plus, dans des métiers du BTP, où la main-d'œuvre est difficile à fidéliser, choisir des chaussures de marque, c'est adresser un message fort à ses salariés : à travers les EPI, j'investis dans votre sécurité, et je soigne votre image. Une marque d'attention très appréciée des salariés. » ■



## Ultimate Steel, pour des déplacements fluides et sans effort

Honeywell lance la gamme de produits Ultimate Steel qui offrent une protection antiperforation fiable et assurent la stabilité à l'utilisateur en permettant de se déplacer de manière fluide et sans effort sur tous les sols. La conception de ses semelles inspirée du mouvement des vagues, visant à imiter le mouvement naturel du pied, offre une protection complète du talon aux orteils. La gamme comprend des chaussures basses et hautes, S1P, S2 et S3. En photo, la Sinra Evo montante Ultimate Steel - Norme EN ISO 20345:2011 S3 HI CI SRC

## PAROLE D'EXPERT

« LA CHAUSSURE EST UN ÉLÉMENT DE PROTECTION IMPORTANT. LES ENTREPRISES N'EN ONT PAS TOUJOURS CONSCIENCE. »

**PAUL FRIMAT, PROFESSEUR ÉMÉRITE DE MÉDECINE DU TRAVAIL, UNIVERSITÉ DE LILLE**



« La démarche de Jallatte est intéressante car la chaussure est un élément de protection très important. Ce dont les entreprises n'ont pas toujours conscience. C'est pourquoi nous avons proposé un protocole de tests accepté par Jallatte. Ces chaussures de sécurité seront donc soumises à une approche expérimentale, associant l'OPPBTP, l'ISTNF, et à une étude approfondie de médecins du travail, en étroite collaboration

avec un panel d'utilisateurs, pour s'assurer que la souplesse et le soutien dynamique de ces chaussures aident réellement le pied à se soulever. Afin d'assurer un véritable confort au porteur. » ■



# BLACK EAGLE® SAFETY 40.1

low / blue-citrus



Chaussures fonctionnelles de haute qualité pour le **TRAVAIL** & les **LOISIRS**.

Disponible chez **votre revendeur** ou dans la boutique en ligne HAIX® [www.haix.fr/pic](http://www.haix.fr/pic)

[www.haix.fr](http://www.haix.fr)

# équipements de sécurité

CHAUSSURES DE SÉCURITÉ, LES TOUT-TERRAIN ONT LA COTE

## Cuir, Gore-Tex et semelle antidérapante pour la Black Eagle Safety 50, Haix

Une combinaison optimale cuir et Gore-Tex Extended pour la tige de cette chaussure Haix, qui lui confère imperméabilité, respirabilité, résistance et légèreté. Le cuir, traité Sun Reflect, réfléchit les rayons du soleil pour un meilleur confort thermique. La semelle profilée antidérapante convient parfaitement au tout-terrain. Semelle antistatique ESD. Disponible en deux hauteurs de tige (13 et 20 cm) du 35 au 51, et plusieurs largeurs. Norme EN ISO 20345: 2011 S3 HRO HI CI WR SRC



## Durran, de Cofra, protégé des torsions nuisibles

Grâce à un support rigide en polycarbonate et fibre de verre, placé entre le talon et la plante de la chaussure, la voûte plantaire est soutenue et le pied est protégé contre les flexions dangereuses et les torsions nuisibles. Une chaussure conçue pour les terrains difficiles : la semelle PU/nitrile résiste à +300 °C (1 min) et à -25 °C, et assure une stabilité remarquable grâce à des crampons très amples. Sur embout anti-abrasion en TPU. Disponible du 40 au 48. Norme EN ISO 20345: 2011 S3 HI CI HRO SRC



Blåkläder

## 3 questions à...

Joséphine Casaÿs,  
RESPONSABLE MARKETING, BLÅKLÄDER



### Pourquoi avoir décidé une refonte totale de vos gammes de chaussures de sécurité ?

Nous souhaitons repositionner nos gammes de chaussures de sécurité en s'intéressant spécifiquement aux questions d'ergonomie et de confort, démarche que nous avons déjà depuis de nombreuses années pour le workwear. Nous avons donc travaillé en étroite collaboration avec une société d'orthopédie très réputée en Suède, Camp Pro, pour redéfinir totalement le design de nos chaussures de sécurité et créer des moules et formes qui nous sont propres.

### En quoi ces nouvelles gammes sont-elles innovantes ?

Dans une multitude de détails, pour la plupart invisibles à l'œil nu, mais qui se révèlent sur la durée : la sensation de grand confort qui perdure, même après une journée de marche sur un chantier, dans une zone de travail difficile, y compris sur un sol instable. Le ressenti – si on le compare à des chaussures parfois beaucoup plus légères, est flagrant. Il ne s'agit pas simplement d'amortir la marche, mais de prendre en compte l'impact général au niveau du corps : chevilles, genoux, bassin, dos, nuque... Camp Pro nous a aidés à concevoir des chaussures qui préservent le corps du porteur grâce à un amorti étudié pour optimiser le rôle du pied lors de la marche naturelle tout en assurant une grande stabilité. Cela passe par la texture des semelles, mais aussi leur forme et épaisseur qui ne seront pas homogènes sur toute la plante du pied. Ces chaussures ont été testées et évaluées par un panel de porteurs en conditions réelles de travail.

### Qu'en est-il de leur durabilité ?

Lorsque nous avons développé nos chaussures de travail avec Camp Pro, la stabilité, la rigidité à la torsion et l'adaptation à la forme du pied ont été au centre de nos préoccupations. Pour être en cohérence avec la stratégie durable Blåkläder, nous nous sommes naturellement concentrés sur la durabilité de la chaussure, les bienfaits sur le porteur et sur l'environnement. Nous avons par exemple choisi des cuirs durables et responsables issus de tanneries LWG Gold, des microfibres exemptes de chromes, etc. D'ici la fin de l'année, nous proposerons d'autres gammes adaptées à différents métiers. ■

## Elite, la gamme tout confort de Blåkläder pour les professionnels du BTP

Idéale pour les professionnels de la construction ou de la maintenance, la toute nouvelle gamme Elite de Blåkläder bénéficie de l'expertise de Camp Pro, spécialiste suédois reconnu de l'orthopédie et de la biomécanique du pied. Ces chaussures haute performance, fabriquées à partir de microfibres durables et souples, allient confort sur la durée, résistance et durabilité. Disponible en version basse, haute et avec le système de lacage automatique Freelock pour un chaussage et un ajustement sans effort. Éléments réfléchissants sur la tige pour une meilleure visibilité. EN ISO 20345: 2011 S3 SRC - ESD





## SYNERGY

La première collection **OUTDOOR**  
à restitution d'énergie

Made with Infinergy® –  
the E-TPU from

 **BASF**  
We create chemistry



Les modèles **SYNERGY** sont équipés d'une semelle avec la technologie Infinergy® de BASF qui **restitue 70% de l'énergie accumulée** pendant la marche. Pour un **amorti exceptionnel** et un effet **antifatigue** garanti.

# prévention des risques



L'employeur se doit de prendre toutes les mesures nécessaires, aussi bien organisationnelles que techniques, pour assurer la sécurité des salariés lors d'un épisode caniculaire.

## L'été approche : anticipez les fortes chaleurs !

**Travailler par forte chaleur implique une organisation du travail particulière et la mise en place de mesures et équipements techniques adaptés.**

**T**ravailler dehors quand il fait très chaud n'est pas anodin et peut avoir des conséquences graves pour la santé de salariés concernés, comme le souligne l'INRS : «La canicule ou des conditions inhabituelles de chaleur sont à l'origine de troubles pour la santé voire d'accidents du travail dont certains peuvent être mortels.» Par conséquent, les salariés qui doivent travailler à l'extérieur pendant des périodes de forte chaleur – comme les jardiniers, les salariés du BTP, les ouvriers agricoles, les employés d'entretien et de maintenance des bâtiments, etc. – peuvent être exposés à des contraintes thermiques fortes. En période de canicule, l'ensemble des salariés

travaillant ou se déplaçant hors des bâtiments est particulièrement concerné par les risques liés aux fortes chaleurs.

### **Vert, jaune, orange, rouge**

Le Plan national canicule qui précise que «la vigilance météorologique est matérialisée par une carte de la France métropolitaine actualisée au moins deux fois par jour (à 6 heures et à 16 heures).» Vigilance déclinée par département et dont les quatre niveaux de couleur traduisent l'intensité du risque de canicule auquel la population sera exposée pour les prochaines 24 heures : vert, jaune, orange et rouge. Ce système a été élaboré à partir d'une analyse fréquentielle

de trente années de données quotidiennes de mortalité et de différents indicateurs météorologiques. Cette analyse a permis d'identifier les indicateurs biométéorologiques (IBM), qui sont les moyennes sur trois jours consécutifs (l'IBM du jour J est la moyenne de J, J+1 et J+2) des températures minimales (IBM min) et maximales (IBM max) comme étant les plus pertinents pour identifier les épisodes de canicule en France métropolitaine. Des seuils d'alerte départementaux ont été définis pour ces deux indicateurs, et sont réévalués régulièrement. Une probabilité élevée d'atteinte ou de dépassement simultané des seuils par les IBM min et max pour un département donné constitue le critère de base de prévision d'une

## EN SAVOIR +

### Deux affiches de l'INRS sur les mesures de prévention en cas de fortes chaleurs

Le dépliant d'information aux employeurs : vague de chaleur, je me prépare et j'agis : [https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/forte\\_chaleur\\_employeur.pdf](https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/forte_chaleur_employeur.pdf)  
L'affiche d'information des travailleurs sur les fortes chaleurs à apposer sur les lieux de travail : [https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/forte\\_chaleur\\_travailleurs.pdf](https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/forte_chaleur_travailleurs.pdf)



## Gilet de thermorégulation Cryovest

«Évoluer dans des environnements aux ambiances thermiques chaudes peut avoir de graves effets sur la santé et augmenter les risques d'accidents du travail. Il est donc nécessaire de prévenir des risques de stress thermiques par le biais d'EPI adapté. Chez B&C Cryo'Innov, nous proposons une solution efficace et facile à mettre en œuvre à travers son EPI Cryovest, explique Bertrand Bourgeois de B&C Cryo'Innov. Il s'agit d'un vêtement réfrigérant de thermorégulation (≠rafraîchissant) qui embarque huit accumulateurs de froid (format 15 x 15 cm) préalablement congelés, qui permettent la diffusion d'une fraîcheur intense pendant plus de deux heures sans risque de chocs thermiques.

Les accumulateurs de froid se transportent et se conservent facilement dans une glacière ou en sac isotherme pendant 48 heures. Cet équipement est un EPI de catégorie 1 dédié à la prévention du risque chaleur et du stress thermique. Son port procure un double bénéfice. Sur le plan physiologique, la thermorégulation permet une stabilisation de la température centrale autour de 37,2 °C contre une dérive de +0,1 °C toutes les quatre à cinq minutes sans le gilet. Elle permet aussi une stabilisation puis une baisse du rythme cardiaque de 8 à 16 pulsations/minute contre une accélération jusqu'à plus de 40 pulsations/minute sans le gilet, et une stabilisation du statut hydrique ou réduction de la sudation jusqu'à 70 cl contre une perte en sudation jusqu'à 1 litre/heure sans le gilet. Tout cela pour une nette amélioration du confort thermique.»

canicule. Cette information est complétée par l'analyse d'indicateurs plus qualitatifs (intensité et durée de la vague de chaleur, humidité de l'air) et de l'expertise de Météo-France. «Il convient donc de consulter régulièrement les conditions météorologiques et le bulletin d'alerte», insiste le docteur Bernard Siano, chef du département études et assistance médicale à l'INRS.

### Attention au coup de chaleur

Les effets des fortes chaleurs, déshydratation, sueurs, nausées, maux de tête, coups de chaleur... seront plus élevés si les personnes qui sont exposées à une forte chaleur n'y sont pas acclimatées et lorsque s'y ajoutent des facteurs aggravants comme une activité intense, par exemple. En outre, la combinaison de facteurs individuels (état de santé, âge, etc.) et collectifs (organisation et conditions de travail) peut ainsi aggraver ou, à l'inverse, modérer les effets de la chaleur sur la santé.

Un des dangers majeurs est le coup de chaleur qui ne prévient pas. «Si cela arrive, il faut réagir très vite. Cela suppose que les salariés aient été informés et



## PAROLE D'EXPERT

«ADAPTER LE TRAVAIL AUX CONDITIONS CLIMATIQUES.»

### DOCTEUR BERNARD SIANO, CHEF DU DÉPARTEMENT ÉTUDES ET ASSISTANCE MÉDICALE À L'INRS



«L'employeur a la responsabilité de prendre les mesures nécessaires visant à assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs de leurs établissements, en tenant compte notamment des conditions climatiques. Avant la période de chaleur, il s'agit d'anticiper notamment en prenant en considération les ambiances thermiques, dont le risque de «forte chaleur», dans le cadre de la démarche d'évaluation des risques, de l'élaboration du Duer. Les mesures de prévention qui en découlent seront élaborées et mises en œuvre en lien avec le service de santé

au travail et les instances de représentation du personnel. Il s'agit d'adapter le travail aux conditions climatiques. La prévention la plus efficace conduit à éviter ou au moins à limiter le travail en extérieur par forte chaleur. En période de forte chaleur estivale, l'employeur vérifiera quotidiennement les conditions météorologiques et le bulletin d'alerte, vérifiera que les mesures de prévention sont opérationnelles, notamment celles concernant les conditions de travail et l'organisation du travail permettant de limiter la durée du travail à l'extérieur et la charge physique. En complément des mesures préventives pour remédier aux effets de la chaleur, il convient également d'informer les salariés, et notamment les salariés temporaires sur les risques liés à la chaleur, les mesures de prévention organisationnelles mises en œuvre et les conseils de prévention individuelle. L'information portera également sur les symptômes du coup de chaleur et l'organisation des secours.» ■

# prévention des risques

L'ÉTÉ APPROCHE : ANTICIPEZ LES FORTES CHALEURS!

## LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT

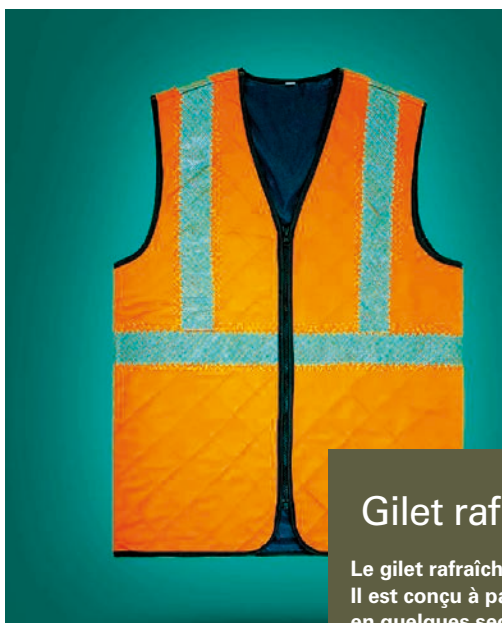
« NOUS PROPOSONS UNE GAMME COMPLÈTE DE SOLUTIONS RAFRAÎCHISSANTES. »

### MARIE QUEYREL, PRÉSIDENTE DE TECHNICHE



« Notre technologie Hyperkewl repose sur un tissu rafraîchissant par évaporation. Il suffit de le plonger dans l'eau pendant quelques minutes : le tissu absorbe, stocke et restitue l'eau par évaporation, pour créer l'effet de fraîcheur. Pour fonctionner, le vêtement doit être exposé à un débit d'air satisfaisant. La température obtenue est alors inférieure à la température ambiante de -5° à -8 °C, en fonction du mouvement d'air autour du vêtement. Et ce pendant une durée allant de cinq à dix heures. Nous avons aussi à notre catalogue la gamme Coolpax. Il s'agit d'un matériau à changement

de phase (MCP) non toxique, non inflammable et non combustible. Il est encapsulé dans une enveloppe en polyuréthane très résistante, pour éviter toute fuite. Le vêtement présente des emplacements pour y glisser des inserts Coolpax. Ceux-ci sont 30 % plus légers que de l'eau. Le principe : il suffit de placer les inserts dans un environnement dont la température est inférieure à 14 °C pendant 45 min (réfrigérateur, congélateur, freezer, seau d'eau glacée, etc. Aucune électricité n'est nécessaire). Enfin, nous proposons une technologie hybride via un vêtement composé d'un tissu Hyperkewl qui présente des emplacements pour y glisser des inserts Coolpax. Cette technologie permet de lier les deux avantages des deux technologies pour maximiser l'effet de fraîcheur pendant plus longtemps. À privilégier pour des efforts intenses en toutes circonstances pendant une durée prolongée. » ■



### Gilet rafraîchissant

Le gilet rafraîchissant Kipcool de T2S assure au porteur un climat corporel agréable à tout moment. Il est conçu à partir d'une maille avec fibres Coolmax pour un refroidissement actif naturel de -7 °C en quelques secondes (système rafraîchissant par évaporation sous l'effet de la chaleur). Il suffit de mouiller le vêtement avec environ 0,7 à 1 l d'eau potable et de l'essorer pour enlever le surplus d'eau. Vous n'êtes pas mouillé en portant ce gilet. Sa finition antibactérienne évite la formation de moisissures et d'odeurs indésirables.



formés des risques induits par la chaleur et soient capables de réagir efficacement, ajoute Bernard Siano. C'est-à-dire, tout d'abord, qu'ils sachent reconnaître le coup de chaleur et ses symptômes – grande faiblesse, grande fatigue, étourdissements, vertiges, si la personne tient des propos incohérents, perd l'équilibre, perd connaissance, etc. – pour agir vite afin de lui donner les premiers soins et alerter les secours.»

Information et formation sont donc très importantes. « Lorsque je prépare la coordination de nos activités pendant la période estivale, explique Marc Prouet, coordinateur sécurité national du groupe de BTP Gagneraud, j'y intègre, en me basant sur les principes généraux de prévention, un volet formation et information des collaborateurs. Nous les formons et sensibilisons sur les risques liés au travail par forte chaleur et aux précautions à prendre. Nous avons ainsi élaboré un ensemble de consignes précises, outre la mise en place de moyens techniques, qui leur rappellent quelques mesures de bon sens – penser à boire même si on n'a pas soif, respecter des temps de pause fréquents dans des zones à l'ombre ou ventilées... – afin que les collaborateurs des 40 entreprises qui constituent le groupe Gagneraud sachent quoi faire lors d'un épisode caniculaire.» Démarche similaire chez Sanef.

« Pour permettre à nos compagnons de travailler lorsqu'il fait très chaud, souligne Laurent Samson, préventeur pour la région ouest au sein du groupe Sanef, nous pouvons nous appuyer, très tôt, dès le début du mois de juin, sur des dispositifs de communication interne qui permettent de rappeler les précautions à prendre pendant cette période : messages de sensibilisation diffusés régulièrement, mise en place de moments privilégiés qui permettent au management de proximité de rappeler à la vigilance et les consignes. » ■

## 3 questions à...

Nicolas Lebastard,  
RESPONSABLE SANTÉ ET SÉCURITÉ  
DU GROUPE SANEF



**Dans quelles conditions, quelles activités, les collaborateurs de Sanef peuvent-ils être amenés à travailler lors d'un épisode caniculaire ?**

Trois de nos métiers sont exposés aux fortes chaleurs. Ceux, d'abord de notre activité « Viabilité » qui gère la sécurité

et l'entretien des tracés routiers que nous gérons. Dans le cadre de notre activité « Péages », certains collaborateurs peuvent aussi être amenés à travailler lorsqu'il fait très chaud. Enfin, tous nos techniciens maintenance sont aussi susceptibles d'être exposés à ce risque. L'ensemble représente environ 1800 personnes sur les 2500 collaborateurs du groupe. D'une manière générale, pour appréhender les risques induits par les fortes chaleurs, nous nous appuyons sur le Plan canicule et ses prescriptions, publiés tous les ans début juin. Ainsi, dès le début du mois de juin, nous mettons en place des dispositions nous permettant d'être prêts en cas de forte chaleur.

### Comment s'organise-t-on pour affronter un épisode caniculaire ?

Les dispositions à prendre sont diverses. Par exemple, dans le cadre de divers métiers, nous utilisons une importante flotte de véhicules. Ils sont équipés de climatisations afin de permettre à nos collaborateurs de se ménager un « moment frais ». Les cabines de nos péages sont aussi climatisées. En revanche, lorsqu'il ne nous est pas possible de fournir à nos collaborateurs des véhicules climatisés, comme ceux utilisés pour entretenir les espaces verts, nous agissons sur l'organisation du temps de travail en aménageant les horaires afin que les opérations se déroulent le matin, « à la fraîche ». D'une manière générale, prévenir les risques liés aux fortes chaleurs passe par des actions en matière d'organisation du travail : horaires aménagés, temps de pause fréquents pour se rafraîchir avec mise à disposition de nombreuses bouteilles d'eau, espaces climatisés, frais ou à l'ombre... Et mise à disposition des personnels de tous les moyens techniques lui permettant de se rafraîchir.

### Avez-vous testé et déployé des équipements de protection individuelle spécifiques à ces conditions de travail particulières ?

Nous avons testé pas mal de choses. Par exemple, pour la partie haute du corps on privilégiera, pour le confort des collaborateurs, des t-shirts en coton, tout en évitant de travailler les bras nus. On peut utiliser aussi des systèmes tels que des protège-nuque qu'on trempe dans l'eau pour se rafraîchir. Mais il nous faut veiller à ne pas accumuler les équipements de protection qui seraient alors plus une gêne pour les collaborateurs qui doivent déjà porter un certain nombre d'EPI. Autre contrainte à prendre en considération : ne pas nuire aux caractéristiques haute visibilité des EPI fournis à nos salariés... ■



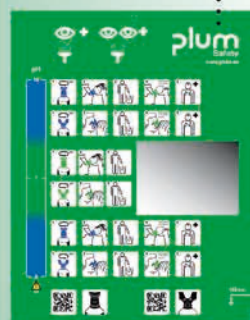
## Plum iBox

– conçu pour votre sécurité

Aperçu rapide et efficace des flacons lave-œil et des dates d'expiration, grâce au capot transparent

Son design élargi permet de saisir les flacons rapidement et facilement

Livré avec un plan de lavage oculaire



Matériau solide et durable (EPP)

Décrochez le support mural et l'apporter rapidement à la personne blessée

S'ouvre facilement - monté sur le mur ou posé sur le sol

Combinez avec le 'Plum Safety Reminder' - application gratuite pour assurer le suivi des dates d'expiration



[www.plum-france.fr](http://www.plum-france.fr)

# prévention des risques

L'ÉTÉ APPROCHE : ANTICIPEZ LES FORTES CHALEURS!



## Protège-cou rafraîchissant

Uvex vous propose un protège-cou rafraîchissant qui protège contre la poussière, les projections et l'exposition au soleil. Sa technologie permet d'assurer au porteur jusqu'à huit heures d'effet rafraîchissant. Pour cela, il suffit de le passer simplement sous l'eau fraîche, de le presser pour l'essorer légèrement. Le refroidissement se faisant par évaporation de l'eau. Lavable en machine, il est compatible avec tous les casques Uvex.

La Cooling Towel de Projob est une serviette qui, une fois humidifiée, vous permettra de vous rafraîchir.



## Technologie Pro Dry chez New Wave France

Le t-shirt classe 1 ISO 20471 Projob de New Wave France, en polyester, est ultra-respirant et bénéficie de la technologie Pro Dry de Craft pour un séchage rapide. Il est doté de bandes haute visibilité nouvelle génération striées et collées pour une meilleure flexibilité. Lavable à 60 °C et personnalisable à l'infini.

## 2 questions à...

Marc Prouet,  
COORDINATEUR SÉCURITÉ NATIONALE



**En quoi les salariés du groupe Gagneraud peuvent-ils être exposés aux risques induits par le travail par forte chaleur ou lors d'un épisode caniculaire ?**

Le groupe Gagneraud, entreprise familiale créée en 1880, est composé d'un réseau d'une quarantaine d'entreprises spécialisées dans le TP, le BTP, le génie civil, les ouvrages d'art, les enrobés pour les réseaux routiers, la production de matériaux (carrières), etc. Il emploie au total plus de 2700 personnes et réalise un CA de 600 millions d'euros. De par les activités mêmes des entreprises du groupe, un grand nombre de collaborateurs et salariés doivent travailler, quelles que soient les conditions. Par grand froid ou lorsqu'il fait très chaud. Au sein du groupe, je gère la politique prévention, appliquée ensuite par les préventeurs constituant le réseau QSE du groupe. En ce qui concerne le travail, lors d'une période de canicule, nous prenons en compte le sujet très tôt. Dès le mois de juin et la publication du Plan canicule, qui constitue une base de travail et me sert à rédiger un Plan canicule s'appuyant sur le décret n° 2008-1382 de 2008. Ce plan prévoit, en partant des principes généraux de prévention, la mise à disposition de locaux de repos adaptés aux conditions climatiques ; la plupart climatisés. Nous adaptons aussi notre organisation et nos opérations aux contraintes des fortes chaleurs. En reportant, par exemple, les tâches les plus exposantes très tôt le matin.

### Comment faites-vous pour prévenir les risques liés aux fortes chaleurs ?

Nous avons mis en place des mesures collectives, à l'instar de celles que je viens de vous présenter. Nous avons aussi fourni d'importants efforts de formation et de sensibilisation des personnels pour qu'ils soient conscients de risques, de leurs effets et qu'ils puissent anticiper un éventuel coup de chaleur, pour eux-mêmes ou leurs collègues. Nous avons aussi, lorsque cela était possible, fourni des outils d'aide aux manutentions, comme des minipelles, pour éliminer certains efforts physiques. Nous utilisons aussi les fameuses affiches jaunes et orange de l'INRS, qui rappellent certaines consignes. Nous invitons les salariés à respecter les temps de pause, à boire très régulièrement, même s'ils n'ont pas soif. Nous avons testé des équipements comme les lunettes teintées, plébiscitées par les salariés, des t-shirts adaptés à la chaleur avec des aérations sous les manches, des coiffes intérieures pour les casques avec une saharienne rafraîchissante qui protège la nuque, etc. ■



**LEMAITRE**

*La Sécurité depuis 1974*

**QUE VOUS SOYEZ  
UNE FEMME OU UN HOMME**

**Repoussez vos limites  
en toutes circonstances  
avec la GAMME TRAIL  
by Lemaître**

**VARADERO S3 CI SRC**

# focus Outillage sécurisé

**Couteaux, cutters, lampes, scies, outils spéciaux... autant de matériels qui permettent de préserver l'intégrité physique de vos collaborateurs !**



## MARTOR

### Securnorm 540 ultra-résistant et sûr

Grâce à son manche robuste en aluminium résistant à l'abrasion, son changement de lame intelligent, sa profondeur de coupe jusqu'à 36 mm et sa rétraction du tranchant ultrarapide, Securnorm 540 de Martor est la solution idéale pour travailler en toute sécurité.

La rétraction semi-automatique de sa lame garantit ainsi une sécurité élevée contre les blessures par coupure. Dès que la coupe est engagée, il suffit de retirer le pouce du curseur. Le tranchant se rétracte alors immédiatement dans le manche dès qu'il quitte la matière à couper.

De son côté, son bouton de changement de lame permet d'extraire facilement la partie interne et d'accéder à la lame, maintenue de manière aditionnelle par un aimant. Le fait de pouvoir relever la protection de la lame et la bloquer dans cette position est également très pratique.

#### Autres caractéristiques

- > La Tenue et la prise en main de ce couteau de sécurité sont idéales, même avec des gants.
- > Il convient aussi bien aux droitiers qu'aux gauchers.
- > Sa profondeur de coupe permet de couper des matières épaisses ou très fines.
- > La lame est résistante pour éliminer le risque de rupture.

## PELI

### Bien voir en zone ATEX

Peli vous propose des torches ATEX : Peli 3325Z0, torche led et la Peli 2785Z1, lampe frontale puissante zone 1.

Compacte, légère, dotée d'un interrupteur à l'arrière permettant une activation à une main et certifiée ATEX zone 0 (peut être utilisée dans les zones de travail les plus dangereuses), la Peli 3325Z0 (notre photo) fonctionne avec trois piles alcalines AA, produit 155 lumens de lumière puissante, pèse seulement 173 g (piles incluses) et mesure 15,4 cm de longueur. Grâce à son interrupteur à l'arrière, la 3325Z0 peut parfaitement être fixée à un casque. La coiffe photoluminescente (qui « brille dans le noir ») permet de localiser la lampe même dans les conditions les plus sombres. La Peli 2785Z1, de son côté, est la lampe la plus puissante jamais réalisée par Peli grâce à ses 215 lumens de faisceau lumineux haute intensité, associés à une autonomie de plus de 100 heures en mode de réglage faible.







## MURE & PEYROT

### Couteaux professionnels à lames en céramique

Mure & Peyrot a initié sa gamme Céramique en 2018. Celle-ci est aujourd'hui l'une des plus complètes proposée en Europe. Couteaux de découpe, grattoirs, couteaux d'ébavurage et lames de rechange répondent désormais aux besoins croissants d'efficacité, de sécurité et de productivité de leurs clients. Ces lames ont une durée de vie jusqu'à 30 fois supérieure à celle des lames métalliques classiques. La fréquence de changement, donc de manipulation, s'en trouve considérablement réduite pour des gains de sécurité et de productivité vraiment appréciables. La lame céramique est la réponse technologique au besoin accru de sécurité, d'efficacité et de durabilité exigé par les utilisateurs de lames de nombreuses professions.



## LEBORGNE

### Lisseuse longue portée nanovib Leborgne

Leborgne a conçu des outils télescopiques qui suppriment le besoin de Pirl (plateforme individuelle roulante légère) et donc limitent le risque de chute pour l'opérateur. C'est le cas de sa lisseuse longue portée nanovib qui diminue la pénibilité sur les chantiers et limite le risque de chute de l'opérateur. Lors de la construction d'un bâtiment à étages, cette lisseuse longue portée permet de réaliser plus facilement, et de manière plus sécurisée, les joints entre les prédalles qui forment la dalle plancher. Contrairement à la méthode traditionnelle qui consiste à utiliser un couteau de peintre en montant sur une Pirl, la lisseuse longue portée nanovib n'impose pas à l'opérateur des positions de travail trop contraignantes ni périlleuses. Le long manche de la lisseuse permet une intervention directe, les pieds au sol, et dans une posture confortable avec le dos droit. Elle diminue ainsi la pénibilité de la tâche et permet de gagner en productivité. Le temps d'application des joints est réduit de 70 %.



## FESTOOL

### Scie circulaire sur table SawStop TKS 80

Chaque année, environ 4000 personnes se blessent avec une scie circulaire, soit 16 blessures par jour, dont 26 % sont graves et entraînant une invalidité reconnue. Grâce à la scie sur table semi-stationnaire TKS 80 proposée par Festool, le risque de coupures graves diminue. Cette scie est dotée d'un système électronique intelligent qui vérifie en permanence que la technologie SawStop est fonctionnelle. Un témoin led vert indique que vous pouvez travailler en toute sécurité. Le capteur détecte la conductivité de la peau. Il est relié à une cartouche qui libère un ressort précontraint à 500 N en cas de contact. Celui-ci vient alors enfoncer un bloc d'aluminium dans la lame de scie, qui s'arrête net et se rétracte sous la table en moins de cinq millisecondes. Il suffit d'ouvrir le cache pour remplacer la cartouche et la lame de scie en quelques gestes.



Getty Images

## Logistique : organisation et technologies

**Les logisticiens ont engagé un vaste travail en matière de prévention des risques professionnels. Au-delà des moyens techniques plus ou moins innovants qu'ils déploient, ils doivent agir profondément sur l'organisation du travail et les situations particulièrement à risques. Et elles sont nombreuses...**

**R**espect des délais, satisfaction des clients, cadences de travail élevées, opérations spécifiques – approvisionnement des racks, picking, mis en colis, chargement/déchargement, manutentions, utilisation d'outils et de machines..., tout cela induit des risques et explique que la logistique, à l'instar d'autres secteurs d'activité, déplore encore une accidentologie élevée, et ce malgré les efforts en matière de SST fournis par les logisticiens.

«La logistique est un métier de déplacement, de gestion des flux physiques. Gestion des biens et des flux de personnes et de machines, explique Nancy Noël, directrice des affaires sociales et juridiques à l'Union TLF (Union des entreprises transport et logistique de France), qui regroupe aujourd'hui 30 % des entreprises du secteur. Ces déplacements peuvent être générateurs d'accidents du travail et de maladies profes-

sionnels (AT/MP). Même si les taux de fréquences d'AT sont encore assez élevés, le taux de gravité des accidents reste stable. Nous sommes un peu dans une situation comparable à celle du BTP. Or, ce secteur est parvenu, à force d'efforts et de sensibilisation, à réduire son nombre d'accidents et à rendre ses métiers plus attractifs. L'enjeu de la filière logistique est de mettre en place une démarche vertueuse pour limiter les risques professionnels et la rendre encore plus attractive.»

### Peut mieux faire

Selon les statistiques publiées par l'Assurance maladie, le secteur du transport et la logistique déplorent un taux de fréquence estimé à 30 (on recenserait environ 30 AT par million d'heures travaillées). Un taux à comparer avec le taux de fréquence constaté à l'échelle nationale, toutes entreprises confondues :

24,3... Si, en revanche, les accidents du travail connaissent un certain recul – on recense environ 3500 accidents par an, les logisticiens déplorent un nombre d'accidents plus élevé en comparaison à la population active employée par le secteur. «Les logisticiens, comme je l'ai déjà souligné, fournissent de gros efforts pour améliorer la sinistralité du secteur dont les effets sont réels. Mais ils doivent aller plus loin, poursuit Nancy Noël. Et ils peuvent compter sur l'aide et le soutien de l'Union TLF car la prévention des risques et l'amélioration de la SST constituent un vrai enjeu social et économique pour notre secteur. Afin d'en assurer l'attractivité auprès des nouvelles générations.»

### Organisation et moyens techniques

Nils Denuelle, directeur santé sécurité et prévention des risques chez Kiloutou :



À l'instar d'autres secteurs d'activité, comme le BTP, la logistique doit faire face à de lourdes problématiques en matière de prévention des risques.

«En matière de prévention, il nous faut agir sur deux niveaux : la mise en place de solutions permettant de réduire l'exposition à certains risques et la définition d'une organisation du travail qui permettent d'éliminer certaines situations à risques.» Même constat du côté de Thierry Daux, directeur santé sécurité gestion des risques opérationnels chez ID Logistics France : «Nous sommes confrontés à des risques divers et on ne doit pas croire que, quoi qu'on fasse, on a résolu le problème. Nous sommes toujours confrontés à des écarts, des baisses de vigilance, des comportements à risques...»

Par ailleurs, nous sommes très vigilants lors de l'accueil des nouveaux salariés. Nous avons mis en place un livret d'accueil et de formation à destination de tous les nouveaux salariés et intérimaires afin qu'ils intègrent, comprennent et appliquent nos règles et standards de sécurité. ■

## LA PAROLE À

«UNE STRATÉGIE VOLONTARISTE POUR RÉDUIRE LES AT/MP! »

**NANCY NOËL, DIRECTRICE DES AFFAIRES SOCIALES ET JURIDIQUES  
À L'UNION DES ENTREPRISES TRANSPORT ET LOGISTIQUE DE FRANCE**



«En matière de SST, les logisticiens et transporteurs testent de nombreuses solutions innovantes comme les exosquelettes, les colliers cervicaux pour les caristes grandes hauteurs, des tapis anti-vibrations, etc. Cette approche de la prévention doit être collective en impliquant plus largement le management, notamment de proximité. Ils agissent aussi sur l'aménagement des sites : sécurisation des quais de chargement/déchargement, déploiement de bras articulés qui permettent de bloquer le camion et lui interdire tout départ tant que le quai n'est pas sécurisé, caméras de recul, etc. L'Union tente de les accompagner. Ainsi, dès le début de la crise sanitaire, en avril 2020, nous avons élaboré un guide pour la prévention du risque Covid. Nous travaillons aussi, avec l'aide d'un ergonome, sur la santé au travail et la gestion de la pénibilité. Nous avons d'ailleurs mis en place, sur le sujet de la pénibilité, un groupe de travail SST qui rassemble des préventeurs, des ergonomes, des représentants des RH, des juristes... La branche a créé le dispositif et les formations «Transportez-vous bien». Notre rôle consiste aussi à mettre à disposition des entreprises des ressources disponibles. À l'instar de tous les outils proposés par l'INRS et les Carsat, comme TMS Pro. Nous avons aussi signé une convention nationale d'objectifs avec la Cnam. ■

**MANUVIT**  
LA GEOMETRIE VARIABLE

MANUVIT célèbre en 2020 ses 40 ans, quarante années consacrées au développement et à la fabrication, dans notre usine de Normandie, de solutions de manutention standards et sur mesure répondant aux problématiques d'amélioration des conditions de travail, de sécurité et de performance industrielle.



Pour cette occasion, nous vous présentons notre tout nouveau catalogue dans lequel vous découvrirez nos gammes de gerbeurs et accessoires pour fûts, bobines, bacs... mais aussi des transpalettes, tables élévatrices, servantes, diables...



Découvrez notre catalogue interactif

7 rue des Peupliers, 61600 La Ferté-Macé | 02 33 37 31 64 | [www.manuvit.fr](http://www.manuvit.fr)



## 2 questions à...

Nils Denuelle,  
DIRECTEUR SANTÉ SÉCURITÉ ET PRÉVENTION  
DES RISQUES CHEZ KILOUTOU



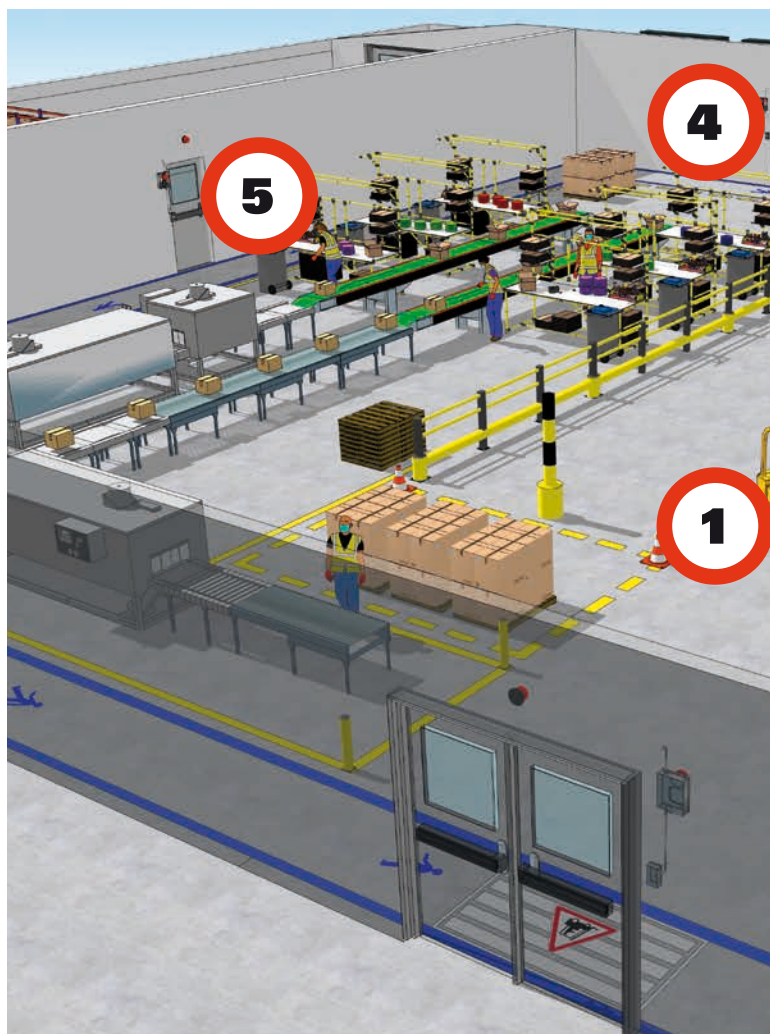
**On l'ignore parfois mais Kiloutou a une grosse activité logistique. Quels sont les risques qu'elle induit pour les collaborateurs du groupe ?**

Nous disposons d'une flotte logistique conséquente, composée de poids lourds et de VUL. Soit environ 600 véhicules... Cela fait du risque routier un des risques les plus prégnants dans notre activité.

S'y ajoutent évidemment tous ceux induits par les manutentions, le port de charge, le chargement et le déchargement des camions, la coactivité homme machine... Nous sommes donc confrontés à une accidentologie majeure. Pour traiter le risque routier, par exemple, nous avons élaboré un « book » des bonnes pratiques pour la livraison. Nous avons aussi mis en place des actions d'accompagnement et de tutorat pour accueillir les nouveaux salariés. Cela passe par des formations gestes et postures. Ou la mise à disposition d'un tuteur qui encadre les jeunes arrivés afin de leur donner des conseils pour instaurer des bonnes pratiques. Nous avons aussi engagé des actions pour répondre au problème induit par le travail isolé. Cela passe évidemment par l'utilisation de moyens PTI, mais ils ne sont pas toujours satisfaisants car il existe encore des « zones d'ombre » dans certains endroits...

**Un des soucis majeurs de la logistique est la gestion de la coactivité engins/piétons. Comment la traitez-vous ?**

Nous utilisons le dispositif Kare qui fonctionne assez bien pour la gestion des risques collision et la gestion des flux engins/piétons. Mais une solution technique, quelle que soit son efficacité ou sa pertinence, ne peut jamais être suffisante. Surtout dans nos métiers où le turn-over est très important. On pense les choses acquises, or, il faut constamment remettre à plat les actions correctives, les réévaluer. Il faut rappeler les règles. On ne doit pas non plus hésiter à collaborer avec des organismes qui peuvent nous aider en matière de prévention. Nous sommes, par exemple, adhérent de l'OPPBTP. Nous avons aussi mis en place un partenariat avec l'Iris-ST. Nous travaillons aussi avec certaines Carsat qui nous donnent de précieux conseils. Enfin, notre appartenance au Mase, nous permet d'accéder à de l'information qualifiée, à de la veille réglementaire... ■



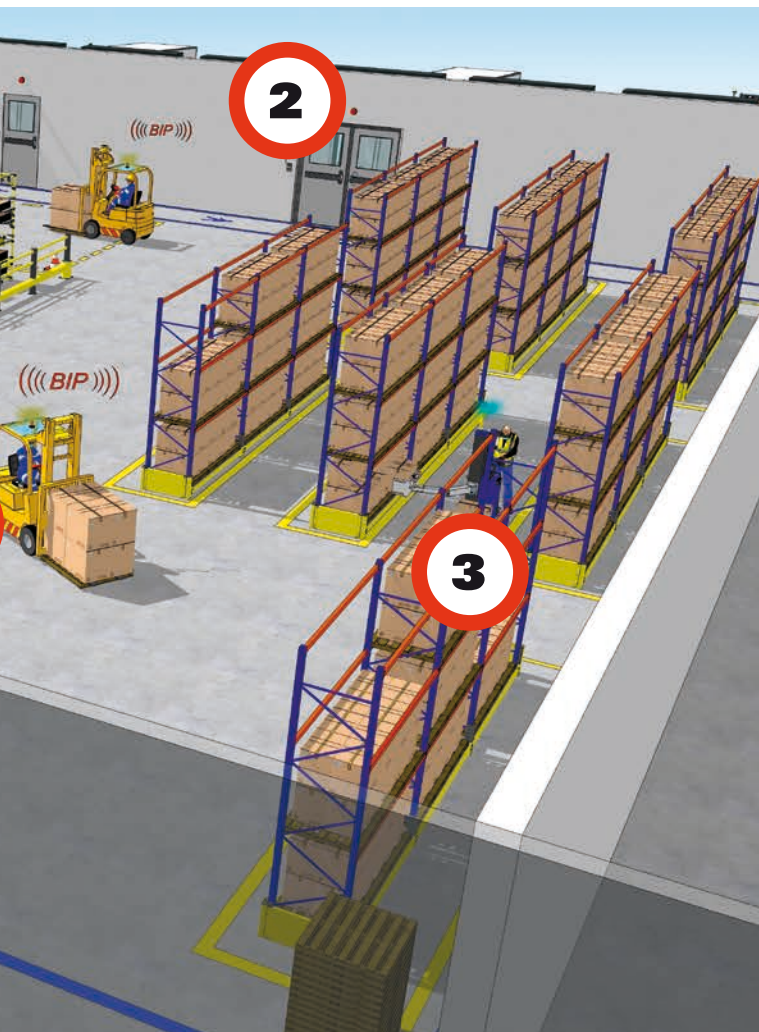
Les solutions d'assistance physique comme les exosquelettes requièrent une analyse fine du poste de travail avant leur déploiement.





1

Un engin en mouvement est toujours un danger. Ils pourront être équipés de systèmes qui permettent d'en limiter la vitesse, d'alerter le conducteur en cas de proximité avec un piéton.



2

3



2

La phase de chargement/déchargement des camions est particulièrement sensible. Risque de chutes d'un technicien d'un quai, présence des véhicules en mouvement, angle mort sur les camions...

Les manutentions sont un des risques majeurs dans la logistique. Tout matériel d'aide au port de charges, lourdes ou volumineuses, peut être une bonne réponse à l'épineux problème des TMS, des risques liés à la chute d'un colis...



Afin d'éviter tout risque lié à la coactivité engins/piétons, les zones de circulation doivent être clairement marquées et identifiables.



3

## Quelques solutions techniques

### > GANT COMPATIBLE ÉCRAN TACTILE



Dans la logistique, l'emploi de matériels électroniques avec écrans tactiles est de plus en plus courant. Afin d'éviter que les salariés ne soient contraints de constamment enlever leurs gants, Pip a conçu le gant G-Tek Polykor X7 avec une enduction polyuréthane compatible avec un écran tactile.

### > SIGNALISATION LUMINEUSE



La coactivité et la présence de machines induisent des risques. Werma vous propose une gamme complète de gyrophares qui permettent de signaler une zone à risques. Par exemple, son avertisseur optique 883 qui peut être utilisé pour émettre des signaux d'avertissement à l'extérieur, par exemple au niveau d'un portail, d'une barrière, d'un quai de déchargement, etc.

### > RISQUE COLLISION ENGIN/PIÉTON

Il ne faudra pas hésiter à déployer des solutions comme Blaxtair, Proxipi ou Kare. Vous pourrez aussi recourir aux chaussures développées par Lemaitre Sécurité et RCup qui permettent de détecter des chariots en mouvement dans un périmètre restreint afin d'éviter les collisions. De son côté, T2S met à votre disposition le système anticollision Eleksen qui déclenche une alerte visuelle et sonore lorsqu'un piéton se trouve trop près d'un véhicule ou d'un engin.

### > MANIPULATEURS PALETTES PHOTO DALMEC



Dalmec a conçu, développé et fabriqué une importante gamme de manipulateurs. Un des derniers-nés de sa gamme est le manipulateur de type Partner Equo PE de Dalmec, pneumatique à bras articulé, destiné particulièrement à la manipulation manuelle de palettes aux dimensions et caractéristiques variables, et notamment les palettes en plastique de dernière génération.

### > EXOSQUELETTES

Ici l'offre est pléthorique. Il faut être très vigilant lors du choix. Un exosquelette n'est pas une solution miracle. Il faudra travailler en étroite collaboration avec le fournisseur pour l'adapter au mieux aux contraintes des opérateurs et des postes de travail. ■

## 2 questions à...

**Thierry Daux,**  
DIRECTEUR SANTÉ SÉCURITÉ GESTION  
DES RISQUES OPÉRATIONNELS CHEZ ID  
LOGISTICS FRANCE



**Particulièrement à risques, le secteur de la logistique cherche constamment à déployer des moyens techniques permettant de sécuriser l'activité de ses collaborateurs. Comment choisissez-vous les solutions dont vous vous équipez ?**

Nous avons la chance de disposer d'un service Innovation qui nous permet d'améliorer certaines solutions et de développer des produits. Il assure en outre une veille technologique. Nous pouvons aussi lui faire part de nos besoins afin qu'il identifie des solutions qui nous permettent de répondre à des problématiques comme le port de charges ou la conduite d'engins. Par ailleurs, pour des sujets aussi épineux que les TMS ou la conduite d'engins, nous pouvons agir sur des leviers comme la formation ou l'amélioration des postes de travail. Par exemple, tous nos conducteurs d'engins jouissent du Caces. Sur le sujet des TMS, nous avons engagé en accord avec la Carsat de gros efforts pour éliminer certaines contraintes liées au filmage des colis en déployant de systèmes de filmage automatique. Nous avons aussi limité les hauteurs de préparation, déployé des outils gerbeurs, rehaussé certains postes... Et nous avons agi sur l'aménagement des sites : plans de circulation intérieur et extérieur pour sécuriser les flux engins/piétons, affichages, limitation de vitesse, etc.

### **Quelles actions collectives avez-vous engagées ?**

Tous les ans, nous assurons plusieurs milliers de formations – e-learning ou en présentiel – sur les sujets gestes et postures, sur les comportements à adopter face à un risque, ou pour impliquer encore plus le management de proximité afin qu'il soit capable d'anticiper le presqu'accident. Nous avons aussi mis en place certaines actions ciblées pour des sites à problèmes, en collaboration avec les QHSE régionaux. Nous avons proposé aux collaborateurs des séances d'échauffement. Parallèlement, depuis un an, nous profitons d'un partenariat avec une société d'ergonomie, AGB Solutions, qui grâce une solution intégrant des capteurs 3D et des avatars, nous permet d'analyser les risques posturaux et d'améliorer nettement les conditions de travail de nos collaborateurs, tout en les impliquant fortement dans le processus. ■

### LES CAUSES PRINCIPALES D'AT DANS LA LOGISTIQUE

- > Blessures liées au port de charges : 29 %
- > Chutes de hauteur : 17 %
- > Pertes de contrôle d'un engin ou d'un outil de manutention : 11 %
- > Glissades, chutes de plain-pied... : 9 %

Source : Assurance maladie.

HORS DES  
SENTIERS BATTUS



## MACCROSSROAD 3.0



Semelle MACSOLE® robuste et adhérente, bout recouvert directement intégré et système de maintien Agile Ankle Guard : les nouveaux modèles MACCROSSROAD 3.0 sont dédiés aux travaux extérieurs et aux sols difficiles. Dotés de la technologie MACABSORB, ils offrent, en outre, une absorption des chocs 85% supérieure aux exigences de la norme pour un confort durable sur tous les terrains.

**Pour sortir ds sentiers battus. Confortablement. Et pour longtemps.**

# L'information dont vous avez besoin est ici!

[pic-magazine.fr](http://pic-magazine.fr)

Toute l'actualité de la Sécurité et de la Santé au Travail

- Infos
- Archives
- Annuaires
- e-salon
- Dossiers techniques
- Veille juridique
- ...





# MANAGEMENT

Le magazine *PIC* consacre cette partie à la dimension pratique du métier, ainsi qu'aux aspects réglementaires et juridiques. Cette section se veut un outil d'aide à la décision, et propose pour cela une information concrète, pratique, au plus près des préoccupations des préventeurs. Elle trouve son complément naturel sur notre site internet, notamment pour les liens vers les sources réglementaires officielles.  
Rendez-vous sur : [www.pic-magazine.fr](http://www.pic-magazine.fr)

## SOMMAIRE

### MANAGEMENT

#### MÉTIER PRÉVENTEUR

EPI : évaluer, mesurer, améliorer p. 66

#### EN PRATIQUE

La QVT va-t-elle devenir la qualité de vie en télétravail? p. 68

### JURIDIQUE

#### ACTUS

AT : conscience du danger + absence de mesures de prévention = faute inexcusable de l'employeur p. 72

#### CAS JURIDIQUE

UNE ALTERCATION AU TRAVAIL provoquée par la victime reste un accident du travail p. 73

VEILLE JURIDIQUE p. 74



# MANAGEMENT

# MÉTIER PRÉVENTEUR



Gratuit et disponible en ligne, Prémédia permet d'évaluer le fonctionnement des cartouches des appareils de protection respiratoire.

EPI

## Évaluer, mesurer, améliorer

**Lorsqu'il s'agit d'évaluer, de mesurer des expositions à certaines substances dangereuses ou d'améliorer l'efficacité de certains équipements comme les EPI, les entreprises ne savent pas toujours quel outil choisir. Aperçu de certains matériels ou logiciels disponibles. Parfois gratuits.**

### ESTIMER LA DURÉE D'UTILISATION DES CARTOUCHES ANTIGAZ DES MASQUES

**Prémédia** a été développé par l'INRS pour vous aider à établir la fréquence de remplacement des cartouches antigaz de type A (solvants) des APR (appareils de protection respiratoire). Concrètement, cet outil, disponible gratuitement en ligne, calcule la durée de vie de ces cartouches en fonction de leurs conditions d'utilisation. Son utilisation est assez simple. Pour évaluer la durée de vie des cartouches des APR, il vous suffira de préciser les conditions d'utilisation. À savoir :

- > Type du ou des contaminants rencontrés (au plus trois).
- > Concentrations ambiantes des contaminants (issues de mesures ou estimées).
- > Température et humidité relative ambiantes.
- > Estimation de la charge de travail (faible, moyenne ou élevée).
- > Caractéristiques de l'APR et de la cartouche (fabricant, modèle).

### MESURER LES VIBRATIONS

**La solution Vib@Work** se compose d'exposimètres autonomes et sans fil, pour mesurer l'exposition aux vibrations des conducteurs d'engins assis (chariots automoteurs de manutention, engins de chantier, etc.). Vib@Work est le résultat d'une collaboration entre la société Micromega Dynamics et l'INRS, pour répondre aux

exigences réglementaires qui imposent aux employeurs d'évaluer l'exposition aux vibrations transmises à l'ensemble du corps et à l'ensemble main-bras.

#### Les exposimètres Vib@Work :

- > Vib@Work Seat dédié à la mesure des vibrations et se positionnant sur l'assise du siège d'un engin. Simple à mettre en œuvre et à utiliser, y compris par des non-spécialistes en vibration.
  - > Vib@Work Floor permet de mesurer les vibrations au plancher. Couplé au Vib@Work Seat, il aide à la détermination des facteurs d'efficacité des sièges (également appelés facteurs S.E.A.T.), des chariots élévateurs, des engins de travaux publics, etc.
  - > Vib@Work Detect : un détecteur de présence combiné aux autres capteurs (Vib@Work Seat ou Vib@Work Floor) afin de détecter la présence ou non d'une personne et de valider la mesure de la dose vibratoire reçue par un opérateur travaillant en position debout sur un transpalette à conducteur porté, une machine fixe...
  - > Vib@Work main-bras : exposimètre pour des outils vibrants.
- À cet ensemble, s'ajoutent des logiciels qui permettent de traiter et d'exploiter les données recueillies par les exposimètres.
- > Fabriqué par Micromega Dynamics, Vib@Work (anciennement Evec) est distribué en France par la société Tecora (anciennement Arelco Arc).



Vib@Work permet de mesurer l'exposition aux vibrations des conducteurs d'engins assis (chariots automoteurs de manutention, engins de chantier, etc.).

Photos : Getty Images

### EN SAVOIR +

- > **Prémédia** : [www.inrs.fr/services/innovation/aide-decision-outils-management/premedia.html](http://www.inrs.fr/services/innovation/aide-decision-outils-management/premedia.html)
- > **Vib@Work** : [www.inrs.fr/services/innovation/evaluation-diagnostic/vibwork.html](http://www.inrs.fr/services/innovation/evaluation-diagnostic/vibwork.html)
- > **ProtecPo** : <https://www.inrs.fr/media.html?refINRS=outil28>
- > **EchoScan** : [www.inrs.fr/services/innovation/evaluation-diagnostic/echoscan-audio.html](http://www.inrs.fr/services/innovation/evaluation-diagnostic/echoscan-audio.html)

### PROTECTION CUTANÉE

**ProtecPo**, conçu avec son homologue québécois IIRSST, est un logiciel interactif de présélection des matériaux polymères utilisés dans les équipements de protection individuelle (gants, combinaisons et bottes). L'objectif : proposer aux professionnels de la prévention et aux entreprises un outil d'aide au choix des matériaux les mieux adaptés pour la protection cutanée, notamment contre les solvants et les mélanges de solvants. ProtecPo permet d'effectuer trois types de recherche :

- > Une recherche par substance ou mélange de substances chimiques, si vous connaissez la composition du produit chimique.
- > Une recherche par famille de substances, si vous ne connaissez pas exactement la composition ou si vous souhaitez avoir des tendances de compatibilités entre les substances de la famille sélectionnée et les matériaux de protection.
- > Une recherche par matériau polymère parmi les cinq matériaux répertoriés : butyle, fluoroélastomère (viton), latex (caoutchouc naturel), polychloroprène (néoprène) et nitrile.

### DIAGNOSTIC AUDITIF

L'INRS a développé **Echoscan Audio** qui vous permettra d'évaluer «la fatigue auditive des salariés exposés au bruit». Comme le souligne l'INRS, «Echoscan Audio permet d'identifier les signes avant-coureurs d'une souffrance auditive, ce qui en fait un véritable outil de prévention des risques liés au bruit. Utilisable directement sur site par les services de santé au travail, il permet des mesures rapides, non invasives et objectives, car il ne nécessite pas la participation active du salarié.»

> Le produit est commercialisé par la société Echodia. ■

## AMÉLIORER ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL ET MACHINES

> **Simchar** : simulateur de conduite de chariot élévateur. Intégrant un logiciel de simulation développé par l'INRS, Simchar est appliqué à toutes les situations à risque rencontrées sur les plateformes logistiques. Il est fabriqué et distribué par la société Acreos ([www.inrs.fr/services/innovation/equipement/simchar.html](http://www.inrs.fr/services/innovation/equipement/simchar.html)).

> **Caprad** : conçu par l'INRS, il s'agit d'un dispositif de captage des poussières de bois pour scie circulaire radicale ([www.inrs.fr/services/innovation/equipement/caprad.html](http://www.inrs.fr/services/innovation/equipement/caprad.html)).

# MANAGEMENT EN PRATIQUE

## **PRÉVENTION** La QVT va-t-elle devenir la QVTT (qualité de vie en télétravail)?

**Depuis plus d'un an, un très grand nombre de salariés a expérimenté puis intégré de longues périodes de télétravail. Les services de prévention ont tenté d'accompagner cette évolution tant bien que mal. Le point de vue de Fabrice Reboulet, fondateur et dirigeant de Graphito Prévention.**

### **A**VEC LA GÉNÉRALISATION DU TÉLÉTRAVAIL, LA PRÉVENTION EST-ELLE UN SUJET DISPARU?

Nous l'avons bien vu, le télétravail apporte – comme tout changement – des avantages et des inconvénients. Clairement, nous ne sommes pas tous égaux face à cette situation. Cependant, quelle que soit la situation, on constate que les accompagnements apportent un véritable soutien.

Il est intéressant de voir comment chaque entreprise agit – ou pas – face à ce sujet, quelles stratégies elle décide d'adopter. Parmi les réticences à parler de prévention aux salariés qui télétravaillent, j'entends : « Comme les gens sont chez eux, cela relève de la sphère privée » ; « On ne va pas encore ajouter cela » ; « On ne sait pas combien de temps cela va durer alors on verra plus tard »... Et pourtant, les raisons pour agir demeurent : « Les salariés sont déconnectés » ; « il y a beaucoup moins de liens » ; « Cela éloigne les équipes » ; « À chaque déconfinement, on constate une recrudescence d'accidents », etc.

J'ai alors constaté que des initiatives avaient été lancées mais l'accueil des salariés « télétravailleurs » n'est pas toujours formidable. Pour y faire face, la première réaction des préventeurs a souvent été d'apporter des conseils et des rappels sous forme de sensibilisations à distance. Cette approche pédagogique présente l'avantage de donner une réponse rapide et standardisée mais elle est insuffisante et souvent considérée comme rébarbative. En effet, les webinars ou les e-learning sont généralement descendants et sans interaction. Cela n'apporte de résultats que si le but est de transmettre une information, de la faire comprendre, voire d'ancrer quelques sujets suite à la formation.

### **MAIS, DANS LE CAS PRÉSENT, QUE RECHERCHE-T-ON ?**

L'intention du préventeur, aujourd'hui, est de générer un sentiment positif aux salariés, de développer leur sentiment d'appartenance à une équipe ou un groupe, quand bien même chacun reste chez soi. Autrement dit, en plus du contenu, il convient d'intégrer de la pédagogie active et participative dans les modules.

Avec le distanciel – vous l'avez constaté – il n'est pas facile de créer une synergie, de faire participer tout le monde à cause des décalages. Pour autant, il faut éviter de tomber dans les mêmes pièges que dans de très nombreuses formations classiques où un « sachant » s'exprime, avec le support d'un PowerPoint, et où les autres se contentent d'écouter. Pour ma part, je considère qu'il est beaucoup plus efficace d'adopter une approche où les



Fabrice Reboulet,  
fondateur  
et dirigeant de Graphito  
Prévention.

salariés, accompagnés par le formateur, deviennent acteurs de la sensibilisation, en les faisant expérimenter et en intégrant ce qu'ils savent.

### **COMMENT SUSCITER DE L'INTÉRÊT POUR LA QVTT ?**

Le préventeur doit préparer sa sensibilisation comme si elle se déroulait en présentiel participatif : anticiper les interactions, imaginer comment distribuer la parole, les exercices, les sous-groupes. Ainsi, la participation des salariés existera si vous utilisez correctement les outils informatiques mis à votre disposition. Cela apportera des résultats aussi probants que lorsque nous nous sommes mis à animer des formations actives (au lieu de formations descendantes) il y a une quinzaine d'années. Les salariés se sont mis à aimer la prévention tout en s'amusant. Il

## ACCOMPAGNER LES ÉCHANGES

**Attention à la notion de participation ! Faire participer ne veut pas dire : poser une question et attendre. Aborder la QVTT par des échanges, par des discussions où sont exposées toutes les problématiques, toutes les difficultés, toutes les tensions : est-ce efficace ? C'est parfois vrai mais cela peut aussi exacerber des tensions, des frustrations et générer un effet de groupe négatif. C'est pourquoi je vous conseille d'accompagner les échanges pour qu'ils soient gérés de façon constructive et positive. De plus, apportez l'envie de progresser grâce à des actions simples et concrètes. La QVTT n'est pas seulement ce que l'entreprise ou le manager met en place. La QVTT, c'est aussi un travail individuel au quotidien, ce sont des routines faciles à instaurer.**

Cette rubrique  
est réalisée  
en collaboration avec  
GRAPHITO, agence  
de communication  
et de conseil spécialisée  
en prévention, santé  
et sécurité au travail  
[www.graphito.fr](http://www.graphito.fr)



Getty Images

s'agit donc de tenir vos collaborateurs en haleine, même à distance, afin qu'ils ne se déconnectent pas, qu'ils ne coupent pas leur micro ni leur caméra. Bien sûr, si vous leur annoncez une session d'une demi-journée sur la QVTT, vous devez vous attendre à ce que les participants ne montrent guère d'enthousiasme, voire de l'inquiétude. Mais en utilisant une formation distancielle participative, votre satisfaction sera de voir leur participation croître tout au long de la session. Vous aurez, probablement, comme cela a été mon cas, le plaisir d'entendre les participants indiquer à la fin de la session : « Je n'ai pas vu passer le temps » ; « Vous nous avez fortement intéressés pendant trois heures, surtout au sujet des risques liés aux TMS » ; « Je ne pensais pas qu'on puisse faire quelque chose d'aussi actif, d'aussi fun et qui fait du bien ».

Les managers, eux-mêmes, en reconnaissent les bienfaits : « J'ai pris du temps pour moi et pour mon équipe » ; « Nous allons inclure des exercices pratico-pratiques dans nos réunions teams grâce à ce module ! ». Cette dernière phrase de manager est importante. Au-delà de ce que chacun peut vivre, il s'agit de voir ce que chacun peut en faire : garder des points de progression pour soi et pour les autres.

#### **QUELLES TECHNIQUES UTILISER POUR ABORDER LA QVTT ?**

Les thématiques les plus généralement abordées sont : les tensions, le stress, les TMS, l'analyse de son poste de travail, le sommeil, l'alimentation. Vous devez adapter ces thématiques en fonction de vos attentes et de celles de votre équipe. En termes de méthode, gardez toujours en tête que la participation est fondamentale. Proposez aux participants de connecter leur caméra : dans plus de 85 % des cas, ils acceptent même si ce n'est pas obligatoire. De plus, donnez-leur régulièrement la parole pour les

maintenir en éveil, les faire réfléchir et collaborer. Les méthodes participatives sont adaptables et diverses : questionnement à tour de rôle, quiz, autotests, exercices d'auto-massage, échauffements, étirements, pratique de respiration, mouvements articulaires contrôlés, réflexion sur une pause efficace, exercices pour les yeux... La variété des exercices, la méthode pédagogique, le rythme et l'enchaînement de ces périodes permettent à chacun de passer un bon moment d'apprentissage. Vous constaterez à quel point la participation de vos salariés évolue au cours de la sensibilisation. Comme lors d'une formation classique, ils s'attendent à recevoir du contenu et à être plutôt passifs. Mais les exercices collaboratifs leur permettent de se rendre compte qu'ils possèdent déjà beaucoup de connaissances. Il s'ensuit naturellement leur adhésion à agir immédiatement pour améliorer la prévention.

#### **COMMENT LE PRÉVENTEUR PEUT-IL METTRE EN PLACE DES ACTIONS IMMÉDIATES ?**

Prenez un exemple simple : lorsque l'on parle de bien-être, tous s'accordent à dire qu'il faut boire de l'eau régulièrement. Pour cela, les salariés disposent généralement d'une bouteille d'eau à portée de main. Or, on constate qu'à la maison, les salariés l'ont deux à trois fois moins souvent à portée de main qu'au bureau et que, par conséquent, ils boivent moins. C'est pourquoi vous devez permettre à chacun de vos collaborateurs de se questionner sur ses habitudes, l'inciter à instaurer des routines pour bouger. Ainsi, vous l'avez compris, l'objectif est de s'adapter à cette nouvelle situation. Qu'elle dure ou pas, l'état d'esprit prévention doit continuer à être transmis. Vous devez d'accompagner chaque collaborateur afin qu'il découvre, chaque jour, qu'il dispose de ressources propres pour progresser. ■

# MANAGEMENT

# BOÎTE À OUTILS



Getty Images

## BRUIT EN ENTREPRISE

### Utilisez la base de données de l'INRS

La base de données Techniques de réduction du bruit en entreprise de l'INRS a le grand mérite de vous présenter des exemples de solutions concrètes ayant permis de réduire l'exposition au bruit des salariés. Chaque fiche correspond à une application industrielle réelle mise en œuvre dans le cadre des actions suivies par les centres de mesures physiques des services prévention des Carsat et de la Cramif. Chaque fiche détaille le gain obtenu – en comparant des niveaux de bruit avant et après réalisation des travaux – ainsi que les avantages et les inconvénients de l'action mise en œuvre.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter [info@inrs.fr](mailto:info@inrs.fr) en mentionnant le nom de la base de données et le numéro de la fiche concernée. Source : INRS

> [www.inrs.fr/publications/bdd/techniques-reduction-bruit.html](http://www.inrs.fr/publications/bdd/techniques-reduction-bruit.html) ■

## VISITE SÉCURITÉ

### Graphito vous offre un test gratuit de son module visite sécurité

La réalisation de visites sécurité régulières est indispensable afin d'impliquer durablement l'ensemble du management d'une société dans la prévention. Graphito Prévention a conçu un module dédié à la réalisation d'une visite sécurité efficace. Les objectifs de ce module sont :

- > identifier les différents formats de visite et leur efficacité ;
- > réaliser des visites sécurité participatives et engageantes ;
- > réussir des débriefings constructifs.

Ce nouveau module est disponible sur la plateforme Prevenline de Graphito ou intégrable sur votre plateforme LMS.

> <https://graphito-prevention.fr/prevenline/demande-dacces-e-learning/> ■

## BRUIT

### Module e-learning de l'OPPBTB

Le bruit au travail est un fléau. La campagne « Contre le bruit, j'agis » de l'OPPBTB et de ses partenaires a pour objectif de sensibiliser l'ensemble des professionnels du BTP à ce risque majeur, en leur rappelant l'importance de la prévention collective et en leur présentant l'étendue des solutions existantes pour adopter les bons réflexes. En second lieu, l'OPPBTB souhaite parallèlement valoriser les protections individuelles contre le bruit (PICB) les plus efficaces et faciliter leur acquisition. Pour cela, les fabricants et industriels partenaires de l'opération (3M, Cotral, Earsonics, Auditech-Innovations, Interson, uvex, MSA, Delta Plus et Groupe RG) proposent une sélection d'EPI adaptés et des offres promotionnelles exclusives. Par ailleurs, l'OPPBTB met à disposition un nouveau module e-learning D-clic Prévention dédié au risque bruit. Son format court de six minutes permet à l'ensemble du personnel de chantier d'acquies rapidement les savoirs essentiels afin de limiter le bruit sur le chantier. L'OPPBTB rappelle qu'il est essentiel de mettre en place une approche globale, en commençant par prendre en compte ce risque en amont du chantier.

> **D-clic Prévention** : [www.preventionbtp.fr/Formation/D-clic-prevention](http://www.preventionbtp.fr/Formation/D-clic-prevention) ■





## SIGNALISATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ

### L'INRS a mis à jour sa documentation

L'INRS a mis à jour sa plaquette « La signalisation de santé et de sécurité au travail » (ED 885) et son kit regroupant les symboles (conformes à la réglementation) à faire figurer sur la signalétique des lieux de travail.

- > **Plaquette** : [www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%20885](http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%20885)
- > **Kit** : [www.inrs.fr/media.html?refINRS=outil10](http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=outil10) ■

## COVID-19

### Dernière version du Guide de préconisations de sécurité sanitaire de l'OPPBTB



À noter, dans cette nouvelle version, la disposition supplémentaire à prendre en compte est la possibilité de recourir à l'activité partielle pour les salariés du BTP qui sont dans l'obligation de garder leurs enfants de moins de 16 ans et pour lesquels le télétravail n'est pas possible. Cette disposition fait suite à la décision du gouvernement

de fermer les écoles pendant trois semaines du 6 au 26 avril. Par ailleurs, dans sa boîte à outils Covid-19, l'OPPBTB propose un choix d'affiches pour faciliter le respect des bons gestes sanitaires, notamment lors des périodes de repas ou de pause.

- > « Boîte à outils Covid-19 » : <https://www.preventionbtp.fr/ressources/boites-a-outils/covid>
- > Le guide de préconisations sanitaires : [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) ■



**PROTECTIVE INDUSTRIAL PRODUCTS**

“L'INNOVATION AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT”

**G-Tek<sup>®</sup> / 1<sup>ère</sup> Gamme de gants fabriqué à partir de bouteilles plastiques recyclées**





OEKO-TEX<sup>®</sup>  
CONFIDENCE IN TEXTILES  
STANDARD 100





Global Recycled Standard

Certified by USB Registration no: USB 00262F

info@pipeurope.com
**www.pipeurope.com**
Bureau: 02 51 50 19 80

# MANAGEMENT

# ACTUS JURIDIQUES



Getty Images

## ACCIDENT DU TRAVAIL

## Conscience du danger + absence de mesures de prévention = faute inexcusable de l'employeur

**L'employeur qui a conscience du danger auquel est exposé un chauffeur livreur, percuté par un chariot élévateur chez un client, et qui ne porte pas à sa connaissance les consignes de sécurité, commet une faute inexcusable.**

Lorsqu'un salarié est victime d'un accident du travail, la jurisprudence considère qu'un «manquement à l'obligation légale de sécurité et de protection de la santé... a le caractère d'une faute inexcusable lorsque l'employeur avait ou aurait dû avoir conscience du danger auquel était soumis le travailleur et qu'il n'a pas pris les mesures nécessaires pour l'en préserver». Rappelons que cette faute inexcusable permet notamment à la victime de l'accident de réclamer à l'employeur une indemnisation complémentaire venant réparer divers préjudices qui ne sont pas couverts par l'indemnisation légale.

### NOUVELLE ILLUSTRATION AVEC UNE JURISPRUDENCE DU 18 FÉVRIER 2021

Alors qu'il venait de stationner son camion sur l'aire prévue à cet effet chez un client, les établissements K..., et qu'il se dirigeait vers l'accueil sans emprunter les voies de circulation prévues, M. C... est percuté par un chariot élévateur circulant lui-même dans une zone non autorisée pour ce type d'engins. L'accident du travail est pris en charge par la caisse primaire d'assurance maladie au titre de la législation professionnelle. Estimant que son employeur avait commis une faute inexcusable, M. C... entame une action en justice devant le tribunal des affaires de Sécurité sociale en vue de faire reconnaître l'existence d'une telle faute.

### FAUTE INEXCUSABLE

Effectivement, pour les juges, l'employeur a bien commis une faute inexcusable. L'une des causes de l'accident résidait bien dans «le fait pour la victime d'avoir choisi une trajectoire directe pour se rendre vers l'accueil de l'établissement sans emprunter les passages prévus à cet effet». Impossible pour l'employeur de prétendre qu'il n'avait pas conscience du danger! Pour preuve, il avait signé un protocole d'accueil clients avec les établissements K..., comprenant notamment «un ensemble de consignes liées aux déplacements au sein de ceux-ci... ainsi qu'un plan de circulation permettant de mettre en évidence et de visualiser des zones de circulation piétons». Enfin, s'agissant des mesures nécessaires pour préserver le salarié du danger, rien ne permettait de prouver qu'elles avaient été effectivement prises. Comme l'avait relevé la cour d'appel, les pièces produites ne permettaient nullement d'établir que le protocole d'accueil, signé pour le compte de l'employeur par un responsable et faisant mention du salarié, avait été effectivement porté à la connaissance de ce dernier et que les consignes y figurant lui avaient été rappelées.

Conclusion : existence d'un danger dont l'employeur avait conscience + absence de mesures pour préserver le salarié de ce danger = faute inexcusable de l'employeur. ■

**Cass. 2<sup>e</sup> civ., 18 févr. 2021, n° 19-23.871**



## UNE ALTERCATION AU TRAVAIL

# provoquée par la victime reste un accident du travail



PAR  
M<sup>me</sup> EMMANUELLE POHU,  
AVOCATE AU BARREAU  
DE LYON

[www.cde-avocats.fr](http://www.cde-avocats.fr)

ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION,  
2<sup>E</sup> CHAMBRE CIVILE, DU 28 JANVIER 2021,  
N° 19-25.722

### LES FAITS :

Un agent de la RATP a eu une altercation avec un responsable de l'entreprise le 20 mai 2015. Il consulte son médecin traitant le lendemain, ainsi que le médecin du travail. Les certificats médicaux font état d'un syndrome anxiodépressif réactionnel. L'agent déclare auprès de la Caisse de coordination aux assurances sociales de la RATP (CCAS) avoir été victime d'un accident du travail. La CCAS refuse de prendre en charge l'accident au titre de la législation professionnelle. L'agent conteste cette décision de refus. La Cour d'appel de Versailles a rejeté la contestation de l'agent.

### LA DÉCISION :

La Cour de cassation casse l'arrêt d'appel. Elle rappelle que selon les dispositions des articles 75 et 77 du règlement intérieur de la CCAS, l'accident survenu aux agents aux temps et lieu du travail est présumé imputable au service, sauf à la caisse à rapporter la preuve contraire. En l'occurrence, la preuve contraire s'entend de la preuve d'une cause totalement étrangère du travail.

### LA MOTIVATION :

La Cour de cassation reprend la définition de l'accident du travail telle qu'établie par l'article 75 du règlement intérieur de la CCAS applicable au litige : est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail. Elle invoque ensuite l'art. 77 dudit règlement qui prévoit que l'accident survenu aux temps et lieu du travail est présumé imputable au service, sauf à la caisse à rapporter la preuve contraire. Elle précise que la preuve contraire s'entend de la preuve d'une cause totalement étrangère. La cour d'appel ayant retenu que la présomption d'imputabilité de l'accident au travail s'appliquait, ne pouvait l'écartier

qu'à la condition d'établir la preuve d'une cause totalement étrangère. Or, le motif invoqué par la cour d'appel n'établit pas de cause étrangère au travail.

### LE COMMENTAIRE :

La solution dégagée par la Cour de cassation concerne un agent de la RATP mais peut s'appliquer aux salariés de droit commun. Le régime établi par les articles 75 et 77 du règlement intérieur de la CCAS est en effet identique. L'article L. 411-1 du Code de la sécurité sociale définit l'accident du travail dans des termes similaires. Ainsi, dès lors que la lésion survient aux temps et lieu de travail, l'accident est présumé avoir une cause professionnelle, c'est la présomption d'imputabilité. Il appartient bien évidemment aux juges du fond de vérifier que ces conditions sont réunies. C'est ce que la cour d'appel a parfaitement établi en précisant que l'altercation avait eu lieu à l'occasion du travail et que le caractère houleux de la discussion démontrée par les pièces du dossier révèle l'événement soudain constituant un accident. La Cour d'appel retient donc la présomption d'imputabilité de l'accident au travail. Il est important de rappeler que la dépression est reconnue comme accident du travail. La présomption d'imputabilité peut être combattue par l'employeur dès lors qu'il justifie d'une cause totalement étrangère au travail (notamment Cass. civ. 2, 7 /5/2015, n° 13-16.463). La Cour d'appel a écarté la présomption d'imputabilité en retenant que l'agent victime présentait des antécédents psychologiques selon les dires d'un collègue, et était exclusivement à l'origine de l'altercation. Si l'existence d'un état pathologique préexistant permet effectivement d'écartier la présomption d'imputabilité, encore faut-il qu'il soit démontré l'absence de tout lien entre l'activité professionnelle et les lésions invoquées. La cause doit être totalement étrangère au travail. En l'espèce, l'état pathologique préexistant n'était pas démontré mais seulement invoqué par un collègue. Dans cet arrêt, la Cour de cassation considère que l'origine de l'altercation ne peut constituer une cause étrangère au travail dès lors qu'il est acquis qu'elle a eu lieu aux temps et lieu du travail. Ainsi, une dépression consécutive à une altercation que le salarié a provoquée sur le lieu de travail et à l'occasion du travail, doit être qualifiée en AT et prise en charge au titre de la législation professionnelle. ■

### LES POINTS CLÉS

- L'imputabilité d'un accident au travail est écartée par une cause totalement étrangère au travail.
- La dépression consécutive à une altercation au travail est un accident du travail.
- L'origine de l'altercation imputée au salarié ne suffit pas à écartier l'imputabilité.

# MANAGEMENT

## VEILLE JURIDIQUE

### PRODUITS CHIMIQUES

Reach : l'Anses suggère de classer le bisphénol B comme substance extrêmement préoccupante



Photos : Getty Images

Parce qu'il présenterait des propriétés endocriniennes semblables au bisphénol A, identifié dans le règlement Reach comme substance extrêmement préoccupante, l'Anses propose d'identifier le bisphénol B de la même façon dans le règlement.

Avec une telle classification, la substance, utilisée comme alter-

native au bisphénol A dans certains pays en dehors de l'UE, ne pourrait plus faire l'objet d'utilisations industrielles sur le continent européen en remplacement du bisphénol A. Les importateurs d'articles de consommations auraient l'obligation de déclarer sa présence dans la composition à partir du seuil de 0,1 %. D'après l'évaluation du potentiel de perturbation endocrinienne menée par l'Anses dans le cadre de la stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens, le bisphénol B remplirait « tous les critères de danger » pour être défini comme tel selon la définition de l'OMS et les recommandations de la Commission européenne de 2013 : chez les rongeurs et poissons, il a été constaté qu'il augmenterait la production d'œstrogènes et altérerait le système reproducteur mâle. Des effets « similaires voire légèrement plus prononcés » que ceux du bisphénol A.

> [www.anses.fr/fr/content/le-bisph%C3%A9nol-b-un-perturbateur-endocrinien-pour-l%E2%80%99homme-et-l%E2%80%99environnement](http://www.anses.fr/fr/content/le-bisph%C3%A9nol-b-un-perturbateur-endocrinien-pour-l%E2%80%99homme-et-l%E2%80%99environnement)

<https://www.hse.actuel-hse.fr/content/reach-lanses-suggere-de-classer-le-bisphenol-b-comme-substance-extremement-preoccupante-1> ■

### RPS

Un simple avertissement pour sanctionner l'auteur d'un harcèlement sexuel, c'est loin d'être suffisant



En matière de harcèlement, qu'il soit sexuel ou moral, l'employeur n'a pas le choix : il doit sanctionner le salarié qui en est l'auteur.

En effet, compte tenu des obligations que le Code du travail lui impose en matière de protection de la santé mentale et physique des salariés (art. L. 4121-1) et de prévention des agisse-

ments de harcèlement moral et sexuel (art. L. 1152-4 et L. 1153-5), on peut considérer qu'il a un véritable devoir de sanction. Et, comme en témoigne une récente jurisprudence de la chambre sociale de la Cour de cassation, une réponse trop indulgente n'est pas acceptable.

Dans cette affaire, l'employeur s'était contenté d'un simple avertissement écrit pour sanctionner un salarié auteur de harcèlement sexuel. Pour les juges, en agissant de la sorte, il avait bien commis un manquement suffisamment grave à son obligation de sécurité pour justifier la résiliation judiciaire du contrat de travail de la victime à ses torts : « la salariée avait été victime entre le 8 août 2012 et le 1<sup>er</sup> mars 2013 de faits de harcèlement sexuel de la part de son supérieur hiérarchique, sanctionné pénalement pour ces faits, qu'elle avait développé un syndrome dépressif réactionnel pris en charge au titre des accidents du travail, et que l'employeur n'avait pris aucune mesure pour éloigner l'auteur du harcèlement du poste occupé par la salariée ».

D'où « l'existence d'un manquement de l'employeur à son obligation de sécurité suffisamment grave pour empêcher la poursuite du contrat de travail » de la salariée.

À noter : sur le papier, l'employeur est toujours libre de choisir la sanction qu'il envisage d'infliger à un salarié. En pratique, en matière de harcèlement sexuel ou moral, il n'a pas tellement le choix et ne peut pas prendre le risque de garder à son service un salarié auteur d'un harcèlement, même s'il l'éloigne de la victime : il doit le licencier pour faute. À cet égard, la jurisprudence montre que le comportement d'un salarié à l'origine de harcèlement sexuel est très souvent qualifié par les juges de faute grave.

> Cass. soc., 17 févr. 2021, n° 19-18.149

<https://www.hse.actuel-hse.fr/content/un-simple-avertissement-pour-sanctionner-lauteur-dun-harcelement-sexuel-cest-loin-detre-2> ■

## PRÉVENTION

Le document unique devra être archivé durant au moins quarante ans



À l'occasion des débats en cours à l'Assemblée nationale autour sur la proposition de loi sur la santé au travail, les parlementaires se sont penchés sur le sujet de la conservation du document unique d'évaluation des risques (Duer). Ce document, qui retrace l'exposition collective des travailleurs aux risques professionnels, devra être archivé durant au minimum quarante ans, indique un amendement adopté lundi 15 février 2021.

La durée précise sera fixée par décret, sans pouvoir être inférieure à ce minimum.

Le délai de quarante ans a été choisi dans un souci de cohérence avec le délai d'émergence potentielle d'une maladie professionnelle.

« Cette durée permet ainsi d'englober les délais de survenue des maladies comme le mésothéliome, dont la survenue médiane est de trente-cinq ans après l'inhalation de poussières d'amiantes, le cancer de la vessie ou les cancers bronchopulmonaires, qui sont les cancers professionnels les plus fréquents », indique l'exposé des motifs de l'amendement.

<https://www.hse.actuel-hse.fr/content/le-document-unique-devra-etre-archiver-durant-au-moins-40-ans-2> ■

## RISQUES PHYSIQUES

Le masque Covid-19 ne protège pas toujours des autres risques



Une instruction interministérielle du 12 mars 2021 met à jour l'instruction du 9 juin 2020 mettant en œuvre la recommandation européenne concernant la Covid-19. Elle ajoute, concernant les entreprises, que les masques doivent être appropriés aux risques à prévenir en application des principes généraux de prévention définis dans le Code du travail. Elle rappelle ainsi que les équivalences entre les normes de fabrication des masques définies en annexe 1 de l'instruction du 9 juin 2020 sont définies uniquement dans le cadre de la lutte contre la Covid-19. Elles doivent donc n'être utilisées qu'à cette seule fin. En particulier, les masques ne présentant pas de performance pour la filtration de particules huileuses tels que les masques KN 95 ne doivent pas être mis à disposition à des fins de protection contre d'autres risques que la Covid-19, en particulier contre certains agents chimiques.

Instruction interministérielle N° DGS/PP3/VSS/DGCCRF/DGDDI/DGT/2021/52 du 12 mars 2021 modifiant l'instruction interministérielle n° DGT/DGS/DGCCRF/DGDDI/2020/94 du 9 juin 2020 relative à la mise en œuvre de la recommandation (UE) 2020/403 de la Commission européenne du 13 mars 2020 relative aux procédures d'évaluation de la conformité et de surveillance du marché dans le contexte de la menace que représente la Covid-19.

<https://www.hse.actuel-hse.fr/content/le-masque-covid-19-ne-protège-pas-toujours-des-autres-risques-que-la-covid-19-1> ■



NOUVELLE GÉNÉRATION

### Solution SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Anticiper, suivre et appliquer la réglementation

- ✓ Assurer une veille réglementaire approfondie, prévenir et gérer les risques
- ✓ Appliquer et mettre en œuvre la réglementation pour être en conformité
- ✓ Communiquer et sensibiliser ses équipes
- ✓ Mettre en place et gérer la démarche HSE

Pour toute information, contactez-nous au 01 40 92 36 36 ou rendez-vous sur [www.editions-legislatives.fr/hse](http://www.editions-legislatives.fr/hse)

# Guide ANNUEL d'Achat

[www.pic-magazine.fr](http://www.pic-magazine.fr)

## DÉTECTION GAZ

**DRÄGER SAFETY**  
[www.draeger.com](http://www.draeger.com)  
**INDUSTRIAL SCIENTIFIC**  
[www.indsci.com](http://www.indsci.com)  
**MSA THE SAFETY COMPANY**  
[www.msasafety.com](http://www.msasafety.com)

## ERGONOMIE

**ADEOS**  
[www.adeos-office.com](http://www.adeos-office.com)  
**BIBUS FRANCE**  
[www.bibusfrance.fr](http://www.bibusfrance.fr)  
**BIMOS**  
[www.bimos.fr](http://www.bimos.fr)  
**ERGOFRANCE GROUPE LÖW**  
[www.ergofrance.com](http://www.ergofrance.com)  
**E.T. ERGONOMIE**  
[www.etergonomie.com](http://www.etergonomie.com)  
**GIROFLEX**  
[www.giroflex.com](http://www.giroflex.com)  
**NOVODESIGN**  
[www.novodesign.fr](http://www.novodesign.fr)

## PREMIERS SECOURS

**CARDIAC SCIENCE FRANCE**  
[www.cardiacscience.fr](http://www.cardiacscience.fr)  
**DEFIBTECH**  
[www.defibtech.fr](http://www.defibtech.fr)



Le professionnel  
des Premiers secours  
Tél. : 01 39 81 91 61  
[contact@esculape.fr](mailto:contact@esculape.fr)  
[www.esculape.fr](http://www.esculape.fr)



**FARMOR**  
[www.ifarmor.com](http://www.ifarmor.com)  
**FRANCE NEIR**  
[www.franceneir.com](http://www.franceneir.com)  
**HUGUES FRANCE DOUCHES DE SECURITE**  
[www.douche-de-securite.fr](http://www.douche-de-securite.fr)  
**PLUM**  
[www.plum.eu](http://www.plum.eu)  
**SCHILLER FRANCE**  
[www.schiller.fr](http://www.schiller.fr)  
**SCHILLER FRANCE**  
[www.schiller.fr](http://www.schiller.fr)  
**SECURIGAZ DOUCHES**  
[www.securigaz-douches.com](http://www.securigaz-douches.com)

## PROTECTION CONTRE LE BRUIT

**3M**  
[www.3m.com/fr/securete](http://www.3m.com/fr/securete)  
**ELSTAR**  
[www.elstarprevention.com](http://www.elstarprevention.com)  
**ENVVEA**  
[www.envvea.com](http://www.envvea.com)  
**HONEYWELL SAFETY PRODUCTS**  
[www.honeywellsafety.com](http://www.honeywellsafety.com)  
**INTERSAFE**  
[www.intersafe.fr](http://www.intersafe.fr)  
**INTERSON PROTAC**  
[www.interson-protac.com](http://www.interson-protac.com)  
**PELTOR**  
[peltorcomms.3m.com](http://peltorcomms.3m.com)



10 rue Soddy – 94000 Créteil  
Tel : 01 55 97 02 65  
Fax : 01 55 97 00 53

[infos@prodembout.com](mailto:infos@prodembout.com)  
[www.prodembout.fr](http://www.prodembout.fr)

**MSA THE SAFETY COMPANY**  
[www.msasafety.com](http://www.msasafety.com)  
**UVEX HECKEL**  
[www.uvex-heckel.fr/fr/](http://www.uvex-heckel.fr/fr/)

## PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLÉ

**APPI TECHNOLOGY**  
[appl-technology.com/appl-com-solutions](http://appl-technology.com/appl-com-solutions)  
**DEISTER ELECTRONIC**  
[fr.deister.com](http://fr.deister.com)  
**ICOM FRANCE**  
[www.icom-France.com](http://www.icom-France.com)  
**MAGNETA**  
[www.magneta.fr](http://www.magneta.fr)

RETROUVEZ PLUS DE PRESTATAIRES,  
LEURS ÉQUIPEMENTS ET SERVICES  
SUR LE SALON ONLINE

[e-salon-securitetravail.fr](http://e-salon-securitetravail.fr)

Si vous souhaitez figurer dans cette rubrique,  
merci de nous contacter sur :

[info@pic-magazine.fr](mailto:info@pic-magazine.fr)  
ou au 01.45.23.33.78

**SECURITAS**  
[www.securitas.fr/alert](http://www.securitas.fr/alert)  
**SYSOCO**  
[www.sysoco.fr](http://www.sysoco.fr)  
**VIGICOM**  
[www.vigicom.fr](http://www.vigicom.fr)

## PROTECTION ET HYGIÈNE DE LA MAIN

**ANSELL HEALTHCARE**  
[www.ansell.eu](http://www.ansell.eu)  
**DELTA PLUS**  
[www.deltaplus.eu/fr/](http://www.deltaplus.eu/fr/)  
**DIFAC**  
[www.difac.com](http://www.difac.com)  
**DSM DYNEEMA**  
[www.dyneema.com](http://www.dyneema.com)

**EDC PROTECTION**  
[www.edc-protection.com](http://www.edc-protection.com)  
**EJENDALS**  
[www.ejendals.com](http://www.ejendals.com)  
**ESAB**  
[www.esab.fr](http://www.esab.fr)  
**HONEYWELL SAFETY PRODUCTS**  
[www.honeywellsafety.com](http://www.honeywellsafety.com)  
**JURINE**  
[www.jurine.com](http://www.jurine.com)  
**LEBON PROTECTION**  
[www.lebonprotection.com](http://www.lebonprotection.com)  
**ROSTAING**  
[www.rostaing.com](http://www.rostaing.com)  
**SHOWA BEST GLOVE**  
[www.showabestglove.com](http://www.showabestglove.com)  
**UVEX HECKEL**  
[www.uvex-heckel.fr/fr/](http://www.uvex-heckel.fr/fr/)

## PROTECTION ET HYGIÈNE DE LA TÊTE

**3M**  
[www.3m.com/fr/securete](http://www.3m.com/fr/securete)  
**ARC PROTEC**  
[www.arc-prottec.fr](http://www.arc-prottec.fr)  
**BEAL**  
[www.beal-planet.com](http://www.beal-planet.com)  
**BOLLE SAFETY**  
[www.bolle-safety.fr](http://www.bolle-safety.fr)  
**CENTURION**  
[www.centurionsafety.eu/fr/](http://www.centurionsafety.eu/fr/)

**CleanSpace®**

RESPIRATORS

[www.cleanspacetechnology.com](http://www.cleanspacetechnology.com)  
[sales@cleanspacetechnology.com](mailto:sales@cleanspacetechnology.com)  
Tel: +61 2 8436 4000



**DELTA PLUS**  
[www.deltaplus.eu/fr/](http://www.deltaplus.eu/fr/)

**DRÄGER SAFETY**  
[www.draeger.com](http://www.draeger.com)  
**EDC PROTECTION**  
[www.edc-protection.com](http://www.edc-protection.com)  
**ESAB**  
[www.esab.fr](http://www.esab.fr)  
**ESSILOR**  
[www.essilor-pro-safety.fr](http://www.essilor-pro-safety.fr)  
**GROUPE RG**  
[www.groupe-rg.com](http://www.groupe-rg.com)  
**GROUPE RG**  
[www.groupe-rg.com](http://www.groupe-rg.com)  
**HONEYWELL SAFETY PRODUCTS**  
[www.honeywellsafety.com](http://www.honeywellsafety.com)  
**INFIELD**  
[www.infield-safety.fr](http://www.infield-safety.fr)  
**MSA THE SAFETY COMPANY**  
[www.msasafety.com](http://www.msasafety.com)  
**UNIVET FRANCE**  
[www.univet-optic.com](http://www.univet-optic.com)  
**UVEX HECKEL**  
[www.uvex-heckel.fr/fr/](http://www.uvex-heckel.fr/fr/)  
**WUITHOM**  
[www.wuithom.fr](http://www.wuithom.fr)

## PROTECTION ET HYGIÈNE DES PIEDS

**ABEBA**  
[www.abeba.com](http://www.abeba.com)  
**BEKINA**  
[www.bekina.be](http://www.bekina.be)  
**DELTA PLUS**  
[www.deltaplus.eu/fr/](http://www.deltaplus.eu/fr/)  
**DICKIES**  
[www.dickiesworkwear.com/fr](http://www.dickiesworkwear.com/fr)  
**DIFAC**  
[www.difac.com](http://www.difac.com)

**ejendals**  
PROTECTION DES MAINS ET DES PIEDS

Box 7  
79321 Leksand - Suède  
Tél. : 06 07 75 67 89  
[jean-louis.bodquin@ejendals.com](mailto:jean-louis.bodquin@ejendals.com)  
[www.ejendals.com](http://www.ejendals.com)

**DIVISION ANATOMICOS**  
[www.dian.com](http://www.dian.com)

**Gaston MILLE®**

Tél. : 04 90 70 40 40  
[welcom@gastonmille.fr](mailto:welcom@gastonmille.fr)  
[www.gastonmille.com](http://www.gastonmille.com)

**Le 1<sup>er</sup> Salon Online sur  
la Santé et la Sécurité au Travail !  
e-salon-securitetravail.fr**



**GROUPE JLF**  
www.jlf-pro.com  
**HAIX FRANCE**  
www.haix.fr  
**JALLATTE**  
www.jallatte.fr/fr/  
**KIPLAY**  
www.kiplay.com  
**LEMAITRE SECURITE**  
www.lemaitre-securite.com  
**NETCO SAFETY**  
www.netcosafety.com  
**PARADE**  
www.parafe-protection.com



**PUMA SAFETY**  
PUMA ISM HEINRICH KRÄMER  
Jérôme Bobinet  
Tél.: 0033-699390407  
j.bobinet@ism-europa.de  
www.puma-safety.com

**TIGER GRIP**  
www.tigergrip.com  
**TIMBERLAND PRO**  
www.timberlandpro.fr  
**UVEX HECKEL**  
www.uvex-heckel.fr/fr/

**TRAVAIL EN HAUTEUR**



**GARDE-CORPS, LIGNES DE VIE,  
MOYENS D'ACCÈS**  
ZAC du Baconnet - 298 Allée des Chênes  
69700 Montagny  
Tél.: 04.72.30.09.90  
contact@ajuva.fr  
www.ajuva-safety.com

**AUDINNOV**  
www.audinnov.fr  
**CAMP**  
www.camp-France.fr  
**COURANT CORDES**  
www.cordescourant.com  
**COVEPRO**  
www.covepro.fr  
**DANI ALU**  
www.danialu.fr  
**DELTA PLUS**  
www.deltaplus.eu/fr/  
**EPICURE**  
www.epicure-protection.com  
**FORTAL**  
www.fortal.fr  
**FRENEHARD & MICHAUX**  
www.frenehard-michaux.fr  
**HONEYWELL SAFETY PRODUCTS**  
www.honeywellsafety.com



689, Chemin du Buclay  
38540 Heyrieux  
Tél.: 04 72 48 78 27  
info@kratossafety.com  
www.kratossafety.com

**MSA THE SAFETY COMPANY**  
www.msasafety.com



**PETZL DISTRIBUTION**  
ZI Crolles, Cidex 105 A  
38920 Crolles  
Tél.: 04 76 92 09 00  
info@petzl.fr  
www.petzl.com

**PROTECMAN**  
www.rodeostop.com  
**TRIAx**  
www.triax-securite.com

**WORKWEAR**

**3M**  
www.3m.com/fr/securete



**IMPORT EXPORT  
ACHETEUR DE GROS STOCKS  
DE TISSUS ET PRODUITS FINIS  
(workwear pour export Afrique)**  
Email: amaritissus@gmail.com  
Contacter: MR AMARI  
Tél.: 06 71 93 75 98



150, ancienne route de Beaujeu  
Gleizé - BP 90421  
69653 Villefranche-sur-Saône Cedex  
Tél.: 04 74 62 47 00  
Fax: 04 74 62 49 99  
contact@cepovett.com  
www.cepovett-safety.com

**CHATARD - ROAN'PANCHOS**  
www.roanpanchos.fr



35, quai du Clos des Roses  
BP 40602  
60206 Compiègne  
Tél.: 03 44 92 10 10  
www.codupal.fr

**DELTA PLUS**  
www.deltaplus.eu/fr



166, rue St-François Xavier  
33170 Gradignan  
Tél.: 05 56 89 46 99  
www.dickiesworkwear.com/fr

**DUPONT PERSONAL PROTECTION**  
www.dpp-europe.fr  
**EDC PROTECTION**  
www.edc-protection.com  
**ELIS**  
www.elis.com/fr/  
**ESAB**  
www.esab.fr  
**GUY COTTEN**  
www.guycotten.com  
**HELLY HANSEN**  
www.hellyhansen.com  
**HONEYWELL SAFETY PRODUCTS**  
www.honeywellsafety.com



320, rue Georges Foulc  
BP 90481  
69400 Villefranche-sur-Saône  
Tél.: 04 74 62 68 68  
www.a-lafont.com

**MASCOT**  
www.mascotworkwear.fr/fr  
**PAUL BOYE**  
www.paulboye.fr  
**SAS KIPLAY**  
www.kiplay.com  
**SEGETEX-EIF**  
www.segetex-eif.com  
**SERENA GROUP**  
www.serena-group.net  
**SIOEN**  
www.sioenapparel.com/FR/  
**SNICKERS WORKWEAR**  
www.snickersworkwear.fr  
**T2S**  
www.t2s.fr  
**TIMBERLAND PRO**  
www.timberlandpro.fr

**DÉTECTION GAZ**

**CODUPAL**  
www.codupal.fr  
**DRÄGER SAFETY**  
www.draeger.com  
**OBJECTIF PREVENTION**  
www.objectif-prevention.fr

**MANUTENTION  
LEVAGE**

**IMS - INTER MANUTENTION  
SYSTÈME**  
www.imsmanut.com

**QUALITÉ DE L'AIR**

**AWITECH**  
www.awitech.fr  
**CORAL SPA**  
www.coral.eu  
**ENVVEA**  
www.envvea.com

**HYGIÈNE NETTOYAGE**

**DEB ARMA**  
www.debggroup.com/fr  
**PRODENE KLINT**  
www.prodene-klint.com  
**TICKET CLEAN WAY**  
www.ticket-clean-way.fr  
**TORK - GROUPE SCA**  
www.tork.fr

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

**CODUPAL**  
www.codupal.fr  
**DRÄGER SAFETY**  
www.draeger.com  
**GP2R**  
www.gp2r.fr  
**OBJECTIF PREVENTION**  
www.objectif-prevention.fr

**DISTRIBUTEURS EPI**

**ANFIDIS**  
www.anfidis.fr  
**DESCOURS & CABAUD**  
www.descours-cabaud.com  
**DIFAC**  
www.difac.com/fr/  
**DOMPRO**  
www.dompro.fr  
**E.PI. CENTER / PREVENTISTES**  
www.preventistes.com  
**FRANCE SECURITE**  
www.france-securite.fr



communication@groupe-rg.com  
Tél.: 04 72 23 24 30  
www.groupe-rg.com

**MABEO**  
www.mabeo-industries.com  
**OREXAD / OREFI**  
www.orexad.com  
**SINGER SAFETY**  
www.singer.fr/fr/  
**SOCODA**  
www.socoda.fr  
**TECHNI PROTEC**  
www.techniprotec

# quoi DE NEUF ?

Que proposent les fabricants pour la protection, la sécurité, la santé, l'équipement, le confort dans le monde du travail ?



PROTECTION DES MAINS

## Des gants pour inactiver les virus et bactéries

**Made in Germany, les deux nouveaux modèles d'uvex, phynomic silv-air et uvex phynomic silv-air grip, sont dotés de la technologie textile révolutionnaire HeiQ Viroblock by CHT, qui protège l'utilisateur en inhibant la propagation des bactéries et des virus à 99,9 % en 5 minutes.**

**L**a technologie HeiQ Viroblock est l'une des premières technologies textiles au monde dont l'efficacité contre le SARS-CoV-2 a été démontrée en laboratoire. En effet, elle dote les textiles de propriétés antivirales et antibactériennes grâce aux particules de sel d'argent qui inhibent la croissance des micro-organismes et réduisent fortement leur capacité de reproduction. La technologie HeiQ Viroblock combine les particules de sel d'argent avec une technologie de vésicule qui agit comme un booster. Cette dernière détruit l'enveloppe des virus en un rien de temps pour que les particules de sel d'argent puissent agir plus efficacement et plus rapidement. Afin de protéger les porteurs de gants en toutes circonstances, uvex a équipé ses gants de protection de la technologie HeiQ Viroblock. Les porteurs de gants de protection uvex phynomic silv-air sont donc mieux protégés contre les agents pathogènes pouvant s'accumuler sur les mains à partir d'objets du quotidien tels que les chariots de supermarché, les poignées de porte et les équipements de fitness. Parallèlement, ils protègent également les autres en réduisant le risque de transmission des agents pathogènes à d'autres surfaces. Parfaitement adaptés aux secteurs de la grande distribution et de l'industrie agroalimentaire, des transports publics, de la logistique, du sport et du médical.

### Caractéristiques

- > Efficacité antivirale testée et approuvée par Doherty Institute de Melbourne.
- > Désactivation de 99,9 % des virus enveloppés en cinq minutes.
- > Doublure en carbone et polyamide sans couture pour un confort optimal et un effet rafraîchissant.
- > Compatibles avec l'utilisation d'écrans tactiles et lavables.
- > Le modèle phynomic silv-air grip offre une excellente préhension grâce à ses picots. ■

[www.uvex-safety.fr](http://www.uvex-safety.fr)



Photos : DR

## 3 questions à...

**OLIVIER POISSON,**  
chef produit gants, uvex

### Comment en êtes-vous venu à lancer ces gants d'hygiène ?

Avec la crise sanitaire, la prévention des contaminations manu portées est devenue une priorité dans la quasi-totalité des secteurs. Nos équipes ont eu l'occasion d'échanger avec HeiQ, une société qui a développé une technologie originale, de destruction des micro-organismes applicable sur les textiles : HeiQ Viroblock. Nos ingénieurs R&D ont perçu tout l'intérêt pour des gants d'hygiène.

### À qui sont destinés ces gants antibactériens et antiviraux ?

Dans de nombreuses situations, les professionnels sont en contact avec des surfaces ou des supports potentiellement porteurs de germes. On pense aux caissières et chefs de rayon, aux contrôleurs dans les transports, aux agents de propreté, aux agents d'accueil et de sécurité...

### On voit actuellement un grand nombre de ces professionnels porter des gants latex ou des gants nitrile. Quel est l'intérêt des gants phynomic silv-air ?

Les gants latex ou nitrile ont certes un rôle barrière, mais ils n'ont pas d'action sur le virus. De plus, ces gants à usage unique, génèrent une quantité de déchets considérable. Le traitement appliqué sur les gants phynomic silv-air a la capacité de détruire en cinq minutes 99,9 % des bactéries et virus. De plus, en textile, ils sont beaucoup plus confortables et respirants que des gants jetables. En outre, ils sont lavables et réutilisables. Un atout pour la planète.



## PTI

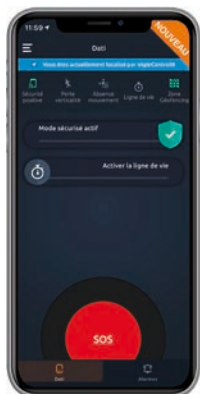
### Services d'alertes Neovigie

Neovigie propose des solutions de sécurité Dati-PTI avec un objectif clair : le high-tech au service d'une très grande facilité d'utilisation. La gamme comprend :

- > **VigieApp** : une application PTI qui permet d'assurer la sûreté et la sécurité des travailleurs isolés en toute simplicité. Une fois installée sur le smartphone, elle peut transmettre huit types d'alarmes différents sur la plateforme Neovigie.
- > **VigieLink** est un dispositif d'alerte du travailleur isolé (Dati) qui permet de déclencher des alertes transmises à la plateforme Neovigie via le réseau GSM.
- > **VigieControl** : portail Web qui donne accès à tous les services de Neovigie (visualisation de l'état des terminaux et des alarmes en cours, localisation des travailleurs isolés en difficulté, paramétrage des différents types d'alarmes pour chaque utilisateur ou pour un groupe d'utilisateurs, définition des procédures d'alarmes à appliquer en cas de situation d'urgence, etc.).

Neovigie a récemment lancé « La Ligne de Vie », une application qui permet de lancer un compte à rebours au bout duquel une alarme sera déclenchée automatiquement si vous ne vous êtes pas manifesté. ■

[www.neovigie.com](http://www.neovigie.com)



## PROTECTION DU PIED

### Joe, bottes quatre saisons

Cette botte polyvalente de North Ways vous sera utile été comme hiver, pour les gros travaux d'extérieur, sur le chantier. 100 % cuir avec des renforts malléoles, pare pierre et talon renforcé, elle vous accompagnera dans toutes vos activités, et ses poignées faciliteront l'enfilage. Associée au chausson fourré Patrick, elle devient une botte idéale contre le froid.

Avec sa semelle à crampons à forte adhérence et antiperforation ainsi que sa coque, la botte Joe répond à la norme EN ISO 20345, catégorie S3 SRC (imperméable).

#### Caractéristiques

- > Tailles disponibles : du 39 au 47.
- > Réf : 7036 ■

[www.north-ways.com/](http://www.north-ways.com/)



## PROTECTION DU PIED

### Trento MID WR, les chaussures de sécurité tout-terrain

Ces chaussures de sécurité mi-hautes en cuir pleine fleur sont parfaites pour les travaux les plus difficiles et les plus exigeants. Grâce à leur membrane imperméable, les Trento sont résistantes à l'eau et respirantes, assurant ainsi une protection optimale à l'humidité dans toutes les conditions météorologiques. Confortables, elles comportent un système d'absorption d'énergie du talon : le système de talon alvéolaire. Elles sont tout particulièrement adaptées aux métiers de la construction, du BTP, de la sidérurgie, du secteur agricole et forestier.

**Caractéristiques** : tige en cuir pleine fleur ; embouts en aluminium ; semelles intermédiaires en composite et semelle extérieure en caoutchouc PU/HRO injecté ; poids 1316 g (X 2) pour une paire 42. Fabriquées en Europe.

- > Normes : EN 20345-2012 - S3 WR
- > Résistance au glissement : SRA+ SRB. ■

[www.garsport.it](http://www.garsport.it)

# quoi DE NEUF ?

Que proposent les fabricants pour la protection, la sécurité, la santé, l'équipement, le confort dans le monde du travail ?



## WORKWEAR

### Authentic, le pantalon haute visibilité tricolore

Ce pantalon multipoche haute visibilité tricolore (orange fluo/bleu foncé et argenté) vient compléter la gamme Authentic de LMA Lebeurre, une ligne polyvalente de vêtements techniques au design looké. Grâce à son ourlet magique, la longueur de jambe est facilement ajustable (+4 cm). Pratique, il dispose de nombreuses poches (poche ticket, poche cuisse avec rabat, surpoche à compartiments, poches plaquées, etc.) et attaches. La ceinture rehaussée au niveau des lombaires assure un excellent confort y compris dans des positions penchées ou accroupies, tout comme la ceinture resserrable par pattes auto-agrippantes. Enfin, il dispose de poches genouillères doubles positions.

#### Caractéristiques

- > Tissu principal : sergé 54 % coton 46 % polyester - 300 g/m<sup>2</sup>
- > Norme EN ISO 20471 : 2013 + A1 + 2016 classe 2, EN 14404 (en cours d'homologation)
- > Tailles 38 à 60.
- > Coloris : orange fluorescent et bleu – bandes rétroréfléchissantes pleines.
- > Entretien : 50 lavages à 60 °C. ■

[www.lma-lebeurre.com](http://www.lma-lebeurre.com)



## WORKWEAR

### Collection ligne spéciale soudeurs

Dédiée aux soudeurs et professionnels en contact avec la chaleur ou les flammes, la ligne Dynamic Flame de Mewa garantit liberté de mouvements, confort et protection. Les vêtements de la gamme se déclinent en trois versions différentes qui ont toutes en commun leur très grand confort.

#### > Version pour le soudage occasionnel

Les vêtements protègent contre les petites projections de métal, le bref contact avec des flammes et le rayonnement thermique. Les électriciens, mécaniciens et personnel de maintenance, qui ne soudent qu'occasionnellement, sont ainsi parfaitement équipés.

#### > Versions spéciales pour le soudage fréquent ou permanent

Pour les professionnels qui soudent fréquemment, Mewa propose Flame Advanced. Ceux qui soudent toute la journée pourront choisir Mewa Dynamic Flame Extreme. Son tissu résistant protège des chaleurs extrêmes dans les différents métiers de la métallurgie. Ses domaines d'utilisation typiques, mais non exhaustifs, sont le génie mécanique, la construction automobile, la construction métallique, la chaudronnerie et les chantiers navals. ■

[www.mewa.fr](http://www.mewa.fr)



## PREMIER SECOURS

### Nouveau coffret lave-œil Plum iBox



Le nouveau lave-œil iBox de Plum se présente sous la forme d'un boîtier solide, doté d'un capot avec fenêtre transparente qui permet de contrôler les dates d'expiration en un coup d'œil. En cas d'incident, il suffit de détacher l'iBox Plum du mur et d'apporter rapidement la douche oculaire à la personne blessée. Pour agir le plus rapidement possible, il est conseillé d'installer Plum iBox à moins de 20 mètres ou à moins de 10 secondes d'un danger chimique conformément à la recommandation EN 15154-4.

**Caractéristiques :** flacons oculaires clairement visibles ; aperçu rapide et efficace des dates d'expiration ; décrochage rapide du support mural pour l'apporter rapidement à la personne blessée ; le design élargi permet de saisir les flacons rapidement et facilement ; ouverture facile, monté sur le mur ou posé sur le sol. ■

[www.plum.eu](http://www.plum.eu)





## WORKWEAR

### Chatard signe un polo pour femme, haute visibilité et anti UV

Pour tous les travaux en extérieur exigeant d'être parfaitement visible, Chatard propose des polos « coupe femme », à manches courtes ou longues, en maille technique haute visibilité et anti UV (UPF40+). La coupe des polos Bora (manches courtes) et Bora Protect (manches longues) tout comme le choix des matières ont été étudiés pour le confort. Des empiècements en maille technique 3D contrasté sous les bras et des fentes d'aisance sur les côtés participent à cette sensation de confort. Les bandes rétroréfléchissantes sont segmentées et thermocollées pour préserver une grande liberté de mouvements. Elles sont imperceptibles au porté. Le col polo protège le décolleté, le cou et la nuque du soleil. Sa bonne tenue permet de le porter relevé.



#### Caractéristiques

- > Maille technique fluide 100 % polyester microfibras multifilaments 140 g/m<sup>2</sup>, au toucher ultra-soft, optimisant l'évacuation de la transpiration. Pour rester au sec, même par temps chaud.
- > Bandes rétroréfléchissantes segmentées thermocollées. Elles sont respirantes, légères et extensibles pour se faire oublier tout au long d'une journée active.
- > Coloris jaune fluo/marine, orange fluo/marine, rouge fluo/noir. Tailles S à 3XL (autres tailles sur demande).
- > Conformes aux normes : EN ISO 13688 : 2013 : vêtement de protection - EN ISO 20471:2003 + A1:2016 : vêtements de signalisation à haute visibilité - EN 13758-2:2003 + A1:2006 : Facteur de protection UPF 40+ : protection contre le rayonnement solaire. ■

[www.chatard-france.com/](http://www.chatard-france.com/)

# Sécuritop<sup>D</sup>

L'alliance du look et de la sécurité

## Chaussure Ambre S1P S421654

Une chaussure spécialement créée pour vous et avec vous



**POLYVALENTE - RÉSISTANTE - MODERNE**



SCANNEZ MOI

# prévention

Cette page est une création de GRAPHITO prévention, qui vous accompagne pour créer et mettre en place vos actions de communication personnalisées : supports visuels, objet de communication prévention, animation sur site, création de CD-Rom et de vidéo. GRAPHITO prévention - Tél. : 04 90 13 40 00 - e-mail : contact@graphito.fr - www.graphito-prevention.fr

## LES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS )

Ne joue pas au  
**SUPER HEROS...**



Reproduction interdite - Communication et conseil en prévention - www.graphito-prevention.fr - réf. 144DA

PENSE À **TON DOS !**

GRAPHITO  
prévention

**Avec  
annuaire-securitetravail.fr  
trouvez le  
bon prestataire !**



annuaire-securitetravail.fr

**PIC**  
PROTECTION INDIVIDUELLE & COLLECTIVE

**GRATUIT !** Abonnez-vous ICI à la Newsletter de  
Tous les 15 jours, recevez par email toute l'actualité Protection In

Tous les prestataires de la Sécurité et de la Santé au Travail

Vous cherchez des  
Distributeurs

CLIQUEZ ICI

Vous cherchez des  
Fabricants

CLIQUEZ ICI



Vous cherchez  
Conseil, Audit,  
Formation

CLIQUEZ ICI

**Inscrivez-vous !**

Vous souhaitez faire figurer votre  
entreprise dans cet Annuaire ou  
modifier des informations ?



Contactez nous au  
**01.45.23.33.78**

- Trouvez un distributeur près de chez vous
- Contactez une société de conseil, de formation ou d'audit
- Découvrez tous les équipements que proposent les Fabricants

Si vous souhaitez faire figurer votre entreprise dans cet annuaire, merci de nous contacter au **01 45 23 33 78** ou à **info@pic-magzine.fr**



Des vêtements sûrs, même  
quand ça devient chaud.

NOUS NOUS OCCUPONS DE TOUT.